



RAPPORT ANNUEL CIIP 2010



Le rapport annuel se présente selon une structure basée sur les activités de la Conférence et de son Secrétariat général (SG). Les principales prestations du SG se lisent dans le plan quadriennal 2009 – 2012 de la CIIP. Ainsi, une première partie présente le plan quadriennal sous forme de tableau en intégrant les éléments significatifs de l'année 2010. Ce tableau renvoie à la troisième partie du rapport où chaque prestation est reprise en détail. Vous y trouverez aussi les rapports des conférences de chefs de service, des commissions et groupes de travail directement rattachés aux différentes activités. La partie centrale présente les organes transversaux du dispositif ainsi que les rapports des institutions de la Conférence.

RAPPORT ANNUEL
CIIP 2010

CONFÉRENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Faubourg de l'Hôpital 68 – Case postale 556
2002 Neuchâtel

tél. 032 889 69 72 – fax 032 889 69 73
ciip.srti@ne.ch – www.ciip.ch

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE – PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CIIP POUR LES ANNEES 2009 à 2012

Réalisations du programme de travail de la CIIP pour les années 2009 à 2012	5
---	---

DEUXIÈME PARTIE – ORGANES TRANSVERSAUX ET ORGANISMES SUBVENTIONNÉS

Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, CIIP et Conférence des secrétaires généraux, CSG	19
Groupe d'appui à la gestion financière de la CIIP	21
Secrétariat général de la Conférence, SG	22
Conseil de la coordination, CC	23
Conférence latine de l'enseignement obligatoire, CLEO	24
Commission pédagogique, CP	28
Formation en Direction d'Institutions de Formation, FORDIF	29
Fondation La Science appelle les jeunes, SAJ	31
Fondation des Régions Européennes pour la Recherche en Education et en Formation, FREREF	32

TROISIÈME PARTIE – ORGANES SPÉCIFIQUES SELON OBJECTIFS DU PROGRAMME 2009-2012

Point 2	<i>Plan d'études romand</i>	
	Plan d'études romand, PER	37
Point 3	<i>Politique des langues</i>	
	<i>Enseignement des langues en Suisse romande</i>	38
	Groupe de référence de l'enseignement des langues étrangères, GREL	39
	Réseau des responsables cantonaux de l'enseignement des langues étrangères, RERLANG	39
	Réseau des responsables cantonaux des échanges, REREL	40
	Groupe de référence enseignement du français, GREF	40
	Réseau des responsables cantonaux de l'enseignement du français, REREF	41
	Groupe de travail romand Portfolio européen des langues, PEL	41
	Réseau romand des responsables de la formation et de l'intégration des élèves d'origine étrangère	42
	<i>Politique de la langue française</i>	
	Délégation à la langue française, DLF	43
Point 4	<i>Formation des enseignants</i>	
	Conférence des directeurs des hautes écoles pédagogiques de Suisse romande et du Tessin, CDHEP	46
Point 5	<i>Degré secondaire II (Culture générale et formation professionnelle)</i>	
	Conférence latine de l'enseignement post-obligatoire, CLPO	49
Point 6	<i>Orientation professionnelle, universitaire et de carrière</i>	
	Conférence des chefs des offices d'orientation scolaire et professionnelle, CCO	54
Point 7	<i>Moyens d'enseignement et ressources didactiques</i>	
	<i>Moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire</i>	56
	Commission d'évaluation des ressources et projets didactiques, ComEval	57
	Commission du centre de réalisation, CCR-OR	57
	Commission financière chargée de l'administration du Fonds des moyens d'enseignement et des ressources didactiques, CF	58
	Groupe de travail Task Force	59
	Groupe de référence pour l'enseignement des mathématiques, GREM	59
	Ressources didactiques et moyens d'enseignement pour les langues	60
	Groupe de travail chargé du choix des moyens d'enseignement Géographie 5-8 ^h	61
	Groupe de travail chargé du choix des moyens d'enseignement Histoire 5-8 ^h	62

	Groupe de travail chargé d'adapter le classeur Connaissance de l'environnement 1P-3P (ancien) pour les futures classes 1P-4P ^H	62
	Groupe de travail Moyens d'enseignement Sciences de la nature 5-8	63
	Groupe de travail Moyens d'enseignement Sciences de la nature 9-10-11	63
Point 8	<i>Production documentaire pour la formation professionnelle</i>	
	<i>Moyens d'enseignement pour la formation professionnelle</i>	
	Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement, CREME	64
	Commission romande des économistes de la formation professionnelle, COREFP	66
Point 9	<i>Médias et technologies de l'information et de la communication, MITIC</i>	
	<i>Education aux médias</i>	
	Unité « Médias et TIC » de la CIIP – MITIC	67
	Conseil « Média-formation », CMF	68
	Commission des médias et des technologies dans l'éducation, COMETE	69
Point 13	<i>Enseignement spécialisé</i>	
	Commission de l'enseignement spécialisé, CES	71
Point 14	<i>Politique culturelle</i>	
	Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles, CDAC	73
Point 15	<i>Intégration de la formation vers un développement durable</i>	
	Education en vue d'un développement durable, EDD	75
	Fondation suisse d'Education pour l'Environnement, FEE	76
	Fondation Education et Développement, FED	77
Point 17	<i>Recherche et documentation</i>	
	Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP)	78
	Conseil de la recherche en éducation, CRE	81
Point 18	<i>Glossaire des patois de la Suisse romande, GPSR</i>	
	Commission CIIP-GPSR	82
Autre projet de coordination		
	Réseau des responsables cantonaux de la Promotion de la santé à l'école	84

QUATRIÈME PARTIE – ANNEXES

Textes officiels

	Education en vue du développement durable EDD. Contrat cadre avec la FED et la FEE	87
	Protocole de décision CIIP du 16 février 2011. Adoption du Plan d'études romand	89
	Protocole de décision CIIP mars 2010. Pojet Label + théâtre romand	90
	Protocole de décision du 14 juin 2010. Filière de formation romande en danse (CFC – MPA – BA)	91
	Convention entre la RTS d'une part, la CIIP d'autre part, relative à leur collaboration en matière d'éducation et de formation du 17 juin 2010	92
	Protocole de décision CIIP du 29 juin 2010. Adjudication de marché pour la réalisation des Moyens d'enseignement d'anglais 7-11	95
	Arrêté sur les budgets 2011	96
	Décision de la CIIP concernant la nomination des membres de la Commission d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle - CREME	98
	Décision relative à la suppression du Conseil de la Coordination	100
	Protocole de décision CIIP du 20 décembre 2010. Prolongation des mandats des groupes dont l'échéance est à fin 2010	101
	Arrêté de nomination à la présidence de la Délégation à la Langue Française (DLF)	102

Comptes

	Bilan consolidé de la Conférence. Situation au 31.12.2010	103
	Comptes 2010	104
	Budget 2010	105
	<i>Composition de la Conférence, de ses organes et commissions en 2010</i>	107

Première partie

PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CIIP
POUR LES ANNEES 2009 à 2012

Réalizations du programme de travail de la CIIP pour les années 2009 à 2012

Suivi des travaux

En grisé : le programme adopté par la CIIP le 27.11.2008

LISTE DES RESPONSABLES

CBE	Christian Berger	MBE	Matthis Behrens
CCS	Caroline Codoni-Sancey	MNI	Michel Nicolet
CGS	Christian Georges	MPE	Mathieu Perrin
DFO	Daniel Forchelet	RCL	Raymond Clavel
PGI	Patricia Gilliéron Giroud	RSO	Roberto Stocco
JCG	Jean-Claude Gosteli	SHA	Souad Hachler → juin
JFJ	Jean-François Jobin	YDE	Yves Delamadeleine
JPM	Jean-Pascal Mouglin	NRY	Nicolas Ryser

1. ESPACE ROMAND DE LA FORMATION

Mettre en oeuvre la Convention scolaire romande (CSR) adoptée en 2008 renforçant la coordination et l'harmonisation entre les cantons ; avec le Plan d'études romand (PER) comme base.

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.10	Nouveau délai	Resp.
1.1 Harmoniser la structure scolaire.	CIIP	31.07.2014			CBE
1.2 Organiser des tests de référence, en collaboration avec la CDIP.	IRDP	continu dès 2011	Participation au groupe expert de la CDIP (Koordinationsgruppe Leistungsmessung) en attente d'une décision CDIP	En attente des décisions de la CDIP	MBE
1.3 Introduire les portfolios recommandés par la CDIP.	Cantons	2009 - 2012	Préparation d'une décision pour PEL I, PELII et PEL III		SHA NRY
1.4 Coordonner la formation initiale et continue des enseignants.	CDHEP CLEO	dès l'adoption du PER	Les mesures prévues par le concept sont réalisées : la formation des enseignants en fonction est en cours ; les mesures pour la formation initiales sont prises par les HEP.	Coordination terminée	DFO
1.5 Organiser les épreuves romandes.	IRDP	continu à partir du 01.01.2009	En absence de consensus politique sur les buts des épreuves, poursuite des travaux exploratoires pour assurer la cohérence avec le PER. L'analyse des modèles évaluatifs a permis de stabiliser les exigences qu'il faut respecter quelle que soit la visée future des épreuves. Poursuite de la production d'items ajustés au PER en français et en mathématiques.	Remise du rapport final du projet en été 2011	MBE
1.6 Elaborer des profils de connaissances/compétences.	IRDP	continu à partir du 01.01.2009	Avancement selon le planning du projet. Le croisement des résultats de deux enquêtes donne les premiers éléments pour un profil de connaissances/compétences. Les résultats seront soumis au COPIL et affinés au courant de 2011.		MBE
1.7 Dotation et grille horaire Etudier l'élaboration dans les cantons de l'Espace romand de la formation d'une grille horaire type pour chacun des trois cycles.	SG CIIP	en continu	Etude en cours	mai 2011	YDE

2. PLAN D'ETUDES ROMAND (PER)

Adopter et mettre en œuvre le Plan d'études romand (PER)

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.10	Nouveau délai	Resp.
2.1 Valide le texte définitif du PER, tenant compte de la consultation	EPRO	31.03.2009	Adoption du PER par la Conférence le 26 mai 2010		YDE
2.2 Informer et former le corps enseignant	EPRO	continu dès août 2009	Concept cadre de formation/ information du corps enseignant adopté le 27 mai 2010		
2.3 Réaliser les supports (papier et électronique) du PER	EPRO du sous-projet Supports	31.12.2009	Le PER est accessible aux internautes le 16.09.2010. La version papier est distribuée dès le 16.09.2010		JFJ
2.4 Élaborer un concept d'évolution et de suivi du PER	EPRO du projet PER	mai 2010	Etude en cours	mai 2011	YDE

3. POLITIQUE DES LANGUES

Poursuivre la mise en œuvre la Déclaration de la CIIP relative à l'enseignement des langues en Suisse romande du 30.1.2003

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.10	Nouveau délai	Resp.
3.1 Anglais Choisir de nouveaux moyens d'enseignement pour les degrés 7 à 11 Préparer l'introduction de l'anglais au primaire (phase pilote) Introduire de nouveaux moyens d'enseignement	SG CIIP	2009	Choix du moyen réalisé		NRY
		2010/11	Poursuite de la préparation de la phase pilote; concept réalisé.		
		dès 2012	Phase pilote: 2011-2012 Généralisation en 2013		
3.2 Enseignement facultatif d'une 3^e langue étudier le potentiel de collaboration entre les cantons romands en ce qui concerne l'offre d'enseignement facultatif d'une troisième langue nationale		continu dès entrée en vigueur d'HarmoS	Processus gelé pour raisons budgétaires.		
3.3 Eveil aux langues Développer des ressources EOLE pour le secondaire 1 et rééditer les volumes 1 et 2 d'EOLE, avec volet multimédia		2010	Processus stoppé pour raisons budgétaires. Décision CIIP: promouvoir les réimpressions.		
3.4 Portfolio européen des langues Suivre l'introduction du PEL II; Définir un concept d'introduction du PEL I		2009-2012 2009	PEL II: suivi en cours PEL I: préparation d'une décision CIIP		SHA NRY

4. FORMATION DES ENSEIGNANTS

Poursuivre la mise en oeuvre d'une collaboration et d'une coordination efficaces entre HEP.

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.10	Nouv. délai	Resp.
4.1 Mettre en place et coordonner les offres et programmes romands de formation des disciplines dites rares.	HEP proposent, CDHEP coordonne avec niveau politique	2010	Le règlement de la formation romande PIRACEF a été signé par les cantons au printemps 2010.		DFO
4.2 Mettre en place une offre de formation continue, notamment en anglais (introduction à l'école primaire).	CDHEP	dès 2009 en continu	Le groupe de travail « coordination romande et tessinoise de la formation continue dans l'enseignement et la formation » poursuit sa collaboration avec le GT des coordinateurs de la recherche pour analyser les besoins de formation continue et proposer des dispositifs communs de formation.		
4.3 Intensifier la collaboration avec la COHEP dans la mise en place de la Conférence des hautes écoles, ainsi que dans la mise en oeuvre de la LAHE.	CDHEP	continu	Collaboration effective : présence active du directeur ISFPF à la CDHEP sur l'ensemble des dossiers. Dès le 1.1.07, l'IFFP dispose d'un siège complet au sein de la CDHEP.		

5. DEGRÉ SECONDAIRE II (CULTURE GÉNÉRALE ET FORMATION PROFESSIONNELLE)

Participer aux développements des maturités professionnelle, spécialisée et gymnasiale ; assurer une offre harmonisée de validation des acquis à l'échelle romande ; favoriser des synergies entre les cantons pour abaisser les coûts.

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.10	Nouveau délai	Resp.
5.1 Participer aux travaux de la nouvelle ordonnance de maturité professionnelle (NOMPR) et du Plan d'études cadres (PEC) fédéral qui suivra ; le cas échéant, évaluer l'opportunité de créer un PER en application du futur PEC fédéral		1 année après l'établissement du PEC fédéral, connu en 2009-2010	Les travaux de rédaction du PEC fédéral n'intervenant qu'en 2011, le GT CLPO « Maturité professionnelle » n'a pas siégé en 2010.	2011	JPM
5.2 Mettre en place une offre harmonisée de validation des acquis à l'échelle romande		31.03.2011	Fin de la phase pilote du projet VAE (<i>validation des acquis</i>). Tous les cantons latins ont lancé au moins un projet VAE.	Permanent	
5.3 Mettre en oeuvre un concept romand de développement de la maturité spécialisée.		PEC 2010-2011	La CIIP a mandaté un groupe de travail CSG-CLPO pour accomplir diverses missions, notamment l'élaboration d'un PEC romand menant à la maturité spécialisée santé pour la rentrée scolaire 2011-2012.	2011	
5.4 Renforcer la coordination intercantonale pour les classes intercantionales ou romandes dans tous les domaines où le nombre d'apprentis identifiés dans chaque canton n'est pas suffisant pour justifier l'ouverture d'une classe au moins.		permanent	Fusion de la commission « Lieux d'enseignement » et du groupe de travail « Accords AEPr (<i>accords sur les écoles professionnelles</i>) et AESS (<i>accord intercantonal sur les écoles supérieures spécialisées</i>) ». Création d'une nouvelle commission CLPO « Classes et accords intercantonaux ».	Permanent	
5.5 Coordonner les mesures d'adaptation de la maturité gymnasiale selon les conclusions EVAMAR II.		dès 2009	Dossier « Réforme des gymnases » entre les mains pour l'heure des CDIP et CESFG (<i>Conf. suisse des services de l'ens. sec. II formation générale</i>).	Selon évolution dossier au niveau national	

6. ORIENTATION PROFESSIONNELLE, UNIVERSITAIRE ET DE CARRIÈRE

Garantir à tous les élèves un service d'orientation scolaire et professionnelle de qualité.

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.10	Nouveau délai	Resp.
6.1 En liaison avec le niveau suisse, coordonner pour la Suisse latine : une politique de gestion des qualifications et des compétences du personnel des offices d'orientation (validation des acquis, formation continue) ; une gestion globale du processus qualité adapté à l'OSP.	CCO	continu	L'offre de formation continue est maintenant assurée par le CSFO et gérée par une Commission paritaire CCO-CSFO. Quelques initiatives cantonales de gestion de la qualité sont en place. La CCO doit encore travailler à un concept romand global.		
6.2 Elaborer une stratégie commune d'utilisation des outils psychométriques informatisés (batterie romande de test d'aptitudes et d'intérêts).	CCO	fin 2009	La batterie romande de test d'intérêts est opérationnelle. Celle de test d'aptitude le sera mi-2011.	mi 2011	DFO
6.3 Elaborer, en collaboration avec la CLEO : – des lignes directrices romandes pour la formation des spécialistes appelés à donner les cours de préparation aux choix professionnels en classe ; – une définition commune des éléments d'orientation à faire figurer dans le bilan ou portfolio de compétences des élèves terminant leur scolarité obligatoire.	Groupe mixte CCO-CLEO CCO	fin 2010	CSG a décidé, sur la base du rapport intermédiaire livré par le groupe mixte en 2010, de la poursuite du mandat. Le rapport final sera livré à mi-2011 Le groupe de travail « bilan en 8 ^e » a livré sa synthèse. Celle-ci a été intégrée dans les travaux du groupe mixte CCO-CLEO.	mi 2011 terminé	

7. MOYENS D'ENSEIGNEMENT ET RESSOURCES DIDACTIQUES

Proposer et mettre à disposition des écoles et des enseignants des moyens d'enseignement et des ressources didactiques aux meilleurs prix et correspondant aux objectifs et finalités de l'école publique, dans les disciplines coordonnées à l'échelle de la Suisse romande

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.10	Nouveau délai	Resp.
7.1 Assurer l'adéquation des moyens d'enseignements et ressources didactiques avec le PER.		continu	Hormis la citoyenneté, toutes les disciplines ont fait l'objet d'une évaluation des besoins des cantons romands.		NRY RSO
7.2 Évaluation des Moyens d'enseignement Développer le processus d'évaluation continue des moyens d'enseignement		continu	en cours		
7.3 Français Choisir, éventuellement adapter ou réaliser des ressources pour l'apprentissage du français chez les élèves migrants de langue étrangère.		2009-2011	Moyens degré 10 : publiés ; adaptation degré 11 en cours ; Adaptation moyens second cycle primaire : presque terminée ; Adaptation moyens premier cycle primaire : à mi-course, sortie prévue en 2011 ; Moyens pour enseignants primaire : à mi-course, sortie prévue en 2011 ;		NRY
7.4 Français Réaliser une grammaire de référence pour les élèves du secondaire 1.		2009-2011	Cahier des charges détaillé accepté – en cours de réalisation		

suite >>

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.10	Nouveau délai	Resp.
7.12 Plate-forme romande numérique Mettre à disposition des ressources électroniques d'apprentissage en ligne dans un espace sécurisé (extranet); Gérer une plate-forme romande ressources électroniques d'apprentissage en ligne.	Groupe ENTER	dès 2009	Le concept de mutualisation et de catalogage des ressources électroniques et terminé. Les premières ressources mutualisées seront disponibles sur la plateforme du PER pour la rentrée d'août 2011.		DFO
7.13 Enseignement spécialisé Etablir un catalogue des moyens existants – étudier la possibilité de choisir des moyens contenant des cursus suffisamment différenciés pour qu'ils puissent être utilisés dans l'enseignement spécialisé.		2009 continu	Contact établi avec la ComEval	2010	YDE
7.14 Médias Choisir, éventuellement adapter ou réaliser une offre de moyens d'enseignement dans le domaine de l'éducation aux médias et aux TIC.		2009	Inventaire en cours, en regard des objectifs du PER. Rapport sera remis au 31.07.2011		CGS

8. PRODUCTION DOCUMENTAIRE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Edition des moyens d'enseignement pour la formation professionnelle, répondant aux besoins actuels, de qualité professionnelle et au meilleur coût pour les apprenti-e-s et étudiant-e-s.

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.10	Nouveau délai	Resp.
8.1 Renforcer la collaboration avec les autres régions linguistiques dans le but d'éditions coordonnées.		continu	en cours		MPE
8.2 Reconduire le mandat OFFT pour les éditions CIIP-CREME.		2010	Terminé		

9. MÉDIAS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ICT)

Stimuler et soutenir les efforts des Départements et des écoles visant à faire des élèves des acteurs critiques dans la société de l'information

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.10	Nouveau délai	Resp.
9.1 Aider les cantons à remplir les objectifs du Plan d'études romand en matière d'éducation aux médias, aux images et aux technologies de l'information et de la communication (MITIC).		continu	Participation du collaborateur scientifique à des sessions de formation mises sur pied par les HEP et aux travaux du groupe ENTER.		CGS
9.2 Contribuer à l'évaluation, à la mise à disposition et à la production de ressources pédagogiques MITIC, en lien avec le Plan d'études romand (PER).		continu	Travail de recensement, de catalogage et de mutualisation entrepris via le groupe ENTER et le GROCEDOP		
9.3 Maintenir et renforcer des partenariats entre les médias et les milieux de l'enseignement. Promouvoir de façon active l'usage des contenus médias et multimédias (notamment SSR).		continu	Nouvelle convention de collaboration signée entre la CIIP et la RTS. Mise en place d'un groupe de liaison pour le suivi.		

10. EVALUATION

Développer la cohérence de l'évaluation du travail des élèves dans l'Espace romand de la Formation en édictant des lignes directrices et en produisant des outils adéquats, au service des enseignants.

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.10	Nouveau délai	Resp.
Évaluation du travail des élèves					
10.1 Développer et mettre en œuvre un dispositif (banque d'items) de gestion des épreuves communes romandes pour les branches mathématiques et français en fin de 9e année scolaire.		dès 2011	Cf. 1.5 Compte tenu des avis divergents des cantons, élaboration d'items en français et en mathématiques pour la fin du premier cycle.	Dépend des options politiques de la CIIP	MBE
10.2 Développer une première version des épreuves communes romandes.			Vérification des propriétés des items, test exploratoire et analyse des erreurs.		
10.3 Étudier l'élargissement des épreuves pour la fin de la 6e et de la 10e année scolaire pour ces mêmes disciplines.			Ajustement d'un prototype évaluatif adapté aux éléments du PER. Extension possible à d'autres années, mais dépendant des options politiques.		
10.4 Analyser l'opportunité d'une extension du dispositif à d'autres disciplines.			-		
10.5 Adapter le matériel « Lingualevel » d'évaluation des compétences en langues étrangères pour la Suisse romande.			En cours de négociation		NRY
Évaluation du système					
10.6 Suivre le développement du monitoring par tests de référence. Vérifier la validité et apporter des compléments aux modèles de compétence en vue de la création d'items servant à vérifier l'atteinte des standards de base (en collaboration avec le Bureau HarmoS de la CDIP).		continu	Suivi des travaux du groupe « Leistungsmessung » de la CDIP. Participation à la rédaction du rapport à l'intention du bureau HarmoS. Présentation du rapport monitoring dans le cadre du CRE. Pour le moment, les modèles de compétence n'ont pas été retravaillés en attendant la première vérification des standards.	2013-2014	MBE
10.7 Analyser les liens de conformité entre standards de base et exigences du Plan d'études romand. Proposer des remédiations soit des standards, soit du Plan d'études romand.		dès 2011	Une première étude a été réalisée par l'équipe du PER. La comparaison formelle reste à être vérifiée par l'observation des pratiques.		

11. TRANSITION

Améliorer le passage de l'école obligatoire au secondaire II ; du secondaire II au secteur tertiaire

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.10	Nouveau délai	Resp.
Transition secondaire I-secondaire II					
11.1 Soutenir les jeunes ayant de la peine à intégrer le secondaire 2 (case management).		selon avancement du projet « transition »	Le projet de la CDIP intitulé Transition scolarité obligatoire – degré secondaire II est terminé. Les résultats de ce projet sont contenus dans un rapport soumis à une consultation officielle jusqu'à fin mai 2011. La suite est assurée via deux propositions contenues dans ce rapport, une des partenaires nationaux, une sous la forme de recommandations de la CDIP aux cantons.		JPM
11.2 Développer et mettre en place les profils de compétence et connaissance romands pour les élèves en fin de la scolarité obligatoire (en lien avec la CCO de la CIIP et la CDIP afin d'assurer l'articulation avec d'autres dispositifs d'orientation). (En collaboration avec la Taskforce transition de la CDIP)		2011	Cf. 1.6 Le mandat du projet Profils de compétence et de connaissance se limite dans cette première phase à une simple attestation des connaissances/compétences. Une utilisation à des fins d'orientation n'est pas prévue pour le moment et devrait être discutée une fois le projet terminé	Fin 2011	
11.3 Assurer la participation aux réseaux scientifiques en matière de transition au niveau romand, suisse et international.		continu	Participation à une journée d'échange à l'UNINE sur les problématiques de recherche liées à la transition-intégration. Participation au « Réseau international de recherche sur l'éducation et la formation des jeunes (IRNYET) ».		
11.4 Participer aux activités de la Fondation des Régions Européennes pour la Recherche en Éducation et en Formation (FREREF) sur la thématique de la transition entre scolarité obligatoire, formation professionnelle et emploi.	SG CIIP		Fin du projet Leonardo Regio LLL		CBE

12. STATUT ET IMAGE DE L'ENSEIGNANT

Renforcer l'image de la profession enseignante.

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.10	Nouveau délai	Resp.
12.1 Poursuivre le partenariat avec le SER, dans le domaine du statut et de l'image de la profession enseignante.		continu	À l'étude		
12.2 Développer et mettre en place une politique d'évaluation de l'enseignement.	SG CIIP		À l'étude		CBE
12.3 Harmoniser les conditions de la mobilité des enseignants			À l'étude		

13. ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ

Préparer l'avenir de l'enseignement spécialisé et l'harmonisation romande de l'offre et de la demande

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.10	Nouveau délai	Resp.
13.1 Mettre en oeuvre la RPT :réaliser la période transitoire ;coordonner les concepts cantonaux	CES	31.12.2010	5 cantons ont ratifié l'Accord sur la pédagogie spécialisée	31.12.2011	
13.2 Adapter les objectifs de l'enseignement spécialisé en conformité avec l'accord CDIP relatif à la pédagogie spécialisée.	CES	31.12.2010	Passage de la logique d'assurance à une logique pédagogique. Intégration de la procédure d'évaluation standardisée dans les pratiques cantonales	31.12.2011	YDE
13.3 Enseignement spécialisé et Plan d'études romand : adapter les Objectifs d'apprentissage	CES et EPRO du projet PER	en continu	Elaboration de modèles pour adapter les progressions et les attentes du PER	en continu	
13.4 Scolarisation des enfants sourds et malentendants mener à son terme l'Observatoire de la surdité ;poursuivre les projets d'Observatoire de la surdité.	CES, CSPS, HEPL	31.12.2009	L'observatoire a produit un quatrième rapport annuel	31.12.2012	
13.5 Scolarisation d'élèves en situation de handicaps autres que la surdité ou la malentendance Etudier la problématique des élèves souffrant de :malvoyance ;troubles du comportement.	CES	continu dès 01.01.2009	La CIIP a demandé que l'état des lieux soit réalisé dans le domaine de la formation des interprètes en langue des signes, de l'autisme et de la dyslexie.	en continu	
13.6 Veille technologique Etudier l'impact des progrès techniques relatifs à divers handicaps sur la gestion des populations concernées.	CES, CSPS	continu dès 01.01.2009	Collaboration avec OFS.	en continu	

14. POLITIQUE CULTURELLE

Maintenir et renforcer l'identité romande sur le plan culturel en vue de constituer en Suisse romande un pôle culturel fort selon trois axes.

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.10	Nouveau délai	Resp.
14.1 Proposer pour la Suisse romande un instrument permettant de donner des moyens de production à des spectacles théâtraux d'envergure susceptibles de toucher un large public et fédérer les ressources financières affectées à ce but.		2012	Création de l'association Label + théâtre romand. Fonds commun alimenté à raison de 500.000 francs par les cantons romands pour une phase pilote de deux ans (2011-2012)		CGS
14.2 Améliorer la formation préparatoire aux études de théâtre, afin d'accroître le bagage des candidats qui souhaitent se former à la HETSR ou dans des institutions du même type à l'étranger.		2012	Inventaire des filières préparatoires fait par la CDAC.		
14.3 Examiner la constitution d'un nouveau fonds romand de soutien à la création audiovisuelle, en intégrant la composante bernoise francophone.		2012	Déclaration d'intention signée par les cantons CIIP (sauf BE) en faveur d'une Fondation romande pour le cinéma.		
14.4 Bibliothèques publiques - développer des synergies entre les cantons, par exemple en créant une centrale d'achat commune; - favoriser l'accès des migrants aux bibliothèques publiques.			Pas encore traité par la CDAC.		

15. INTÉGRATION DE LA FORMATION VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Réaliser la notion de développement durable dans la pratique enseignante.

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.10	Nouveau délai	Resp.
15.1 Faciliter l'intégration du concept de développement durable au sein de l'école, dans l'enseignement et dans le PER : - coordonner les travaux du GREDD - coordonner les travaux du réseau Education en vue du développement durable - organiser les journées pratiques et les colloques annuels ainsi que le Forum bisannuel	SG CIIP, FED, FEE, GREDD	en continu	FED et FEE ont été impliquées dans les travaux d'aménagement du PER Le GREDD ne s'est pas réuni en 2010. Le réseau n'est pas encore créé L'effort en 2010 a porté sur l'organisation d'un Forum DD qui aura finalement lieu en 2011	09.02.2011 nov. 2011	YDE

16. RELATIONS ÉCOLE-PARENTS / SOCIÉTÉ

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.10	Nouveau délai	Resp.
16.1 Soutenir activement une participation institutionnalisée des parents dans l'école.	SG CIIP		à l'étude		CBE
16.2 Délimiter le rôle des parents et des enseignants dans la mission de l'école.			à l'étude		

17. RECHERCHE ET DOCUMENTATION (Voir aussi le rapport annuel IRDP, document séparé)

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.10	Nouveau délai	Resp.
Missions principales de l'IRDP					
17.1 Consolider les coopérations entre acteurs de recherche romands en fonction des besoins de l'Espace romand de formation.	IRDP	continu	Soutien à des associations de chercheurs participation à des colloques et échanges avec des chercheurs. Organisation de colloques. Collaborations avec Universités et HEP pour la constitution d'un centre de compétence en didactique du français langue première. Lancement de la conférence interinstitutionnelle de recherche en éducation BEJUNE. Au niveau Suisse participation à la CODICRE-CH et à la CODICRE SRTI. Mise en place d'un consortium national PISA. Au niveau international participation au conseil d'administration de l'INRP à Lyon. Accompagnement de l'intégration de l'INRP dans l'École normale supérieure de Lyon. Divers comités scientifiques.		MBE
17.2 Préparer et instrumentaliser les travaux du Conseil de la recherche en éducation (CRE) et favoriser dans ce cadre la mise en réseau, le rapprochement et la collaboration des équipes de recherche en éducation, y compris celles du niveau tertiaire.		continu	Le Conseil de la recherche en éducation ne s'est pas réuni en 2010, souhaitant aligner son fonctionnement sur la mise en place du PER		

suite >>

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.10	Nouveau délai	Resp.
17.3 Gérer la coordination et participer aux recherches en éducation et en formation au niveau romand dans les domaines d'évaluation : des systèmes de formation, - des standards, - des curriculums, - des moyens d'enseignement, - des didactiques en langues et mathématiques, - des établissements de formation, - des pratiques enseignantes et des apprentissages, ainsi que des performances des élèves.	IRDP	continu	Cf. 1.2, 1.5, 1.6, 11.3 17.1 Participation aux groupes de travail thématiques de la CIIP : GREF, GREL, GREM. Correction des standards HarmoS avant consultation. Evaluation des moyens de mathématique 7-8-9. Informatique dans l'enseignement des mathématiques. Evaluation de l'Allemand langue étrangère avec le canton de Vaud. Evaluation de l'introduction d'une deuxième langue dans les cantons alémaniques Nord-Ouest (Projet Passepartout). Participation à plusieurs dossiers liés aux langues : terminologie grammaticale, GRAFELect, CARAP, Eole et patois.		MBE
17.4 Assurer le suivi scientifique des innovations introduites dans l'enseignement par la CIIP, mise en place d'indicateurs pour l'Espace romand de la formation et l'élaboration d'études prospectives.		continu	Projet « Indicateurs intercantonaux » pour la présentation d'indicateurs en éducation. Récolte systématique des données disponibles dans les publications et sur le site de l'OFS par rapport à divers thèmes. Les premiers résultats ont été mis en ligne sur le site de l'IRDP. Mais des difficultés importantes subsistent par manque de production de données compatibles avec la problématique régionale. Une collecte des informations sur les recherches suisses a été rédigée : « L'influence des parents sur le processus d'orientation professionnelle : approche pluridisciplinaire ».		
17.5 Assurer les services de documentation et de veille documentaire pour l'ensemble des organes de la CIIP.		continu	Activités courantes de documentation. Participation au serveur EDUDOC, revue de presse, veille documentaire. Etude pour la conservation et mise en valeur de documents audiovisuels pour la recherche et formation en éducation. Exposition lors de différents colloques, exposition consacrée à la lecture. Etude pour une migration sur RERO.		

18. GLOSSAIRE DES PATOIS DE LA SUISSE ROMANDE

Actions, étapes	Qui fait quoi	Echéance	Etat au 31.12.10	Nouveau délai	Resp.
Suivre le mandat de prestation confié à l'Université de Neuchâtel pour accomplir les missions du GPSR.	Commission scientifique GPSR-UniNE	continu (depuis 2008)	Deux fascicules achevés en 2010		DFO

Deuxième partie

ORGANES TRANSVERSAUX
ET
ORGANISMES SUBVENTIONNÉS

Conférence intercantonale de l'Instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, CIIP

Conférence des secrétaires généraux, CSG



Elisabeth Baume-Schneider
présidente de la CIIP



Olivier Tschopp
président de la CSG

MANDAT

La Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) exerce ses activités au profit des cantons latins conformément aux statuts du 9 mai 1996.

La Conférence des secrétaires généraux (CSG) réunit les secrétaires généraux des départements de l'instruction publique des cantons membres ou les chefs de service qui assument une fonction analogue et désignés par le chef de département. Elle préavise, cas échéant d'entente avec les conférences de chefs de service concernées, l'ensemble des objets soumis à la Conférence.

THÈMES TRAITÉS EN 2010 - RÉALISATIONS

Commission interparlementaire : les deux accords intercantonaux, *HarmoS* (Harmonisation de la scolarité obligatoire) au niveau national et CSR (Convention scolaire romande) au niveau romand, sont entrés en vigueur le 1^{er} août 2009. La commission interparlementaire chargée du contrôle parlementaire de la CSR a été mise en place. Elle a tenu trois séances en 2010 : les 22 janvier, 16 septembre et 10 octobre.

La CIIP a ainsi remis à la commission les documents nécessaires, soit les comptes 2009, le budget 2011 et un rapport d'activités axé sur les réalisations effectuées conformément aux articles de la CSR, du 1^{er} août au 31 décembre 2009.

Réorganisation de la CIIP

Le **plan de réorganisation de la CIIP** proposé dans le rapport du Secrétaire général d'octobre 2006 est progressivement mis en oeuvre. Les travaux 2010 ont principalement porté sur les bases légales de la CIIP (adaptation des statuts de 1996), ainsi que son organisation financière. Le Secrétaire général a déposé un rapport bilan le 25 novembre 2010. Le bouclage du dossier est prévu à l'automne 2011.

Au niveau des ressources, l'étude menée par une *Task Force* financière a permis d'envisager un fonctionnement différent du dispositif visant à mettre à disposition les moyens d'enseignement et les ressources didactiques nécessaires à l'enseignement dans les cantons romands. Le résultat des travaux est prévu à l'automne 2011. Une planification financière sur quatre ans est envisagée.

Plan d'études romand (PER): la CIIP a adopté le 27 mai 2010 la première version du PER. Cet événement historique a débouché sur les premières actions de formation romande des personnes qui seront chargées dans les cantons de l'introduction du PER dès août 2011. La version en ligne (plateforme PER ou « PPER ») a été ouverte en automne 2010. Le PER est donc intégralement accessible pour les internautes (www.plandetudes.ch).

Moyens d'enseignement et ressources: la CIIP a adopté la planification de la mise à disposition des nouveaux moyens d'enseignement romands, tenant compte du PER. Cette planification, proposée par la Commission d'évaluation de la CIIP, fera l'objet d'ajustements réguliers en fonction des ressources à disposition.

Politique des langues

Enseignement de l'anglais: la CIIP a procédé à l'adjudication du marché public destiné à mettre à disposition des cantons un moyen d'enseignement unique d'anglais pour les degrés 7 à 11 (selon la nouvelle numérotation HarmoS). L'introduction de l'enseignement de l'anglais à l'école primaire est prévue dès l'année scolaire 2013-2014.

Enseignement de l'allemand: la CIIP a décidé le lancement d'un nouvel appel d'offre publique visant à renouveler les moyens d'enseignement d'allemand pour le second cycle primaire et le cycle secondaire.

Maturité spécialisée et Plan d'études romand: la CIIP a mandaté un groupe de travail chargé principalement d'élaborer un plan d'études romand menant à la maturité spécialisée Santé.

FORDIF (formation des cadres scolaires): la CIIP a décidé d'adapter la formation FORDIF au profil édicté par la CDIP.

Formation de danseur-danseuse interprète: la CIIP a pris acte avec satisfaction de la déclaration d'intention signée par les cantons de Genève et Vaud et la HETSR et ainsi de l'aboutissement, en ce qui la concerne, des démarches qu'elle a engagées pour la mise sur pied d'une filière de formation en danse en Suisse romande. Cette filière devrait être ouverte en 2011.

Media et technologies de la communication: la CIIP a adopté la nouvelle Convention la liant à la Radio Télévision Suisse (RTS). La collaboration dans ce domaine est excellente et permet la mise à disposition des enseignants et des élèves de nombreuses ressources utiles au travail en classe et à l'atteinte des objectifs du PER.

Fondation romande pour le cinéma : soucieuses de favoriser des projets communs et de renforcer son action par une collaboration renforcée, la CIIP ainsi que les villes de Genève et de Lausanne ont signé une déclaration d'intention en vue de la création d'une fondation romande pour le cinéma.

Ethique et lutte contre l'homophobie: la CIIP a décidé de se saisir de cette question cruciale en l'élargissant à toute forme de discrimination.

Programme d'activités: la CIIP a adopté les rapports 2009 de la CIIP et de l'IRDP; elle a pris acte du rapport d'activités de RERO.

Finances: la Conférence a adopté les comptes 2009 et le budget 2011 de la CIIP, de l'IRDP, du Fonds des moyens d'enseignement et des ressources didactiques, ainsi que ceux de RERO.

Elle a prévu une augmentation de 2 % des contributions cantonales, bloquées depuis quatre ans. Certains projets sont financés par des contributions affectées.

Coopération internationale

FREREF: comme membre de la Fondation des régions européennes pour la recherche, l'éducation et la formation (FREREF), la CIIP a participé aux travaux des régions dans le cadre de projets européens touchant notamment à la mobilité des apprentis, le système de reconnaissance des crédits en formation professionnelle (ECVET), la problématique de la transition Ecole – vie active ou encore le décrochage scolaire. Elle a adopté les mesures nécessaires à l'organisation de l'Université européenne d'été prévue les 29, 30 et 21 août 2011 à Neuchâtel.

FRANCOPHONIE: la CIIP, en collaboration avec le SER (Syndicat des enseignants romands) et la FAPERT (fédération des associations de parents d'élèves), a activement participé au Sommet de la francophonie de Montreux en octobre 2010. Le Secrétariat général a notamment animé un chalet

du *Village de la Francophonie*, contribuant ainsi à une bonne communication des activités de la CIIP, de l'IRDP, de la DLF (Délégation à la langue française).

La CIIP s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année 2010 : les 11 mars, 27 mai, 16 septembre et 25 novembre. Elle a reçu une délégation du SER lors de sa séance du 11 mars 2010. La CIIP

Le 25 novembre, la CIIP a nommé Olivier Maradan au poste de secrétaire général de la CIIP. Entrée en fonction : 1^{er} avril 2011.

La CSG s'est réunie à six reprises : les 10 février, 28 avril, 5 juillet, 25 août, 27 octobre et 1^{er} décembre. La CSG

La séance plénière des conférences de chefs de service a eu lieu le 30 novembre 2010 à Locarno.

La CSG et la CLPO ont tenu une séance commune le 1^{er} décembre 2010.

Violaine Blétry-de Montmollin a succédé à Alain Becker dans la fonction de secrétaire générale de Neuchâtel.

Groupe d'appui à la gestion financière de la CIIP

MANDAT

Par décision du 17 septembre 2009, la CIIP a adopté un mandat d'analyse de la planification financière pour le financement de la Conférence. Un groupe d'appui est institué afin de proposer à la CIIP des modes de financement des cantons dans le but de parvenir aux objectifs fixés (article 1). Les membres sont des spécialistes des questions financières des administrations cantonales. Les cantons de Fribourg, Jura, Neuchâtel et Vaud sont représentés.

Le groupe a jugé indispensable de fournir à la CIIP une vue d'ensemble globale de la gestion financière de la CIIP. Il a travaillé à l'élaboration de plusieurs recommandations afin d'obtenir des décisions de principe permettant de mettre en place, rapidement, les instruments et la procédure financière de demain. La CIIP a pris acte du rapport le 11 mars 2010. Thèmes traités

Les recommandations sont les suivantes :

1. créer une Task Force en vue d'intensifier les travaux liés au financement des moyens d'enseignement compte tenu de l'abandon prévisible du Fonds ;
2. créer une commission des finances pour la CIIP dans son entier ce qui implique la dissolution de la commission financière actuelle chargée de l'administration du Fonds des moyens d'enseignement ;
3. établir un plan de vente du portefeuille du Fonds des moyens d'enseignement en fonction des besoins.

Introduit par la présidente de la CIIP, puis sous les présidences respectives d'Olivier Tschopp et d'Alain Becker, le groupe s'était réuni à quatre reprises d'août à décembre 2009, mais plus en 2010, son rapport ayant été déposé début 2010. Le Groupe

Secrétariat général de la Conférence, SG



Christian Berger
secrétaire général de la CIIP

Pour le secrétariat général de la CIIP, l'année 2010 a été marquée par l'adoption par la CIIP de la première version du Plan d'études romand (PER), ainsi que par le suivi et l'entrée en vigueur de la Convention scolaire romande (CSR).

Thèmes traités

Dans la foulée des propositions du rapport du secrétaire général « CIIP 2010 », commandé par la CIIP et déposé le 30 octobre 2006, le volet des bases légales a été mis en chantier, suite à l'adoption de la CSR. Il s'agit principalement d'adapter les statuts de la CIIP - datant de 1996 - et de préparer un règlement d'application de la CSR. L'organigramme de la CIIP (organes, processus de fonctionnement) est à l'étude : des propositions seront faites en 2011. Sur le plan financier, une étude a été initiée afin de préparer la CIIP et les cantons au nouveau contexte de l'*Espace romand de la formation* (ressources, financement des activités de la CIIP).

Plan de réorganisation de la CIIP

Le secrétaire général, ainsi que les collaborateurs et collaboratrices du secrétariat général, ont œuvré à la réalisation des objectifs de la CIIP en fonction de son programme d'activités 2009-2012. Le présent rapport annuel 2010 permet de faire l'état de la situation dans tous les domaines d'intervention du secrétariat général.

Activités

A noter l'implication forte dans le cadre du Sommet de la Francophonie que la Suisse a accueilli à Montreux en automne 2010. Le secrétariat général a animé un chalet dans le *Village de la Francophonie*, avec le soutien de l'IRD, de la DLF, du Conseil de la coordination, du SER et de la FAPERT. Il a ainsi pu présenter les principales réalisations en matière de plan d'études et de moyens d'enseignement.

Myriam Schneider, secrétaire, a quitté le secrétariat général le 31 décembre 2010. Sylvette Deguin lui a succédé.

Personnel

Michel Nicolet est toujours en congé maladie de longue durée.

Souad Hachler a terminé son mandat de suppléance en juillet 2010.

Nicolas Ryser (canton de Vaud) avait été engagé comme coordinateur des moyens d'enseignement d'avril 2009 à mars 2011.

Conseil de la coordination, CC



Jean Delacrétaz
président de la CC

MANDAT

Le Conseil de la coordination (ci-après le Conseil) a pour fonction de conseiller la Conférence en associant à son action l'ensemble des milieux concernés (responsables d'autorités et d'établissements scolaires, enseignants, parents d'élèves, parlementaires et représentants d'autres milieux économiques et sociaux). Il est un lieu de réflexion et d'échanges de vues, ainsi que d'avis et de propositions à l'intention de la Conférence. Sur demande ou de son propre chef, le Conseil examine, notamment sous l'angle de la pédagogie, les projets et travaux de la Conférence.

HarmoS et Convention scolaire romande (CSR): le Conseil a suivi la mise en place de la Commission interparlementaire chargée du contrôle de la mise en œuvre de la CSR.

Thèmes traités

Plan d'études romand (PER): le Conseil a pris connaissance des aménagements apportés à la première version du PER, mise en consultation. Il a pris acte avec satisfaction de l'adoption du PER par la CIIP le 27 mai 2010.

Francophonie: le Conseil a reçu Son Excellence l'Ambassadeur Libere Bararunyeretse, représentant de la mission permanente de l'OIF auprès des Nations Unies. Cette séance du 28 mai 2010 a ainsi été l'occasion de faire le point sur les dossiers de l'Organisation internationale de la Francophonie, notamment celui du Sommet de la Francophonie, accueilli par la Suisse en 2010. Le Conseil s'est d'ailleurs impliqué dans l'organisation et la tenue du chalet de la CIIP dans le *Village de la Francophonie* à Montreux en octobre 2010.

Dissolution du Conseil de la coordination

Suite à la mise en place de la Commission interparlementaire, le Conseil a mené une réflexion sur son avenir, compte tenu notamment du rapport « CIIP 2010 » déposé en octobre 2006 par le secrétaire général de la CIIP. Le Conseil a proposé sa dissolution à la CIIP, qui l'a acceptée. **Le Conseil de la coordination a tenu sa dernière séance le 3 décembre 2010.**

Afin de pallier des carences possibles dans la communication, le Conseil a proposé la mise en place d'une **plateforme d'échanges**, au niveau du secrétariat général de la CIIP, réunissant des représentants du Syndicat des enseignants romands (SER), de la Fédération romande des associations de parents d'élèves (FAPERT), ainsi que des directions des écoles primaires, des écoles secondaires, des gymnases et lycées.

Le Conseil a tenu trois séances en 2010: le 29 janvier, 28 mai et 3 décembre.

Le Conseil

Départ de Janine Hagmann, députée genevoise.

Conférence latine de l'enseignement obligatoire, CLEO



Daniel Christen
président de la CLEO

MANDAT

La conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO) est un instrument de travail de la CIIP au sens de l'art. 31 à 35 des Statuts. Elle traite des questions relevant de l'ensemble de la scolarité obligatoire.

Plus particulièrement, elle :

- étudie et propose à la Conférence des mesures de coordination ou de réalisations communes ;
- exécute les décisions de la Conférence et assure leur application dans les cantons ;
- formule des avis sur tout objet qui lui est soumis par la Conférence ou la Conférence des secrétaires généraux ;
- tient lieu de plate-forme d'informations réciproques entre les services de l'enseignement des cantons.

Elle collabore avec le secrétaire général de la CIIP pour la préparation des décisions de la Conférence et pour la surveillance de leur exécution.

THÈMES TRAITÉS EN 2010

A chacune de ses séances, la CLEO a fait le point sur l'avancement du PER, en particulier sur les volets suivants :

Plan d'études romand (PER)

Concept-cadre d'information et de formation du corps enseignant : s'appuyant sur un « sous-groupe de pilotage », composé de trois de ses membres (MM. Schürch, Beytrison et Martin), chargé de coordonner l'introduction du PER dans les cantons, la CLEO a débattu de ce concept. Elle a marqué sa préférence pour une coordination romande uniquement de la formation des « formateurs de formateurs » ; et affirmé sa volonté que tous les enseignants reçoivent la même information générale lors de cette introduction ;

Concept de suivi, évolution et évaluation : tout en souhaitant être au centre des discussions de ce concept de suivi, la CLEO a refusé d'en être le « chef de pilotage » ;

Version 1.9 : la CLEO a pris position et apporté un certain nombre de remarques sur le rapport de l'équipe de projet relatif aux aménagements apportés au PER suite à la consultation de 2008. La CLEO a demandé qu'une version pdf du PER soit aussi disponible. Ce souhait de disposer de fichiers pdf s'applique aussi à tous les moyens d'enseignement, selon des modalités à négocier avec les éditeurs ;

Versions tout public : les projets en préparation de « brochure » et de « dépliant » (traduit en plusieurs langues) destinés à informer largement sur le PER ont été présentés à la CLEO. Le premier, d'une cinquantaine de pages, s'adressera prioritairement aux enseignants ; le second, aux parents et au grand public.

Dotations et grilles horaires : la CLEO a demandé officiellement à être saisie de ce dossier,

conjointement avec la CSG. Elle a délégué deux de ses membres (MM. Gurtner et Chételat) pour la représenter au sein du groupe de travail CSG-CLEO constitué à cet effet. Globalement, la CLEO souhaite privilégier l'harmonisation des grilles horaires plutôt que leur uniformisation. Pour elle, soit le PER et les grilles horaires représentent deux « lignes directrices », a priori parallèles, mais qui finiront bien, avec le temps, par se rejoindre pour atteindre les objectifs du PER ; soit la grille horaire est vue comme une sorte de « socle minimum » nécessaire pour atteindre les objectifs (minimaux) du PER.

Des discussions ont eu lieu avec la CSG lors de la séance conjointe du 5.7. Il en est ressorti pour l'essentiel que la priorité devait d'abord être mise sur l'implantation du PER ; et que, sur un plan politique, il était inéluctable de « mutualiser » les compétences et ressources (notamment en vue du monitoring national).

Epreuves
communes
romandes

Français

L'Atelier du langage (AL) et Français, Livre unique (LU) 10^e : la CLEO a validé le rapport de la commission de vérification des ouvrages de 10^e de ces deux collections ;

Séquences didactiques : la CLEO a pris connaissance du rapport final de l'IRDP sur l'évaluation du moyen d'enseignement « S'exprimer en français », et apporté quelques modifications aux propositions ;

Langues

Anglais

La CLEO a participé à la préparation de la phase pilote d'introduction du moyen d'enseignement d'anglais prévue en 2011-2012, notamment en fournissant des établissements et des « répondants » d'anglais cantonaux.

Allemand

La CLEO s'est prononcée positivement sur le contenu de l'AOP (appel d'offre public) en préparation pour renouveler les moyens d'enseignement d'allemand (5^e-11^e) dès 2014. Ses discussions ont notamment porté sur la langue à utiliser pour les consignes et les explications grammaticales. Elle a rappelé à cet égard l'importance de rendre ces consignes compréhensibles aux personnes aidant les élèves à leurs devoirs.

Mathématiques, degrés 1-2 / 5-6 / 9-11 : la CLEO a validé le processus d'aménagement proposé ;

« Géographie » 3^e cycle / « Sciences » 3^e cycle / « Musique » (ensemble de la scolarité obligatoire) : la CLEO a donné son accord à l'ouverture d'un chantier dans ces trois domaines ;

Moyens
d'enseigne-
ment

Géographie 5-8 : se basant sur le rapport final du groupe d'experts, la CLEO a validé la proposition de la ComEval consistant à adapter des moyens d'enseignement existants ;

Histoire 5-8 : se basant sur le rapport final du groupe d'experts et malgré quelques réticences, la CLEO a aussi validé la proposition de la ComEval et autorisé le lancement de travaux en vue d'un nouveau manuel romand ;

Histoire 9-11 : sur proposition de la ComEval, la CLEO a autorisé l'ouverture d'un chantier Histoire 3^e cycle ;

Arts visuels : contrainte de fixer des priorités, la CLEO a demandé de différer l'ouverture du chantier « Education visuelle et artistique » ;

ACT-TM-ACM : la CLEO s'est prononcée sur le rapport du groupe de travail pour le recensement des besoins des cantons en matière de moyens d'enseignement pour les activités créatrices. Elle a préavisé positivement l'ouverture sans délai d'un chantier pour les ressources didactiques destinées aux enseignant-e-s dans tous les types d'activités créatrices et manuelles ; et la création d'un réseau de responsables afin de mutualiser les ressources de la discipline au niveau romand avec représentation de tous les cantons.

Sciences humaines et sociales (SHS) : la création d'un groupe permanent SHS a été préavisé négativement ;

Planification d'introduction des nouveaux moyens d'enseignement : la CLEO s'est réjouie de l'élaboration sous la conduite de la ComEval d'un tableau récapitulatif d'introduction des nouveaux

moyens d'enseignement. Elle a pris note qu'il devait être considéré comme un « fil rouge », une certaine « souplesse cantonale » devant subsister pour le mettre en œuvre. Elle a demandé à pouvoir y avoir accès en permanence (par exemple sur le site de la CIIP).

Perspectives de collaboration entre CRoTCES et CIIP

CRoTCES–CIIP

La CLEO a reçu lors de sa séance de janvier le bureau de la CRoTCES, composé de Jean Delacrétaz (président), Claude Wetterli (VD) et Paul Gay-Crosier (VS). La discussion a principalement porté sur :

- la collaboration entre la CRoTCES et la CIIP pour les années à venir ;
- la formation de base et continue des chefs d'établissements scolaires ;
- la formation des enseignants selon le régime dit de Bologne .

En conclusion, les pistes de collaboration suivantes ont été dégagées :

- développer la représentation des « cadres intermédiaires » dans certains organes CIIP (par exemple ComEval) ;
- organiser une rencontre annuelle entre les bureaux CLEO et CROTACES.

Lignes directrices pour la formation des enseignants chargés de l'information scolaire et professionnelle

Information scolaire et professionnelle

La CLEO a discuté du rapport du groupe de travail mixte CCO-CLEO, en présence d'Isabel Taher-Sellés, membre vaudoise de la CCO. Elle a proposé d'établir des lignes directrices latines pour la prise en charge de l'information scolaire et professionnelle (ISP) et étendu le mandat du groupe. Dans celui-ci, les principes sous-jacents au bilan d'orientation en 8^e tels qu'élaborés par la CCO devraient être intégrés.

FORDIF: adaptation de l'offre au profil CDIP

FORDIF

La CLEO a été consultée sur l'adaptation du contenu de la formation FORDIF afin de répondre au profil de la CDIP (passage de 10 à 15 crédits ECTS¹ pour le CAS²), et sur l'allongement de la formation (et la hausse de son coût) qui en résulte.

Le concept envisagé de l'édition 2011 de la journée RomandTIC a été présenté à la CLEO. Elle a souscrit à l'intention de mettre l'accent sur l'aspect pédagogique des MITIC et d'y déléguer prioritairement des « répondants cantonaux » de domaines. Enfin, la CLEO a pris note de la volonté de la CSG que les cantons (et non pas la CIIP) financent cette journée.

Journée RomandTIC 2011

Prévention du suicide, identité sexuelle et homosexualité

Prévention

Saisie de cette thématique sur demande de la CIIP suite à la parution de l'ouvrage d'Elisabeth Thorens Gaud « Adolescents homosexuels, des préjugés à l'acceptation », la CLEO a confirmé l'importance de la question de l'homophobie en milieu scolaire. Elle a cependant estimé qu'elle devait être traitée de manière globale avec celle de la « discrimination au sens large ». Elle a pris acte de la position du Réseau des responsables cantonaux Promotion de la santé à l'école sur ce sujet et demandé que ce dernier suive ce dossier.

1 *European Credit Transfert System* (Système européen de transfert de crédits)

2 Certificate of Advanced Studies

Révision du site www.ciip.ch

Un projet de maquette de site CIIP révisé a été soumis à la CLEO. L'idée consistait à transformer ce site en « porte d'entrée privilégiée » pour tout ce qui touche à l'école romande. Sans vouloir remplacer (ou doubler) les sites cantonaux (ou nationaux), l'intention était d'agréger le plus de données possible ayant trait à l'harmonisation scolaire. Dans l'ensemble, la CLEO s'est montrée favorable à ce projet de refonte et prête à s'investir en fournissant des informations cantonales utiles (par le biais d'un « répondant cantonal » collaborant à sa maintenance).

Un second projet, plus « institutionnel », lui a été présenté en décembre, suite aux réticences exprimées par la COMETE sur le premier projet de type « portail ».

La CLEO a été informée (et a répercuté dans les cantons) les offres :

- de la Société suisse des professeurs de sciences naturelles d'organiser des cours de mise à jour sur la sécurité en classe et au laboratoire de chimie ;
- de la Fondation A Capella de distribuer des gommettes aux classes accueillant un ou plusieurs enfants sourds.

Séances 2010 : 27 janvier, 24 mars, 20 avril, 16 juin, 5 juillet (séance commune avec la CSG), 29 septembre et 1^{er} décembre.

Présidence : Daniel Christen, directeur général de l'enseignement obligatoire (DGEO) du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) du canton de Vaud.

Secrétariat : Caroline Codoni-Sancey, collaboratrice scientifique au SG-CIIP.

Composition du Bureau : Daniel Christen (VD), président ; Léon Gurtner (FR), vice-président ; Georges Schürch (GE) et Caroline Codoni-Sancey (SG-CIIP).

Mutations : aucune.

Site internet
CIIP

Divers

La conférence

Commission pédagogique, CP



Serge Martin
président de la CP

MANDAT

Créée en 1998, la commission pédagogique (CP) a un rôle primordial dans tous les dossiers qui revêtent un accent pédagogique prononcé. Ainsi, l'introduction d'un nouveau moyen d'enseignement et celle du Plan d'études romand (PER) constituent des domaines qui relèvent de sa compétence.

Enseignement du français: la CP a suivi de près les travaux concernant *Mon manuel de Français*, *Atelier du langage* et *Livre unique*, *L'île aux mots* et *Grindelire*.

Thèmes traités

Enseignement de l'allemand: prise de connaissance du cahier des charges de l'AOP (appel d'offre public), cahier des charges qu'elle a accepté avec deux propositions de modification.

Enseignement de l'anglais: suivi de l'avancement de l'AOP d'anglais.

Elèves allophones: demande que le rapport du groupe d'experts soit complété.

Enseignement des mathématiques: suivi de près les travaux en cours pour Maths 9/10/11 et mise sur pied d'une commission de vérification.

Histoire: préavis positif à l'ouverture d'un chantier pour les moyens d'enseignement pour Histoire 3^e cycle. La CP a d'autre part soutenu l'avis de la ComEval en proposant la réalisation d'un nouveau moyen romand pour Histoire 5-8.

Éducation visuelle et artistique: préavis favorable à l'ouverture d'un chantier pour les moyens d'enseignement sur l'ensemble de la scolarité obligatoire (1-11).

Travaux des groupes de référence: suivi des travaux des différents groupes de référence de la CIIP: GREF (enseignement du français), GREL (enseignement des langues étrangères), GREM (enseignement des mathématiques).

Enseignement du français: la CP a procédé à la vérification des moyens d'enseignement *L'île aux mots*, *Mon Manuel de français*, *Atelier du langage* et *Français livre unique*.

Réalisations

Moyens d'enseignement: la CP a donné un préavis positif à l'ouverture de chantiers en vue de l'introduction de moyens d'enseignement adaptés au plan d'études romand en Histoire 3^e cycle, Éducation visuelle et artistique et Activités créatrices textiles.

Intégration des technologies de l'information et de la communication: la CP a confirmé son engagement pour une journée d'échanges - RomandTIC - qui se tiendra en 2011.

La CP a siégé à quatre reprises en 2010: les 9 mars, 6 mai, 9 novembre et 10 décembre 2010.

La commission

Roberto Stocco, collaborateur scientifique, a repris la représentation du SG/CIIP en août 2010, en lieu et place de Christian Berger.

Formation en Direction d'Institutions de Formation, FORDIF



Daniel Forchelet
président de la commission CIIP-FORDIF

La CIIP a décidé en 2007 de transformer l'ancienne offre de formation des cadres scolaires (FORRES) en une offre de formation reconnue comme filière tertiaire. Un contrat de prestations a été conclu entre la CIIP et le consortium FORDIF réunissant la Haute école pédagogique du canton de Vaud (HEP Vaud), l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP) et l'Université de Genève (UNI-GE).

Le dispositif FORDIF propose trois niveaux de formation, correspondant à trois certifications consécutives et distinctes :

- 1) **Certificat** en administration et gestion d'institutions de formation – CAS ;
- 2) **Diplôme** en gestion et direction d'institutions de formation – DAS ;
- 3) **Master** en direction d'institutions de formation et politique de l'éducation MAS.

La filière CAS

La seconde volée intercantonale de la filière CAS a démarré en septembre 2009 avec 50 participants, pour se terminer en mai 2010. Pour répondre à la demande, un CAS spécifique destiné à 56 nouveaux responsables d'établissements primaires fribourgeois a été mis sur pied en parallèle (août 2009 à juin 2010).

Thèmes traités
et réalisations

Passerelle FORRES – FORDIF

Une formation spécifique destinée aux porteurs d'une attestation FORRES ou ISFPF de directeur d'école a été développée sur mandat de la CIIP. Elle permet aux intéressés d'accéder aux trois crédits ECTS nécessaires pour l'obtention du CAS-FORDIF en administration et gestion d'institutions de formation. D'une durée de cinq journées, la seconde édition du « CAS-Passerelle » a eu lieu au printemps 2010 et a été suivie par 42 participants. Cette formation ne sera pas reconduite.

La provenance cantonale des 92 participants aux volées intercantionales (CAS et CAS-Passerelle) est la suivante: Vaud 36, Neuchâtel 16, Fribourg 13, Genève 13, Valais 7, Berne 5 et Jura 2. Un CAS supplémentaire, spécifique à 56 participants venant du canton de Fribourg, a également été mis sur pied.

57 % des participants au CAS sont actifs dans les degrés préscolaire et primaire. 25 % occupent des fonctions dans le secondaire I. 11 % proviennent du secondaire II (5 % des gymnases et écoles de culture générale; 6 % des écoles professionnelles). Enfin, 7 % des participants sont actifs dans le degré tertiaire ou occupent d'autres fonctions – inspecteurs scolaires, conseillers pédagogiques, syndicalistes, responsables au sein d'un département de l'instruction publique.

La provenance cantonale des participants aux volées intercantionales (CAS et CAS-Passerelle) est la suivante (en %) : Vaud 39, Neuchâtel 17, Fribourg 14, Genève 14, Valais 8, Berne 5 et Jura 2.

Filières DAS et MAS

Comportant 30 journées de formation, le DAS constitue la suite logique du CAS et s'adresse aux porteurs de ce premier titre. Le premier DAS (octobre 2009 à janvier 2011) compte 28 participants. Leur provenance cantonale est la suivante: Genève 10, Vaud 10, Valais 4, Fribourg 2, Neuchâtel 1 et Jura 1

22 participants suivent la seconde volée du DAS. Elle a débuté en novembre 2010 et se terminera en janvier 2012. La provenance cantonale des participants est la suivante: Genève 10, Fribourg 3, Vaud 3, Valais 3, Jura 2 et Berne 1. Enfin, l'ouverture d'un MAS, la suite logique du DAS, est prévue pour 2012.

Dispositif d'évaluation de la qualité

Le consortium FORDIF a développé un dispositif d'évaluation de la qualité de son offre par les participants. Ce dispositif repose sur quatre éléments:

1. Evaluation quotidienne de la qualité des journées de formation;
2. Evaluation par module de la qualité de la formation;
3. Evaluation de l'ensemble de la formation (CAS, DAS ou MAS);
4. Mise sur pied d'un groupe de référents composé de participants aux formations.

Profil CDIP pour les formations complémentaires Direction d'établissement scolaire

Le profil édicté par la CDIP le 29 octobre 2009 consiste en un CAS à 15 crédits, incompatible avec le mandat de prestations conclu entre la CIIP et le consortium FORDIF en 2008. En 2010, la Commission CIIP-FORDIF a proposé des scénarios de développement de l'offre de formation tenant compte du profil CDIP, des mesures transitoires et de la révision du mandat de prestations. Les négociations menées avec le consortium FORDIF ont permis de contenir l'augmentation des coûts dans une mesure acceptable, alors que le volume de formation du CAS a pratiquement doublé pour répondre au profil CDIP et à ses exigences élevées et terme de présentiel.

Ainsi, le CAS passera dès 2011 de 10 à 15 crédits et se déroulera sur deux ans au lieu d'une année. Le volume total du DAS restant à 30 crédits, les crédits supplémentaires à acquérir pour obtenir ce titre passeront, en conséquence, de 20 à 15.

Le 17 septembre 2010, la CIIP a accepté l'offre de la FORDIF relative à cette adaptation. A fin 2010, le nouveau contrat de prestations a été finalisé, il est en voie d'être signé.

Le nouveau CAS sera accrédité auprès de la CDIP courant 2011. Au titre des mesures transitoires, la reconnaissance rétroactive des CAS à 10 crédits délivrés depuis la création de la FORDIF sera demandée à la CDIP.

Manifestations - Réunions

Une cérémonie de clôture a eu lieu durant l'année sous revue. Elle s'est tenue à l'IDHEAP le 26 novembre 2010.

Dans le cadre de son mandat, le Comité de direction FORDIF - composé d'un représentant par Haute Ecole - s'est réuni à six reprises en 2010 (les 9 mars, 30 avril, 15 juin, 16 août, 25 octobre et 10 décembre pour des journées complètes de travail).

La Commission scientifique chargée du suivi scientifique du contrat de prestations s'est réunie le 22 mars et le 27 septembre 2010.

Une rencontre avec les répondants cantonaux s'est tenue le 26 janvier 2010.

Présidence: Daniel Forchelet, secrétaire général adjoint de la CIIP.

Secrétariat: Angélique Schriber, puis Séverine Erard, collaboratrices administratives au secrétariat général de la CIIP.

La commission

Fondation La Science appelle les jeunes, SAJ



Stefan Horisberger
directeur de SAJ

MANDAT

L'objectif de la fondation est de promouvoir la recherche auprès des jeunes afin d'assurer la relève dans le domaine de la science. Elle encourage les jeunes âgés de 10 à 21 ans en leur donnant l'occasion de participer à des semaines d'étude dans des instituts scientifiques, au Concours National avec leurs projets, ainsi qu'au « Swiss Talent Forum ».

En 2010, 11 semaines d'étude ont été organisées, auxquelles ont pris part 405 enfants et jeunes (+40 %). Cette forte progression est imputable aux deux semaines d'étude girls@science et boys@science, pour lesquelles un nouveau partenaire a pu être recruté : la Haute école pour la technique, basée à Brugg-Windisch. Ainsi, ce sont déjà 160 enfants âgés de 10 à 13 ans qui ont été incités en 2010 à étudier les matières MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et technique) (+250 %).

Fin avril, le 44^e Concours National a été organisé à l'Université de Bâle sous le patronage de la Présidente de la Confédération, Doris Leuthard, dans le cadre des festivités données en l'honneur du 550^e anniversaire. 88 chercheurs de la relève (+13 %) ont au total présenté 64 travaux individuels et collectifs. Les 22 meilleurs projets ont été récompensés par des prix spéciaux, qui ont donné le droit aux jeunes de participer à des expositions scientifiques internationales et à des forums de la jeunesse.

Dans le cadre d'un *workshop* de préparation, environ 40 jeunes de toute la Suisse ont élaboré en septembre 2010 - pendant trois jours - les contenus pour le 2^e *Swiss Talent Forum*, qui se tiendra en septembre 2011 sur le thème général *The Future of Health*.

En dépit de trois Concours Nationaux organisés en Suisse francophone (de 2007 à 2009), la Fondation n'a pas réussi à augmenter sensiblement la proportion de jeunes participants au concours issus de Romandie. En la personne de Mohamed Mokdad (mohamed.mokdad@sjf.c), la SAJ s'est adjoint les services d'un coordinateur qui prendra en charge le destin de la Romandie en 2011.

Mutations à l'intérieur du Conseil de fondation :

Karin Blumer succède à Alexandre Mossu (Novartis)

Nouveau : Ivo Bischofberger (Conseil des Etats, Appenzel Rhodes-Intérieures),

Nouveau : Marcel Kugler, Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP).

Activités

Résultats

La Fondation

Fondation des Régions Européennes pour la Recherche en Education et en Formation, FREREF



Jean Vanoye
président de la FREREF

MANDAT

L'association internationale «Fondation des Régions Européennes pour la Recherche en Education et en Formation» (FREREF) a pour buts, non lucratifs d'utilité internationale, de développer la recherche en éducation, en relation avec les problèmes politiques qui se posent dans les régions et les pratiques d'éducation et de formation qui s'y développent. Elle vise à promouvoir la coopération entre régions européennes dans ce domaine.

La FREREF a été créée en 1991 sur l'initiative de la Catalogne, de la Lombardie et des Rhône-Alpes ; très vite rejointes par le Bade-Wurtemberg, la Communauté Française de Wallonie-Bruxelles, le Canton de Genève et le Luxembourg. La CIIP est devenue membre de la FREREF le 1.1.2003 ; dès lors, la participation de la région de Suisse romande ne s'est plus limitée au seul canton de Genève. Aujourd'hui, plus d'une trentaine de Régions européennes participent aux travaux de la FREREF.

La FREREF vise à structurer les coopérations interrégionales afin de répondre à la fois aux attentes des Régions européennes et aux préconisations exprimées au niveau européen. La FREREF poursuit des actions qui permettent aux Régions-membres :

- d'être informées en continu sur les avancées du *lifelong learning* en Europe ;
- d'être accompagnées dans le conseil et l'expertise en matière d'appel à projets européens ;
- de partager leurs problématiques en matière de *lifelong learning* et d'y répondre ;
- d'avoir accès à l'expérience diversifiée et à la capitalisation des savoirs d'experts, de décideurs régionaux, d'acteurs de terrain, de chercheurs, de partenaires sociaux ;
- de disposer d'outils et d'une plateforme d'échanges de pratiques et de collaboration favorisant les innovations ;

Autant d'éléments qui permettent par ailleurs à une Région d'être valorisée et reconnue en Europe comme une région proactive dans la mise en pratique et en politique du LLL.

Le secrétaire général représente la CIIP au Conseil d'administration, ainsi qu'à l'Assemblée générale (avec le directeur de l'IRD, Matthis Behrens). Il siège également à la direction exécutive. En tant que membre de la FREREF, la CIIP doit principalement :

- a) intégrer un réseau existant au moins ;
- b) créer son propre réseau.

Pour les cantons, la FREREF a pour principale valeur ajoutée sa capacité de mobiliser des chercheurs, politiques et acteurs de terrain travaillant dans les mêmes domaines de recherche en éducation et formation, orientés vers l'*Apprendre tout au long de la vie*.

Les réunions des Universités d'été, les consortiums de régions actives dans les différentes facettes du projet européen Regio LLL permettent un avancement plus rapide des thématiques traitées dans

chacune des régions, même selon des modalités différentes, grâce aux échanges de connaissances et de pratiques.

La CIIP est notamment présente dans :

- les **Universités d'été** sur l'apprentissage tout au long de la vie (compétences, mobilités, transitions, etc.);
- le **projet européen Regio LLL**: transition Ecole – vie active, mobilité des apprentis;
- un **projet européen ECVET** (formation professionnelle): reconnaissance des crédits européens pour la mobilité;
- un **projet traitant des cas de « décrochage – rattachement scolaire »** (avec d'autres régions européennes et le Québec, aussi membre de la FREREF).

L'apprentissage tout au long de la vie

Depuis 2003, la FREREF organise une Université européenne d'été sur des thèmes du LLL (*Life Long Learning*). La dernière s'est tenue à Bruxelles en septembre 2010 en présence des autorités belges et européennes, dans la continuité de celles de Thessalonique et de Barcelone. Elle s'est concentrée sur la « mutualisation » des pratiques et la construction de convergences entre nos Régions, par le dialogue avec les orientations européennes, dans la continuité de celle de Barcelone, par les débats sur les sorties régionales de la crise avec des réflexions de grands témoins et des plans régionaux à l'image du Plan Marshall belge.

Regio LLL

La CIIP participe avec 15 régions européennes au **projet européen Regio LLL dans le cadre du programme Leonardo**. Ce projet génère en Suisse des activités liées par exemple aux processus de transition Ecole–vie active, de mobilité des apprentis, ainsi que de décrochage-rattachement scolaire. Le projet Regio LLL a abouti en 2010 et, en quelques années, a largement transformé la FREREF. Le travail en profondeur sur les transitions école–vie active, le rattachement éducatif, les mobilités a conduit à un nouvel équilibre: une stratégie de réseau irriguant les régions.

Le secrétariat général gère l'ensemble des actions des partenaires suisses.

La FREREF développe une nouvelle stratégie de positionnement notamment auprès de la Commission européenne Education et Formation. En 2010, la FREREF a vu :

- son positionnement européen renforcé en terme de réseau de Régions, reconnu par la Commission européenne et le Conseil européen des régions;
- son élargissement se poursuivre avec de nouvelles adhésions: régions mais aussi institutions intéressées par les buts de la FREREF (universités, conseils économique et social, etc.) et personnalités reconnues (scientifiques) actives dans les domaines principaux de la FREREF;
- se développer des partenariats spécifiques entre régions membres ou non-membres de la FREREF;
- sa nouvelle organisation se mettre en place avec notamment la confirmation d'un poste de directrice et l'engagement d'un collaborateur scientifique.

La Direction exécutive travaille sur trois axes de développement principaux:

1. le développement d'une plateforme de service pour les Régions;
2. la politique d'élargissement: conditions d'admission et statut des membres;
3. le développement de nouveaux partenariats.

Assemblée générale: 11 février 2010.

Conseil d'administration: 11 février 2010.

Conseil des régions de l'Université d'été: 11 et 12 février, 22 avril, 10 septembre 2010.

Direction exécutive: 10 février, 21 avril, 9 juillet, 7 septembre, 8 décembre 2010.

Aujourd'hui, la FREREF compte 17 Régions membres et 5 institutions membres.

Thèmes traités

La Fondation

Troisième partie

ORGANES SPÉCIFIQUES
SELON OBJECTIFS DU PROGRAMME
2009-2012

PLAN D'ÉTUDES ROMAND*point 2 du programme 2009-2012**Adopter et mettre en œuvre le Plan d'études romand (PER).*

Plan d'études romand, PER



Yves Delamadeleine, SG CIIP
responsable du PER

Adoption du PER

Quatre sessions de travail de deux jours ont été nécessaires à 120 rédacteurs et rédactrices pour effectuer les travaux d'aménagement du PER comme l'avait souhaité la CIIP en mai 2009. En avril, les cantons ont pu apprécier la qualité du travail fourni en souscrivant à la version de validation qui leur a été soumise. Aussi, la Conférence a-t-elle pu adopter le Plan d'études romand, version 2.0, premier du genre en Suisse, le 27 mai 2010. Dès ce moment, l'équipe de projet (EPRO), par de nombreuses relectures, a peaufiné le produit afin de livrer la version imprimable du PER le 12 août 2010.

Formation du corps enseignant

Trois journées de formation ont été organisées par l'EPRO en septembre et octobre 2010. Les participants, issus principalement des Départements de l'instruction publique des cantons romands, ont été orientés sur les objectifs qui ont conduit à l'élaboration du PER, à l'histoire de sa construction, ainsi qu'à son utilisation. Les nouveautés comme la « Formation générale » ont été présentées et approfondies. Les participants ont la tâche de mettre sur pied la formation du corps enseignant de leur canton selon le Concept adopté en 2009.

Supports papier et électronique

Les résultats de l'aménagement du PER ont été introduits dans la banque de données PER au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Dès l'adoption du PER, un groupe de travail s'est attelé à mettre en conformité la base de données avec les fichiers d'impression du PER. Si bien que, le 16 septembre 2010, en même temps, les premiers exemplaires sous forme papier étaient remis aux participants du cours de formation et la plate-forme électronique supportant le PER (www.plandetudes.ch) était ouverte aux internautes. Les participants au cours de formation ont été les premiers à pouvoir bénéficier des avantages des prestations offertes par la plate-forme.

Concept de suivi du PER

Le Concept de suivi élaboré par l'EPRO a été remis sur le métier étant donné ses implications dans les travaux du groupe « Bases légales » menés actuellement par la Conférence en lien avec le statut de la CIIP, selon la Convention scolaire romande. Le suivi et la maintenance du PER devraient faire suite à la fin du projet fixée au 31 juillet 2011.

Activités

POLITIQUE DES LANGUES*Point 3 du programme 2009-2012**Poursuivre la mise en œuvre de la Déclaration de la CIIP relative à l'enseignement des langues en Suisse romande du 30.01.2003.*

Enseignement des langues en Suisse romande

*Michel Nicolet**Souad Hachler-Derrous**Nicolas Ryser**Responsables des dossiers de la politique des langues en Suisse romande*

Groupe de référence de l'enseignement des langues étrangères, GREL	p. 39
Réseau des responsables cantonaux de l'enseignement des langues étrangères, RERLANG	p. 39
Réseau des responsables cantonaux des échanges, REREL	p. 40
Groupe de référence « Enseignement du français », GREF	p. 40
Réseau des responsables cantonaux de l'enseignement du français, REREF	p. 37
Groupe de travail romand Portfolio européen des langues pour jeunes et adultes, PEL	p. 41
Réseau romand des responsables de la formation et de l'intégration des élèves d'origine étrangère	p. 42

Politique de la langue française

*Marie-José Béguelin
présidente de la DLF*

Délégation à la langue française, DLF	p. 43
---------------------------------------	-------

Groupe de référence de l'enseignement des langues étrangères, GREL

MANDAT

La CIIP a institué le Groupe de référence de l'enseignement des langues étrangères (GREL) le 31 janvier 2005 avec pour mandat de :

- mener une réflexion sur les besoins généraux en matière d'enseignement des langues étrangères en Suisse romande, dans le cadre de la Déclaration de la CIIP du 30 janvier 2003;
- suivre les travaux de mise en œuvre des principes contenus dans ce document.

Le GREL a dressé un bilan du 4e Forum Langues, organisé conjointement avec le GREF à Martigny le 25 novembre 2009. Dans les remarques finales, les membres du GREL ont relevé un fossé important entre les administratifs, les enseignants et les méthodologues; les exposés ont été appréciés, ainsi que les ateliers de l'après-midi.

Thèmes traités

Le GREL a débattu du rapport « Didactique intégrée et langues anciennes » et fait part de quelques réserves au groupe de travail qui avait été mandaté.

Le 22 septembre, le GREL a reçu le rapport provisoire « Mandat de recensement de pratiques allant dans le sens d'une didactique intégrative des langues étrangères ». Le GREL a fait quelques remarques à Susanne Wokusch; le rapport final a été livré au GREL au mois de décembre. Après en avoir discuté, le GREL l'a livré au secrétariat général en février 2011.

Le GREL s'est réuni à trois reprises sous la présidence de M. Laurent Gajo: les 29 janvier, 22 avril et 9 septembre 2010.

Le groupe

Mutations: Mme Brigitte Geber a remplacé Mme Maillat-Reymond en février. Mme Souad Hachler-Derrous (SG-CIIP) a achevé son mandat en août. M. Nicolas Ryser a assuré le suivi.

Réseau des responsables cantonaux de l'enseignement des langues étrangères, RERLANG

Le RERLANG, rattaché au GREL, s'est efforcé d'assurer un échange et un suivi entre cantons pour l'enseignement des langues étrangères.

Thèmes traités

Il a été informé de l'avancement du projet de sélection des nouveaux moyens d'enseignement d'anglais et a débattu d'un nouveau projet d'appel d'offre pour l'enseignement de l'allemand.

Le secrétaire général de la CIIP a fait une intervention au cours de la première réunion du RERLANG au sujet de la structure de la CIIP et de ses objectifs dans l'enseignement des langues étrangères en Suisse romande.

Dans sa dernière séance, le RERLANG a débattu de l'avenir du réseau des responsables cantonaux dans les prochaines années.

Le RERLANG s'est réuni à quatre reprises sous la présidence de Mme Béatrice Brauchli: les 17 mars, 19 mai, 29 septembre et 15 décembre 2010.

Le réseau

Mutations: Mme Marie-Laure Sieber a démissionné en juillet et a été remplacée par Mme Claire-Lise Majola. Mme Isabelle Bertoni a également « repris sa place » en août.

Mme Souad Hachler-Derrous (SG-CIIP) a achevé son mandat en août. M. Nicolas Ryser a assuré le suivi.

Enseignement des langues en Suisse romande

Réseau des responsables cantonaux des échanges, REREL

Le REREL a débattu des objets suivants :

- Echange EA 8-9 (projet de la CIIP et la NW EDK (CDIP du Nord-ouest) : 16 enseignants (8 pairs) ont été jumelés en 2009-2010);
- EIV (échanges individuels pendant la période vacances) (programme subventionné par la CIIP depuis le printemps 2010);
- 10e année linguistique : 181 élèves participent à ce programme.

Thèmes traités

Dans la première réunion du REREL, la coordinatrice et responsable des échanges à la Fondation CH, Mme Silvia Mitteregger, a fait part des incidences de la loi sur les langues sur le développement des échanges dans les cantons latins.

Le REREL s'est réuni à deux reprises sous la présidence de Mme Monica Cavadini: les 3 février et 21 avril 2010.

Le réseau

Mutation: aucune.

Groupe de référence enseignement du français, GREF

MANDAT

Institué par la CIIP le 30 avril 2004, le « Groupe de référence enseignement du français » (GREF) a reçu mandat de mener une réflexion sur les besoins en matière d'enseignement du français en Suisse romande dans le cadre des principes adoptés par la CIIP en avril 2003 et en conformité avec la Déclaration de la CIIP sur la politique de l'enseignement des langues du 30 janvier 2003.

Pour assurer un échange continu d'informations et d'expériences entre cantons et favoriser une approche coordonnée des questions touchant à l'enseignement du français, le GREF s'appuie sur un « Réseau des responsables de l'enseignement du français » (REREL).

Le GREF a dressé lui aussi le bilan du 4e Forum langues qui a été organisé conjointement avec le GREL à Martigny le 25 novembre 2009. Le concept fédérateur était la didactique intégrée, mais le groupe a regretté le manque de lien entre les interventions. Les effets sur les participants ont donc été modérés, même si l'exposé de M. Daniel Coste a été jugé très intéressant et synthétique.

Thèmes traités

Le GREF a débattu de son avenir. Le président, M. Christian Merkelbach, a élaboré un rapport qui a été livré au secrétariat général en février 2011.

Les participants ont fait état des nouveautés dans les moyens d'enseignement de français et ont débattu du concept de « boîte à outils », ainsi que de la cellule de veille (le GREF a pris acte des moyens d'enseignement « Lector & Lectrix », ainsi que de « A l'école des albums »).

Lors d'une séance commune avec le REREL le 30 août, les présidents ont fait part de la manière dont ce groupe et ce réseau pourraient à l'avenir prendre la responsabilité de l'enseignement du français pour la Conférence.

Le GREF s'est réuni à deux reprises sous la présidence de Christian Merkelbach: les 15 janvier et le 30 août (séance commune avec le REREL).

Le groupe

Mutations: Mme Souad Hachler-Derrous (SG-CIIP) et Mme Thérèse Jeanneret ont quitté le groupe en août.

Enseignement des langues en Suisse romande

Réseau des responsables cantonaux de l'enseignement du français, REREF

Le REREF, rattaché au GREF, s'est efforcé d'assurer un échange et un suivi entre cantons pour l'enseignement du français et ses nouveaux moyens d'enseignement.

Thèmes traités

Dans sa première séance, les ressources neuchâteloises MITIC en lien avec le moyen d'enseignement « Que d'Histoires! » lui ont été exposées.

Dans sa deuxième séance, organisée en commun avec le GREF, les présidents ont parlé du PER et des nouveaux moyens d'enseignement du français, ainsi que des formes de collaboration entre le GREF et le REREF et l'avenir de ces deux organes. Un membre du GREF a regretté que la CIIP n'ait pas davantage suivi les propositions formulées dans le rapport final de l'IRDP « Evaluation du moyen d'enseignement S'exprimer en français ».

Le REREF s'est réuni à trois reprises sous la présidence de Mme Souad Hachler-Derrous (jusqu'en août) et de M. Nicolas Ryser (dès septembre): les 26 mars, 30 août (séance commue avec le GREF) et 30 novembre.

Le réseau

Mutation: M. Nicolas Ryser a remplacé Mme Souad Hachler-Derrous dès septembre.

Groupe de travail romand Portfolio européen des langues, PEL

MANDAT

La CIIP a mis en place le groupe de travail romand PEL en avril 2003 pour assurer la coordination et le suivi de l'introduction du PEL III (Portfolio européen des langues pour jeunes et adultes) dans les cantons romands, conformément aux principes arrêtés en septembre 2002.

Le Bureau de la CIIP a décidé le 23 mars 2007 d'élargir le mandat du groupe de travail à l'introduction du PEL II et à l'expérimentation du PEL I et du Portfolino; dans cette perspective, la composition initiale du groupe a été étoffée.

Le groupe de travail romand PEL a débattu de la question du statut, de la planification et de la mise en application des PEL.

Thèmes traités

Le secrétaire général de la CIIP a fait un large tour d'horizon lors de la deuxième séance du groupe, mettant en perspective les Portfolios et les dossiers langues sur lesquels la CIIP s'efforcera d'agir.

Le groupe a rédigé son rapport final sur ses activités, remis à la CIIP en août. Ce rapport proposera qu'un nouveau mandat de la CIIP puisse être élaborée et que le RERLANG puisse décider de la manière dont les Portfolios seraient appliqués dans les cantons.

Le secrétariat général de la CIIP a élaboré une nouvelle proposition (Décision relative à l'introduction du PEL I, II et III et du Portfolino) qui sera soumise en mai 2011 lors d'une nouvelle séance de ce groupe de travail romand PEL.

Le groupe romand PEL s'est réuni à trois reprises sous la présidence de Mme Souad Hachler-Derrous: les 20 janvier, 19 février et 2 juin 2010.

Le groupe

Mutation: Mme Souad Hachler-Derrous a achevé son mandat en août. M. Nicolas Ryser a assuré le suivi.

Enseignement des langues en Suisse romande

Réseau romand des responsables de la formation et de l'intégration des élèves d'origine étrangère

MANDAT

Le Réseau romand des responsables de la formation et de l'intégration des élèves d'origine étrangère a été créé en juin 2007, conformément au point 3.6 du Programme d'activités 2005-2008 de la CIIP. Il a principalement pour tâche de :

- définir une politique romande en matière de formation et d'intégration des élèves d'origine étrangère;
- élaborer un état des lieux des politiques de formation et d'intégration des élèves d'origine étrangère en vigueur dans les cantons;
- proposer (et participer à) des projets intercantonaux;
- gérer la base de données Kaléido.

Forum « scolarisation des élèves allophones »

Conformément au mandat reçu, le réseau a organisé un forum sur le thème de la scolarisation des élèves allophones, le 28 avril, à la HEP Lausanne. Il a réuni env. 115 participants, pour l'essentiel des enseignants, directeurs et représentants des DIP.

Le réseau a tiré un bilan globalement positif de cette première expérience, tant du point de la qualité des intervenants que de l'organisation.

Rapport du groupe d'experts « Moyens pour élèves allophones »

Un groupe d'experts avait été mandaté pour sélectionner des moyens didactiques pour élèves allophones, ciblés sur le moyen d'apprentissage de la langue. Le réseau s'est prononcé sur ce rapport et a proposé des compléments, avant qu'il ne soit transmis à la ComEval.

Information aux parents de migrants

Le Réseau a réfléchi à des pistes pour mieux informer les parents de migrants (ex. centraliser les informations en créant des liens entre cantons, créer un site internet en plusieurs langues, etc.).

Base de données Kaleido

L'avenir de cette base de donnée a été mis en discussion. L'importance d'une telle source d'information a été reconnue, pour autant qu'elle soit régulièrement tenue à jour (ex. par une cellule de veille) et que les enseignants en aient connaissance. Un sous-groupe a été mis sur pied pour réfléchir plus avant à un concept pouvant remporter l'adhésion des usagers.

Evaluation des compétences des élèves allophones

Un tour de table a été mené pour dresser un inventaire des pratiques cantonales relatives à l'évaluation des élèves en langue d'accueil (à distinguer de celles concernant l'évaluation en langue maternelle).

Les membres du réseau ont aussi profité de chaque rencontre pour faire le point et s'informer sur les projets en cours dans les différents cantons.

Enfin, interrogé sur l'opportunité de poursuivre sa mission - dans le cadre du processus de révision des bases légales en cours au SG-CIIP - le réseau a réaffirmé l'importance de voir son mandat prolongé afin de poursuivre les travaux engagés.

Le réseau s'est réuni à quatre reprises en 2010, sous la présidence de Pierre-Marie Gabioud: les 12 février, 28 mai, 24 septembre et 19 novembre.

Mutations: Mme Souad Hachler-Derrous (SG-CIIP) a achevé son mandat en août. M. Nicolas Ryser a assuré le suivi, appuyé par Mme Christelle Tiberio.

Thèmes traités

Le réseau

Délégation à la langue française, DLF

MANDAT

La DLF remplit divers mandats en rapport avec la langue française. Elle représente la Suisse auprès des instances analogues des autres pays francophones ; elle collabore avec les autres organismes qui s'occupent de langue française en Suisse. Elle coordonne au niveau national l'organisation annuelle de la Semaine de la langue française et de la francophonie. Elle formule des avis sur l'enseignement des langues et sur des questions de politique linguistique. Elle procède à des études sur les pratiques et usages du français en Suisse.

Semaine de la langue française et de la francophonie 2010

Activités 2010

En 2010, la SLFF a donné lieu à une soixantaine de manifestations à travers toute la Suisse. Si le nombre des événements s'est stabilisé, la SLFF 2010 a été marquée par un accroissement de la fréquentation du public, signe que l'organisation et la promotion se sont améliorées ; elle a par ailleurs touché un nombre record de cantons. Surtout, la SLFF 2010 a réalisé une excellente progression en termes d'impact médiatique, due en particulier à la notoriété de Stephan Eicher et de Philippe Djian, parrains de la manifestation. Cette édition de la SLFF s'est en outre distinguée par la cohérence de son propos, autour d'un slogan plein de dynamisme : « Remuez votre langue ! » Un rapport d'activité complet pour l'édition 2010 est disponible sur le site de la SLFF : www.slff.ch.

Projet Rédaction non discriminatoire

La DLF a poursuivi son travail dans le cadre du mandat reçu de la CIIP (cf. Rapport 2009, http://www.ciip.ch/pages/portrait/Tex_reg/fichiers/Rapport_annuel_CIIP_2009.pdf), sous l'égide de M.-J. Béguelin, V. Conti et J.-F. de Pietro. L'achèvement des travaux est prévu pour fin 2011 et une publication pour 2012.

Dossier Orthographe

La DLF a poursuivi sa participation à l'enquête internationale sur la demande sociale en matière d'orthographe (cf. Rapport 2009) ; elle a continué à travailler sur divers aspects du dossier Orthographe. M. Matthey a présenté les résultats de deux enquêtes menées au sein de la DLF lors du colloque organisé à Paris à l'occasion du 20^e anniversaire des Rectifications orthographiques de 1990 (6-7 décembre 2010). M.-J. Béguelin a pour sa part donné une conférence sur le thème « Ecriture et langue. La variation graphique dans le corpus suisse de SMS en français » lors du Colloque « Penser les langues avec Claire Blanche-Benveniste » (Paris, 2-4 décembre 2010). Enfin, M.-J. Béguelin et M. Matthey ont dressé un état des lieux du dossier Orthographe lors de la séance du 13 décembre de la DLF.

Réunion de l'OPALE³ ; séminaire « Langue et cohésion sociale »

Réunion de l'OPALE (La Chaux-de-Fonds, 18 octobre ; Neuchâtel, 20 octobre)

En marge du XIII^e Sommet de la Francophonie qui s'est tenu à Montreux (22-24.10.2010), la DLF a organisé à La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel la réunion annuelle du réseau francophone OPALE. Assemblée d'un séminaire sur le thème « Langue et cohésion sociale » (cf. *infra*), la réunion a débouché sur une résolution portant sur le rôle de la langue comme facteur de cohésion sociale et sur les moyens à mettre en œuvre pour faciliter aux migrants l'accès à la langue locale. La Résolution de Neuchâtel, dont la version définitive doit encore être avalisée par les membres de l'OPALE, sera transmise aux responsables politiques des quatre pays ou régions concernés ; certains points ont cependant déjà été repris dans l'Acte final des Etats généraux du français en francophonie (cf. *infra*).

Séminaire « Langue et cohésion sociale », Université de Neuchâtel, 19 et 20 octobre

Organisé par la DLF et l'OPALE, le Séminaire « Langue et cohésion sociale » a réuni une dizaine de spécialistes. Une table ronde a également permis de faire état des expériences menées tant à Bâle qu'à Neuchâtel dans le cadre des programmes linguistiques d'intégration des migrants. Le programme complet du colloque figure à la page <http://www.ciip.ch/index.php?m=1&sm=9&page=233>. Une publication des Actes est prévue.

3 Organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques

*Politique de la langue française***Divers***Projet «SMS 4 Science»*

La DLF soutient le projet *sms4science* piloté par l'Université de Louvain (www.sms4science.org), projet qui vise à recueillir, à des fins d'étude scientifique, de grands corpus de SMS en différentes langues (cf. Rapport 2009). En Suisse, environ 23 000 SMS dont 4 000 en français ont ainsi été collectés par les Universités de Zurich et de Neuchâtel, en partenariat avec *Swisscom*. Un atelier et un colloque se sont tenus à Neuchâtel les 16 juin et 20 octobre autour des données récoltées. Les interventions ont porté sur la graphie, la morphosyntaxe, l'alternance codique, les aspects lexicaux et communicationnels des messages SMS. Des publications sont en cours à ce sujet et un projet de recherche Sinergia, regroupant des chercheurs des Universités de Zurich, de Neuchâtel et de Berne, a été mis au point.

Etats généraux du français en francophonie

Parallèlement au XIII^e Sommet de la Francophonie de Montreux, des *États généraux du français en francophonie* (EGFF) ont été organisés sous l'égide du prof. Laurent Gajo, directeur de l'École de Langue et de Civilisation françaises de l'Université de Genève, membre de la DLF. Ces Etats généraux se sont concrétisés sous la forme de 14 manifestations académiques programmées entre le 16 juin et le 23 octobre, associant réflexion scientifique et parole de terrain autour d'enjeux à forte portée sociale et/ou politique. Le colloque «Langue et cohésion sociale» (cf. *supra*) ainsi que les colloques mentionnés sur le corpus de SMS, s'inscrivaient dans ce cadre. La DLF, dont trois membres (L. Gajo, M.-J. Béguelin et F. Grin) faisaient partie du comité de pilotage, s'est engagée sans compter pour assurer le succès des EGFF (voir programme complet sur <http://www.unige.ch/lettres/elcf/Francophonie2010Etatsgeneraux.html>).

La clôture solennelle des EGFF a eu lieu dans le cadre du Sommet, le 22 octobre au Château de Chillon. Un Acte final y a été présenté sous la forme d'un message adressé à l'OIF et aux Etats membres (document également disponible à l'adresse internet ci-dessus).

Participation au projet international de la Caravane des Dix mots

Depuis quatre ans, la DLF participe au projet de la Caravane des Dix Mots, initié par le théâtre des Asphodèles à Lyon. En marge de la SLFF, la DLF a produit un court-métrage inspiré d'un des ateliers de la manifestation. Cette année, le film relatait l'aventure de dix étudiants apprenant le français à l'ILCF de l'Université de Neuchâtel, appelés à déclamer un texte de slam de leur cru, devant un public francophone. Le film lui-même a été réalisé par une étudiante, Giselle Dietze.

Réponse à diverses sollicitations

En tant que chercheurs actifs sur différentes questions relatives à la langue française, au multilinguisme, aux politiques linguistiques ou à l'enseignement des langues, les membres de la DLF ont participé à de nombreuses conférences dont le détail n'est pas fourni ici. M.-J. Béguelin a aussi pris part aux travaux de la commission chargée d'élaborer un projet de loi concernant l'usage de la langue française dans le canton du Jura (cf. Rapports 2007-2009). Le projet soumis par la commission a été voté à l'unanimité par le parlement jurassien courant novembre, la loi est donc désormais en vigueur.

Distinction

Le grade d'officier dans l'ordre des Arts et des Lettres a été décerné à Marie-José Béguelin par le ministre de la culture français Frédéric Mitterrand.

Publications

Seul un échantillon de publications portant sur des thèmes directement en rapport avec les missions de la DLF a été retenu.

Grin, F., 2010: « Complémentarités entre sciences du langage et analyse économique: le cas des langues étrangères dans l'activité professionnelle », *Bulletin suisse de linguistique appliquée* (VALS-ASLA), Numéro spécial, 2010/2, 107-131.

Politique de la langue française

Grin, F., 2010: « Le plurilinguisme des Européens: de l'efficacité communicationnelle à l'enjeu politique », in D. Hanf, K. Malacek and E. Muir (dir.), *Langues et construction européenne*. Bruxelles, etc.: Peter Lang, 243-257.

Grin, F., 2010: « Il plurilinguismo svizzero: valori economici e politici di fronte alla tentazione dell'English only », in Nicoletta Maraschio, Domenico De Martino & Giulia Stanchina (a cura di), *Esperienze di Multilinguismo in Atto*. Firenze: Accademia della Crusca, 117-123.

Matthey, M., 2010: « Transmission d'une langue minoritaire en situation de migration: aspects linguistiques et sociolinguistiques ». *Bulletin suisse de linguistique appliquée (VALS-ASLA)*, Numéro spécial 2010/1, 237-252.

Matthey, M., 2010: « Peut-on parler d'une sociolinguistique suisse ? », in Henri Boyer (dir.), *Pour une épistémologie de la linguistique*. Actes du colloque international de Montpellier, 10-12 décembre 2009. Limoges: Lambert-Lucas, 23-31.

Rapport d'activité de la 15^e SLFF (par Matteo Capponi, coordinateur). Neuchâtel, DLF.

Revue de presse (Les langues en Suisse) 2010. Neuchâtel, DLF et IRDP.

Les membres de la DLF sont au nombre de dix-sept. L'un des membres, Jean-François Lovey, a présenté sa démission en novembre 2010 pour cause d'indisponibilité. Un successeur sera désigné. D'autre part, après une vingtaine d'années à la tête de la DLF, M.-J. Béguelin a souhaité être remplacée à la présidence et au sein du Bureau. François Grin a été désigné pour lui succéder à la présidence, et le Bureau de la DLF sera remanié au cours de l'année 2011.

Le poste de secrétariat à 15 % est occupé par Nathalie Nazzari; Matteo Capponi et Virginie Conti, collaborateurs scientifiques, sont engagés respectivement à 60 % et 50 %. En congé, Virginie Conti a été remplacée durant les mois d'avril à novembre 2010 par Eléonore Maystre, collaboratrice ad intérim.

En 2010, la DLF s'est réunie en séance plénière le 21 juin et le 13 décembre.

La séance du 21 juin a été consacrée à la préparation du XIII^e Sommet de la Francophonie. L'Ambassadeur Jean-François Paroz, commissaire pour l'organisation du Sommet, s'est exprimé sur les enjeux politiques de la manifestation et Laurent Gajo, président du comité de pilotage, a présenté le programme des *États généraux du français en francophonie*.

La séance du 13 décembre a été principalement consacrée au dossier Orthographe. M.-J. Béguelin a présenté ses recherches sur « La variation graphique dans le corpus suisse de SMS en français » et M. Matthey a présenté un exposé sur « L'accord du participe passé: données d'enquête et réflexion prospective ». Une discussion nourrie a suivi les présentations, portant d'une part sur les compétences d'écriture des adolescents et des jeunes adultes, d'autre part sur le sort des rectifications orthographiques de 1990 dans les HEP romandes. La DLF mènera une enquête et préparera un avis sur ce dernier point.

Le Bureau de la DLF, composé de M.-J. Béguelin, J.-F. de Pietro, F. Grin et M. Matthey, s'est par ailleurs réuni les 18 février et 31 août pour traiter les affaires courantes et les questions proprement administratives.

Enfin, une séance de bilan de la *Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF) 2010* s'est tenue le 26 mai 2010, en présence du secrétaire général de la CIIP Christian Berger et des membres du Comité d'organisation de la SLFF.

La Délégation

FORMATION DES ENSEIGNANTS*Point 4 du programme 2009-2012**Poursuivre la mise en œuvre d'une collaboration et d'une coordination efficaces entre HEP.*

Conférence des directeurs des hautes écoles pédagogiques de Suisse romande et du Tessin, CDHEP



Guillaume Vanhulst
président de la CDHEP

MANDAT

La conférence des directeurs des Hautes Ecoles pédagogiques et institutions assimilées traite de l'ensemble de la problématique relevant de la formation des enseignants; elle assure la coordination des HEP entre elles et avec d'autres institutions de formation et de recherche.

Formation continue des formateurs des institutions de formation

Thèmes traités

De manière générale, la CDHEP constate que les voies de formation continue des formateurs de HEP se sont fortement diversifiées, chaque institution ayant développé ses propres réseaux de contacts et de collaborations. Toutefois, les efforts conjoints continuent momentanément de répondre à des besoins immédiats.

Dans ce cadre, le programme de *Master of Advanced Studies* « Théories, pratiques et dispositifs de formation d'enseignants » a repris pour la période allant de septembre 2010 à juin 2012. Au-delà, ce programme devra être renégocié par le groupe de travail HEP-Uni pour impliquer directement le corps enseignant des HEP dans la qualification de sa propre relève. Un projet est en cours d'élaboration; il sera soumis début 2011 aux instances concernées.

Par ailleurs, la Collaboration Interinstitutionnelle pour le suivi des Formateurs des Hautes Ecoles Pédagogiques au doctorat en sciences de l'éducation (CIFED) poursuit ses activités avec une volée de 16 personnes. Un bilan des activités de la CIFED sera dressé au début de l'année 2011 afin d'envisager la suite à donner à ce projet.

Formation continue

En lien avec la réflexion concernant son développement stratégique (voir dernier point ci-dessous), la CDHEP a entrepris une réflexion sur l'avenir du groupe de travail « Coordination romande et tessinoise de la formation continue dans l'enseignement et la formation » (GT formation continue). Il apparaît en effet nécessaire de distinguer plus clairement les tâches relevant de la coordination des activités des différentes HEP et les réflexions plus générales portant sur la gouvernance académique de la formation continue. Le dossier a été mis en suspens dans l'attente de décisions concernant le développement stratégique de la CDHEP; les discussions devraient reprendre dans le deuxième semestre 2011. Dans l'intervalle, le GT poursuit ses efforts pour une coordination romande des activités organisées au sein de chaque HEP.

Recherche et développement

Le groupe de travail des coordinateurs romands de la recherche en HEP (GT recherche) organise le prochain colloque, qui aura lieu le 6 mai 2011 à Lausanne, avec comme thème « La place des recherches en didactiques sans les institutions de formation des enseignant-e-s ». Il poursuit par ailleurs la publication de la Revue « Formation et pratiques d'enseignement en questions », avec les numéros 11 (2010) et 12 (à paraître en février 2011).

Formations dans les disciplines rares

Le groupe de travail inter-HEP traitant de la question de la formation dans les disciplines non académiques et dans les disciplines rares avait livré son rapport en 2009. Le *Programme Intercantonal Romand en Activités Créatrices et Economie Familiale* (PIRACEF) est issu de ces réflexions. Il a pour but de mettre en place un dispositif commun à toutes les institutions de formation de Suisse romande.

Face à l'urgence de la situation, les formations ont été ouvertes en août 2009. 47 personnes ont suivi cette formation entre août 2009 et juin 2010 (40 CAS en activités créatrices et 7 CAS en économie familiale). L'expérience se poursuit depuis la rentrée d'août 2010 avec 36 DAS et 35 CAS en activités créatrices et 10 DAS en économie familiale.

Au printemps 2010, la CIIP a accordé la reconnaissance, au niveau romand, à cette formation.

Liens avec les universités

Dans le cadre du travail commencé en 2007 déjà, ce groupe réunissant les directions des différentes HEP et autres institutions de formation et les rectorats des universités de Suisse romande, groupe co-présidé par Danielle Chaperon, vice rectrice de l'Unil et Rémy Villemin, directeur adjoint de l'IUFE et représentant de la CDHEP, a abordé des questions comme :

- les relations avec les associations professionnelles et avec les représentants des employeurs (séances communes de travail);
- les liens avec la CDIP quand les décisions de celle-ci concernent également les universités;
- la poursuite des discussions sur une nouvelle version du MAS de formation des formateurs.

Formation en vue de l'introduction du PER

En 2010, la CDHEP a traité des besoins de coordination inter-HEP pour la prise en compte de l'introduction du PER dans l'établissement des cursus de formation initiale des enseignants. Plusieurs rencontres ont eu lieu entre la CDHEP et des représentants de la CLEO et de l'équipe de projet du PER. La CDHEP ne voit pas de problème majeur à la prise en compte du document normatif qu'est le PER dans la formation initiale des enseignants.

Rencontre avec une délégation de la conférence romande de l'égalité

Le 2 décembre, la CDHEP recevait une délégation de la conférence romande de l'égalité emmenée par Jacqueline Baur. Les points suivants ont été abordés :

- la féminisation du corps enseignant;
- la féminisation du corps professoral en HEP;
- le rôle des enseignants face aux élèves en lien avec les problèmes généraux d'égalité;
- le rôle des enseignants face au problème spécifique d'égalité lors de l'information scolaire et professionnelle.

Liens avec la COHEP

La coordination des activités de la CDHEP avec celles de la COHEP est prioritairement assurée par les représentants des HEP de Suisse romande et du Tessin dans le bureau de la COHEP, Pascale Marro et Patrice Clivaz. Par ailleurs, les présidents des deux commissions poursuivent leur collaboration pour garantir l'information réciproque des deux conférences et éviter les doublons dans la mise en place de groupes de travail ou de commissions spécialisées.

Rencontre avec le SER

Lors de sa séance du 23 septembre, la CDHEP a reçu une délégation du SER emmenée par son président G. Pasquier. Si le SER se félicite de l'introduction de *HarmoS*, de la CSR et du PER, il déplore par contre que la formation des enseignants soit hétérogène sur le territoire de la CIIP. Le SER souhaite qu'un lieu de débat, traitant de cet aspect à l'échelon romand, soit créé.

Développement stratégique de la CDHEP

En 2010, la CDHEP a mené une réflexion stratégique sur son rôle dans le contexte actuel marqué par la tertiarisation des HEP et l'entrée en vigueur de la CSR. Elle fera, au début 2011, des propositions concrètes d'adaptation de son mandat et de sa composition, propositions qui s'inscriront dans le cadre de la révision générale des statuts de la CIIP.

Séances:

La conférence s'est réunie à quatre reprises durant l'année 2010: les 11 mars à Lausanne, 26 et 27 mai à Locarno, 23 septembre à Saint-Maurice et 2 décembre à Neuchâtel.

La conférence

Composition:

Les instituts de formation du canton de Genève, jusqu'ici représentés par Monica Gather-Thurler pour l'Université et Rémy Villemin pour l'IFMES ont fusionnés pour devenir l'IUFE (Institut universitaire de formation des enseignants). Sa représentation est exclusivement assurée par Rémy Villemin.

Présidence: Guillaume Vanhulst (HEP Vaud).

Collaboration scientifique CIIP: Daniel Forchelet (secrétaire général adjoint de la CIIP).

Support administratif CIIP: Concetta Coppola (collaboratrice administrative).

DEGRÉ SECONDAIRE II*(culture générale et formation professionnelle)**Point 5 du programme 2009-2012**Participer aux développements des maturités professionnelle, spécialisée et gymnasiale; assurer une offre harmonisée de validation des acquis à l'échelle romande; favoriser des synergies entre les cantons pour abaisser les coûts.*

Conférence latine de l'enseignement post-obligatoire, CLPO



Grégoire Evéquoz
président de la CLPO

MANDAT

La CLPO traite des questions relevant de l'ensemble de la formation générale du degré secondaire II, de la formation professionnelle et du domaine tertiaire non HES et non universitaire, pour autant qu'elles ne soient pas traitées par un autre organe de coordination.

PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES ET PRINCIPAUX SUJETS DÉBATTUS

Activités

Fusion de la commission CLPO « Lieux d'enseignement » et du GT CLPO « Application des accords AEPr et AESS⁴ »

En début d'année, la CIIP a validé le souhait exprimé par la CLPO d'élargir le mandat de la commission CLPO « Lieux d'enseignement » en y intégrant celui du GT CLPO « Application des accords AEPr et AESS ». En effet, certains sujets traités jusqu'alors concernaient les deux organes, où la moitié des cantons étaient représentés par les mêmes personnes. Par ailleurs, cette modification converge avec la volonté de la CIIP de restreindre le nombre de ses commissions

Thèses CLPO pour l'enseignement de la culture générale

La place de l'enseignement de culture générale dans la formation professionnelle fait régulièrement débat. L'exemple de la demande d'intégration de l'enseignement de la culture générale parmi les branches professionnelles pour les médiamaticiens illustre bien ce problème. La CLPO a dès lors décidé, non plus d'organiser à l'automne 2010 des Assises romandes/Latines de la culture générale comme imaginé fin 2009, mais d'adopter quatre thèses dans le but d'apporter sa contribution au débat et de clarifier sa position. La CLPO a ensuite transmis à l'OFFT un courrier dans lequel elle a défendu la culture générale et exprimé diverses requêtes. Le Comité CSFP, également sensible à la défense de la culture générale, examinera début 2011 les thèses CLPO et décidera d'un éventuel suivi.

4 AEPr. Accord sur les écoles professionnelles. AESS. Accord intercantonal sur les écoles supérieures spécialisées

Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement pour la formation professionnelle – CREME

A l'automne 2010, la CLPO a été informée de difficultés rencontrées par la CREME, notamment liées à des tensions internes. La CLPO a entendu les diverses parties concernées et leur a réaffirmé à ces occasions les principes mêmes sur lesquels a été fondée la CREME. Constatant que l'application des principes n'est pas simple, elle a obtenu l'aval du secrétaire général CIIP pour désigner un membre CLPO au sein de la CREME pour une période transitoire d'environ deux ans, en vue de contribuer à assurer la pérennité de ce dispositif.

ASPECTS LES PLUS SIGNIFICATIFS DES ORGANES RELEVANT DE LA CLPO

Commission « Classes et accords intercantonaux »

(Président: M. C. Pottier, Valais. Secrétaire: Mme V. Vuillaume Sanglard, SG-CIIP)

2010 a vu la constitution de la nouvelle commission « Classes et accords intercantonaux » regroupant l'ancienne commission « Lieux d'enseignement », présidée par M. J.-P. Delacrétaz, Vaud (secrétaire: Mme V. Vuillaume Sanglard, SG-CIIP) et le groupe de travail « Application des accords AEPr et AESS » (ex-GT « AESS »), présidé par M. C. Pottier, Valais (secrétaire: Mme S. Erard, SG-CIIP).

Le mandat de cette nouvelle commission est, entre autres, de:

- coordonner l'offre et la demande par une répartition aussi harmonieuse que possible des personnes en formation dans les écoles professionnelles et les cours interentreprises à même de les accueillir (solutions romandes: un seul lieu en Suisse romande — ou intercantionales: deux ou plusieurs lieux en Suisse romande), après avoir consulté les partenaires concernés, en particulier les partenaires économiques;
- tenir à jour la liste des prestataires organisateurs des cours interentreprises en Suisse romande et des lieux de ces cours;
- établir des recommandations, voire des directives, pour l'organisation des classes intercantionales/romandes et les soumettre à la CLPO;
- actualiser les formules d'inscription (système dual, écoles fréquentées à plein temps, fréquentation des cours de MP) et les soumettre à la CLPO.

Au cours de l'année, la commission a récolté d'importantes informations auprès des cantons romands, en parallèle au suivi et à la préparation de la consultation sur les accords « AES⁵ », afin d'affiner le pilotage et le suivi des dossiers et des décisions:

- a) tableau des classes intercantionales duales (CFC et AFP) avec effectifs par canton,
- b) tableau des formations CFC à plein temps,
- c) tableau des cours interentreprises (en cours de finalisation),
- d) synthèse des pratiques cantonales en matière de financement de la formation professionnelle supérieure (EP et EPS).

La commission a siégé pour la première fois dans sa nouvelle composition le 28 avril 2010, puis le 22 septembre 2010. Un important travail de mise à jour des formulaires AEPr et AESS ainsi que des directives pour les autorisations de formation hors canton a été effectué.

La commission est composée des membres suivants: MM. A. Marti et B. Schmutz (BE); M. G. Stocker (FR); MM. E. Fischer et T. Durand (GE); MM. V. Joliat et J.-L. Portmann (JU); Mme I. Rohrbach (NE); MM. D. Favre et C. Pottier, président (VS); MM. J.-P. Delacrétaz et M. Desmeules (VD).

Commission « Ressources humaines – RH »

(Président: M. P. Cirlini, Genève. Secrétaire: Mme S. Erard, SG-CIIP)

La mise en place de cette commission, en novembre 2004, a pour objectif de disposer à l'échelle intercantonale d'une plate-forme d'échanges et de réflexions sur les questions liées aux exigences d'engagement et de formation du corps enseignant de l'ensemble du secondaire II.

En 2010, la commission s'est réunie à deux reprises (le 3 mars et le 15 décembre). Elle a notamment reçu M. M. Tatti, membre de la commission fédérale pour les responsables de la formation pro-

⁵ AES: Accord intercantonal sur les contributions dans le domaine des écoles supérieures

fessionnelle, et M. A. Kovacs, chef de projet du canton de Genève pour la réforme des écoles de commerce. Lors de sa dernière séance et selon la demande de la CLPO, la commission a commencé à réfléchir à l'élaboration d'un référentiel de qualifications/compétences.

Un rapport sur les travaux de la commission a été présenté le 22 juin 2010 à la CLPO.

Par ailleurs, la commission s'est également penchée sur :

- la question de l'équivalence des diplômes HES et des masters universitaires lors de l'embauche ;
- la grève des enseignants ;
- les frais professionnels des enseignants dans le domaine de l'informatique ;
- les problèmes de recrutement dans le secondaire II.

Aucun changement n'est à signaler parmi les membres.

Commission « Validation des acquis – VAE »

(Président : M. G. Evéquoz, Genève. Secrétaire : Mme V. Vuillaume Sanglard, SG-CIIP)

La commission a pour mandat de coordonner la mise en place en Suisse latine des procédures de validation des acquis — VAE — et d'assurer des liens étroits avec la Confédération, la CSFP et les organisations du monde du travail. L'année 2010 a été marquée par la fin de la phase pilote du projet VAE et par l'adoption du nouveau guide pour la formation professionnelle initiale et des documents complémentaires. Ce guide, sur lequel la commission a donné son préavis, définit, entre autres, les compétences des différents partenaires calquées sur toute autre formation professionnelle. Au cours de l'année, la commission a donc veillé à ce que les rôles de chacun soient bien respectés. Se basant sur son expérience, la commission établit actuellement une procédure de collaboration intercantonale pour la validation des acquis et la formation complémentaire en détaillant toutes les étapes du processus et les responsabilités du candidat, du canton d'accueil ainsi que celui de domicile.

Lors de ses quatre séances, la commission a suivi attentivement les projets VAE menés en Suisse latine et a réparti les projets entre les cantons. Elle relève, avec satisfaction, que tous les cantons romands et celui du Tessin ont lancé au moins un projet VAE.

Une enquête a été menée pour déterminer les besoins des cantons sur la gestion informatique des données de validation des acquis. Au vu des résultats (un seul canton intéressé), la commission a décidé de ne pas développer un concept informatique romand pour la saisie VAE et a invité les cantons à développer leur propre solution.

Soucieuse d'avoir une connaissance étendue de différents projets VAE, la commission a été informée sur les projets :

- du canton de Genève pour les attestations fédérales de formation professionnelle ;
- de la HES-SO et de l'Université de Genève concernant les bachelors et les masters universitaires ou HES ;
- de modularisation de la formation, piloté par le canton de Genève dans le cadre d'un projet INTERREG auquel sont associées différentes écoles en Suisse romande, notamment dans le domaine de la santé et du social ;
- INTERREG IV entre les cantons de Neuchâtel et Vaud et la Franche-Comté sur la validation des acquis en zone frontalière.

Début juin 2010, la commission a reçu une Délégation provenant des régions de la Catalogne et des Iles Baléares pour la renseigner sur la procédure VAE en Suisse.

En 2010, M. J. Chevrolet a remplacé M. L. Socchi en tant que représentant du canton du Jura.

Groupe de travail CSG – CLPO « Elaboration du plan d'études cadre romand menant à la maturité spécialisée santé »

(Président : M. O. Tschopp, Jura. Secrétaire : M. J.-P. Mougjin, SG-CIIP)

Selon le mandat reçu en septembre 2010 de la CIIP, le groupe est chargé d'accomplir les missions suivantes, dans un délai relativement court :

- définir les objectifs et concevoir une maturité spécialisée dotée d'un plan d'études cadre commun, valable et applicable pour l'ensemble de la Suisse romande et débouchant sur un profil généraliste santé qui donnera accès à l'ensemble des filières santé de la HES-SO ;

- mettre en place un projet de cursus de maturité spécialisée santé, dans le cadre d'une stratégie harmonisée et intercantonale tenant compte de la situation sur le plan suisse;
- développer les possibilités de synergies avec les modules destinés aux porteurs de maturité académique dans les modules développés pour la maturité spécialisée;
- estimer l'impact budgétaire du transfert de l'année préparatoire au degré secondaire II et évaluer le coût de la mise en place de la maturité spécialisée;
- harmoniser l'exigence concernant les 24 semaines de formation pratique et développer un concept d'encadrement des étudiants durant cette période;
- examiner la faisabilité en matière de places de stage.

La séance constitutive a eu lieu le 29 septembre et le groupe a siégé à quatre reprises jusqu'à Noël. Il est appuyé dans ses travaux par un chargé de mission, M. B. Sottas, consultant indépendant, spécialisé dans les domaines Politique de santé et Stratégies de formation. Douze postulats de travail, discutés et concrétisés lors de chaque séance du groupe, ont été fixés sur la base des dispositions légales existantes, des décisions prises le 28 avril 2010 par le COSTRA HES-SO, des orientations données le 25 novembre 2010 par cet organe, des différentes modalités discutées et/ou implémentées dans les cantons, ainsi que des expériences faites lors de la concrétisation de la maturité spécialisée. Ces postulats de travail constituent un cadre robuste pour le pilotage des travaux visant la mise en place de la maturité spécialisée santé « romande ».

Groupe conseil eCG (enseignement culture générale)

(Président et secrétaire: M. B. Chanez, Fribourg)

Le mandat principal du Groupe conseil eCG est de suivre la mise en œuvre du plan d'études cadre pour l'enseignement de la culture générale dans la formation professionnelle initiale. Toutefois, étant donné que le PEC 2006 est à présent opérationnel dans l'ensemble des cantons, ce mandat va être revu au début de 2011. Cet organe présente, globalement, des propositions dans toutes les questions concernant la culture générale en favorisant une certaine harmonisation au niveau romand. Il fonctionne également comme plate-forme d'informations entre les cantons. Le Groupe conseil eCG est un groupe opérationnel composé essentiellement d'enseignants de culture générale.

Au cours de cette année, les points suivants ont été abordés :

- les directives concernant la validation des acquis en culture générale, élaborées par le groupe conseil, ont été approuvées par la commission CLPO « Validation des acquis » et la CLPO en mars 2010;
- la demande de la CLPO d'organiser des Assises Latines de la Culture Générale ayant pour thème la position de la culture générale dans la FPI a été jugée inadéquate. Cette décision aura pour conséquence finale la création des « Thèses CLPO pour la culture générale » par la CLPO elle-même. Leur mise en œuvre sera en partie assurée par le groupe conseil eCG dans son nouveau mandat;
- le projet de création d'un site internet romand de partage des informations a été jugé inadéquat en l'état. Ce projet pourrait toutefois être rapidement réactivé;
- analyse des problèmes de plagiat dans l'élaboration des travaux personnels d'approfondissement en eCG et de l'utilisation possible d'un logiciel de détection;
- présentation et promotion du projet « *Scuolavisione* » en Suisse romande;
- prise de position concernant l'ORFO pour la formation de médiamaticien et dénonciation d'une culture générale soumise aux branches techniques;
- réflexion quant à une culture générale utilitariste vs une culture générale plus « culturelle ». Ce point va déboucher en 2011 sur la création d'une grille d'évaluation des PEE, dans le but d'éviter une surabondance de droit et d'économie et de respecter au mieux le PEC 2006.

Le groupe s'est réuni à cinq reprises durant l'année 2010. Au sein du groupe, M. F. Antille remplace régulièrement Mme C. Andenmatten dans la représentation du canton de Genève.

Groupe de travail « Maturité professionnelle »

(Président: M. C. Pottier, Valais. Secrétaire: Mme S. Erard, SG-CIIP)

Ce groupe d'experts cantonaux n'a pas siégé en 2010 compte tenu que les travaux de rédaction du PEC fédéral n'interviendront qu'en 2011. Il appartiendra à ce groupe de préparer des recommandations en vue des réponses cantonales à la consultation fédérale puis d'informer la CLPO de l'éventuelle nécessité à préparer un PEC romand/latin.

Groupe de travail CLPO « Réduction des durées de formation »

(Président: M. S. Rudaz, GE. Secrétaire: Mme S. Erard, SG-CIIP)

Le Bureau CLPO, lors de sa séance du 14 octobre 2008, a décidé de mandater un groupe de travail chargé:

- de mettre en évidence les problématiques rencontrées dans les différents cantons;
- d'établir un inventaire des pratiques cantonales formelles et informelles;
- de procéder à une évaluation quantitative et qualitative des réductions et dispenses accordées pour l'ensemble du secondaire II.

Dans un deuxième temps, la CLPO a demandé au GT d'examiner la problématique liée aux examens de rattrapage.

Le GT s'est réuni une fois en 2010 (le 5 février). Il s'est entièrement consacré à la finalisation du rapport sur les examens de rattrapage (remis à la CLPO le 22 juin 2010), ainsi qu'aux modifications du rapport sur les réductions des durées de formation demandées par la CLPO.

Aucun changement parmi les membres n'est à signaler.

La CLPO, dans sa séance du 1^{er} décembre 2010, a décidé de dissoudre le GT.

Groupe d'échanges « Mise en application de la réforme des écoles de commerce dans les cantons latins »

(Président: M. A. Kovacs, Genève. Secrétaire: M. J.-P. Mougin, SG-CIIP)

Le groupe, composé de quinze membres représentant les cantons latins et les conférences CDESC SR-TI et CRT EPC, a été constitué le 22 octobre 2009. Il s'est réuni deux fois durant l'hiver 2010 pour faire un premier inventaire des pratiques en cours.

En 2010, les membres CLPO se sont réunis à quatre reprises (12 mars, 22 juin, 30 septembre et 1^{er} décembre) en Assemblée plénière, sous la présidence de M. G. Evéquoz, le vice-président étant M. O. Tschopp. Le Bureau CLPO a tenu, lui, sept séances.

M. J.-P. Mougin, responsable du domaine post-obligatoire CIIP, a assuré la préparation des séances – en y associant les membres du Bureau –, la rédaction des procès-verbaux et le suivi des séances.

Mutations:

M. Laurent Feuz est entré en fonction le 1^{er} février 2010 en qualité de chef du service des formations post-obligatoires du canton de Neuchâtel. La CLPO avait pris congé fin 2009 de son prédécesseur, M. J.-A. Maire, engagé dès le 1^{er} janvier 2010 comme conseiller stratégique du chef du département de l'instruction publique et de la culture de ce canton, en sus de son mandat de conseiller national.

Au terme de la plénière du 22 juin, la CLPO a pris congé de M. Daniel Pilly, directeur général de l'enseignement secondaire post-obligatoire du canton de Genève, parti à la retraite à fin août. Son successeur est M. Sylvain Rudaz.

En marge de la séance annuelle CSG – CLPO – CLEO – CCO du 30 novembre, la CLPO a également pris congé de M. Nicolas Renevey, chef du service de l'enseignement secondaire du 2^e degré du canton de Fribourg, parti à la retraite au 31 décembre. Son canton lui a désigné comme successeur, M. François Piccand, avec une entrée en fonction au 1^{er} janvier 2011.

La conférence

ORIENTATION PROFESSIONNELLE, UNIVERSITAIRE ET DE CARRIÈRE*Point 6 du programme 2009-2012**Garantir à l'ensemble des publics jeune et adulte un service d'orientation scolaire, professionnelle et universitaire de haute qualité. Assumer les conséquences du retrait fédéral de ce secteur.*

Conférence des chefs des offices d'orientation scolaire et professionnelle, CCO



Jean-Pierre Gillibert
président de la CCO

MANDAT

La CCO est un instrument de travail de la CIIP au sens de l'article 33, al 5 de ses statuts. Elle traite des questions relevant de l'information et de l'orientation scolaire et professionnelle des élèves en âge de scolarité obligatoire ou post-obligatoire, des jeunes et des adultes.

La CCO a poursuivi ses tâches conformément aux objectifs du programme de la CIIP.

Thèmes traités

Tests en ligne sur un portail unique géré par le CSFO

Définissant une stratégie à long terme pour l'implémentation des tests en ligne utilisés en Suisse romande, la CCO souhaite que l'ensemble de ceux-ci se trouvent sur une plateforme unique gérée par le Centre suisse de services Formation professionnelle (CSFO). Elle s'est associée à la CDOPU pour entreprendre une démarche auprès de la CDIP, afin qu'un mandat officiel avec financement soit donné au CSFO.

Batterie romande de tests sur les intérêts professionnels

Afin de garantir la qualité scientifique de la batterie de tests d'intérêts et de personnalité d'Activ21, un mandat d'étude de validation a été confié à l'Université de Lausanne. Ses résultats seront insérés dans le manuel d'utilisation du test.

Batterie romande de tests d'aptitudes

La batterie romande de tests d'aptitudes fournira aux élèves une évaluation situant les résultats de l'élève par rapport aux résultats d'élèves romands de même degré scolaire ou d'élèves romands en première année de diverses filières du secteur de l'enseignement post obligatoire. Elle constituera un outil d'orientation précieux, complétant le dispositif d'évaluation, tout en s'inscrivant parfaitement dans les lignes directrices éditées par la CDIP en vue d'optimiser la transition entre le secondaire I et le secondaire II.

Le CSFO a été mandaté pour établir une nouvelle étude de faisabilité d'informatisation du test. Celle-ci s'est révélée concluante pour les passations sur PC, mais problématique sur les Mac. Malgré cette restriction, l'informatisation de Tagram sera réalisée. Le test devrait être disponible auprès des offices d'orientation dans le courant du 1^{er} semestre de 2011.

MyOrientation.ch

La CCO s'est associée au CSFO pour développer au niveau romand la plateforme interactive « MyOrientation ». Elle s'adresse d'une part aux jeunes et à leurs parents et d'autre part aux enseignants en les assistant dans les différentes phases du processus du choix professionnel. Ces outils peuvent être utilisés par les élèves en toute autonomie, mais également par les enseignants dans les cours de préparation au choix professionnel. La plateforme peut être aussi un moyen de préparer une consultation auprès d'un conseiller en orientation.

Profil de formation complémentaire « enseignant/e-formateur/trice en information scolaire et professionnelle »

En 2008, jugeant excessif le volume de la formation prévue, la CCO déplorait que la CDIP n'ait pas tenu compte des remarques romandes formulées lors de la consultation menée en 2007 sur le « profil de la formation complémentaire enseignant – formateur en information scolaire et professionnelle ». Elle a alors inscrit dans son plan d'action 2009-2012 son intention de développer un « Concept latin de formation des spécialistes appelés à donner les cours de préparation de choix professionnels en classe ». Un groupe de travail mixte CCO-CLEO a reçu le mandat d'élaborer des lignes directrices latines dans ce domaine. Il a livré en été 2010 les résultats de la première partie de son mandat : un état des lieux et un recensement des bonnes pratiques en Suisse romande.

La CIIP a confirmé le groupe de travail CCO-CLEO pour qu'il réalise la seconde phase du mandat :

- définir les éléments clé de la mission des enseignants et conseillers en orientation chargés de l'information scolaire et professionnelle dans le cadre du PER ;
- déterminer les compétences des enseignants et conseillers en orientation et élaborer des recommandations à l'intention des instituts de formation ;
- proposer une palette de moyens/ressources en tenant compte des outils existants ;
- soumettre un rapport à la CIIP à fin juin 2011.

Bilan d'orientation « 8^e année »

La CCO a défini des lignes directrices pour un bilan d'orientation effectué en 8^e année, intégrant les résultats scolaires, ainsi que d'autres dimensions au sein d'un processus d'orientation. Elle souhaite que le groupe de travail CCO-CLEO chargé d'établir les lignes directrices latines pour l'ISP puisse inclure dans sa réflexion les éléments de ce rapport, étant donné que l'éducation au choix et le processus de bilan sont étroitement liés.

Rôle de l'orientation dans la transition entre l'école obligatoire et le secondaire 2

La CCO s'implique au niveau national dans le cadre du projet « Transition » de la CDIP. Elle fait régulièrement le point sur l'implication des Offices d'orientation de chaque canton dans des projets et activités de « Case Management » et procède à un échange de bonnes pratiques. Ces projets, soutenus par la Confédération, visent à aider des jeunes à risque à obtenir un premier diplôme post obligatoire sans s'écarter du système éducatif.

Liens avec l'Unil

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec Jérôme Rossier, professeur et directeur de l'Institut de psychologie de l'Unil. Les principales thématiques abordées ont trait à l'élaboration de tests, à leur étalonnage, et à la formation des étudiants visant un Master en psychologie du conseil et de l'orientation ou une formation post-grade.

La CCO s'est réunie à cinq reprises en 2010 : les 16 mars, 20 avril, 10 et 11 juin, 16 septembre et 1^{er} décembre.

La conférence

Présidence : Jean-Pierre Gillabert (JU).

Daniel Forchelet, secrétaire général adjoint de la CIIP, suit les travaux de la CCO.

Séverine Erard, collaboratrice administrative au SG-CIIP, en assure le secrétariat.

MOYENS D'ENSEIGNEMENT ET RESSOURCES DIDACTIQUES*Point 7 du programme 2009-2010**Proposer et mettre à disposition des écoles et des enseignants des moyens d'enseignement et des ressources didactiques aux meilleurs prix et correspondant aux objectifs et finalités de l'école publique, dans les disciplines coordonnées à l'échelle de la Suisse romande.*

Moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire

Travaux des commissions liées à la Convention intercantonale administrative sur les Moyens d'enseignement et les ressources didactiques, du 19 février 2004

Commission d'évaluation, ComEval	p. 57
Commission du centre de réalisation, CCR-OR	p. 57
Commission financière, CF	p. 58
Groupe de travail Task Force président Guy Lévy	p. 59
Groupe de référence pour l'enseignement des mathématiques, GREM	p. 59
Ressources didactiques et moyens d'enseignement pour les langues	p. 60
Groupe de travail chargé du choix des moyens d'ens. Géographie 5-8 ^H	p. 61
Groupe de travail chargé du choix des moyens d'enseignement Histoire 5-8 ^H	p. 62
Groupe de travail chargé d'adapter le ME Connaissance de l'environnement 1P-3P pour les futures 1P-4P ^H	p. 62
Groupe de travail ME Sciences de la nature 5-8	p. 63
Groupe de travail Moyens d'enseignement Sciences de la nature 9-10-11	p. 63



*Christophe Nydegger
président de la CF
par délégation*



*Yves Cretton
président CCR-OR*



*Nicolas Dreyer
président du GREM*



*Guy Lévy
président du GT Task Force*



*Patricia Gillieron Giroud
responsable CIIP pour les ME
Histoire-Geo-Environnement*



*André Allisson, président
ComEval dès septembre,
succède à Nicolas Ryser*



*Raymond Clavel, responsable CIIP
pour les ME Mathématiques et
Sciences de la nature*

Moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire

Commission d'évaluation des ressources et projets didactiques, ComEval

MANDAT

La commission d'évaluation des ressources et projets didactiques (ComEval) est chargée de l'analyse des besoins, du préavis des projets et du développement des ressources didactiques et moyens d'enseignement.

En vue de la prochaine introduction du Plan d'Etudes Romand (PER), la ComEval s'est penchée en priorité sur la planification de l'introduction des nouveaux moyens d'enseignement qui accompagneront le plan d'études précité.

La ComEval a suivi attentivement l'avancée des différents chantiers afin de respecter les échéances liées au planning de parution des divers moyens d'enseignement avec priorité au français et aux mathématiques.

En parallèle, la ComEval a assuré son travail d'évaluation et de suivi des dossiers dans les langues étrangères, la géographie, l'histoire, les sciences, la connaissance de l'environnement, l'éducation musicale, etc.

De plus, plusieurs groupes d'experts, sous la direction de la ComEval, ont finalisé leur rapport sur les moyens d'enseignement en :

- Histoire (degrés 9 à 11th);
- Activités créatrices et manuelles (degrés 1 à 11th).

Enfin, en collaboration avec le réseau d'experts mis en place, la Commission a procédé à l'évaluation de divers moyens d'enseignement et de ressources pédagogiques qui lui étaient proposés.

La ComEval s'est réunie à six reprises durant l'année 2010: les 13 janvier, 3 mars, 28 avril, 2 juin, 22 septembre et 10 novembre.

Président: Nicolas Ryser puis André Allisson (dès le 22 septembre 2010).

Collaborateur scientifique au SG: Roberto Stocco.

Mutation: Anne Christe de Mello (VD) a remplacé Nicolas Ryser.

Thèmes traités

La Commission

Commission du centre de réalisation, CCR-OR

MANDAT

La commission du centre de réalisation (CCR-OR) fait partie de la structure chargée d'exécuter les décisions de la Conférence en matière de diffusion, de distribution, de gestion de stocks et de réimpressions des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire et l'éducation préscolaire.

- Travaux liés au stockage, à la réimpression, à la diffusion et à la distribution et des moyens d'enseignement et ressources didactiques existantes;
- Travaux d'impression du Plan d'étude romand (PER); rapport final du 24 novembre 2010;
- Collaboration intensive avec Nicolas Ryser dans le cadre de l'important chantier des nouveaux moyens de français. Réalisation notamment des guides du maître pour Atelier du langage, 10th,

Faits marquants

Moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire

Français livre unique, 10^h et L'île aux mots, 5^h. Distribution et stockage des moyens d'enseignement *Que d'histoires, Grindelire, Mon manuel de français, L'île aux mots, Atelier du langage et Français livre unique*;

- Elaboration du « Rapport relatif aux missions et prestations de la Commission du centre de réalisation des ouvrages romands (CCR-OR) (octobre 2010) » à l'attention des membres du groupe de travail chargé de revoir les bases légales de la CIIP;
- Participation active, par le biais de son président, aux travaux de la « Taskforce chargée de définir le mode de financement des projets de moyens d'enseignement et ressources didactiques ».

La CCR-OR s'est réunie à six reprises durant l'année 2010 en séance ordinaire : les 27 janvier, 11 mars, 20 mai, 1^{er} et 30 septembre, 4 novembre et 16 décembre.

Sept séances partielles ont été nécessaires durant l'été 2010 pour assurer le suivi des travaux d'impression du Plan d'étude romand (PER).

Présidence: Yves Cretton, Service de la formation tertiaire (SFT), Etat du Valais.

Secrétariat et logistique: Myriam Schneider.

Collaborateurs scientifiques: Raymond Clavel (→ août), puis Roberto Stocco.

La commission

Commission financière chargée de l'administration du Fonds des moyens d'enseignement et des ressources didactiques, CF

MANDAT

La commission financière est chargée de l'administration du Fonds des moyens d'enseignement et des ressources didactiques. Elle est instituée en qualité d'instrument de contrôle, de consultation et de conseil de la Conférence.

- Analyse des travaux du Groupe d'appui à la gestion financière mandaté par la CIIP courant 2009, comprenant notamment la mise en place d'un groupe de travail *Task Force* chargé de définir le mode de financement des projets de moyens d'enseignement et ressources didactiques;
- Interruption des travaux du groupe d'étude pour l'élaboration de procédures des moyens d'enseignement en raison des travaux de la *Task Force* et du groupe « Bases légales »;
- Préavis sur les comptes 2009;
- Préavis sur le budget 2011, sous réserve des disponibilités du Fonds des moyens d'enseignement; en attente du résultat de la *Task Force*.

La commission financière s'est réunie le 25 mars, à Neuchâtel. La séance d'automne a été remplacée par une note écrite sur les développements en cours.

Thèmes traités et résultats

Christophe Nydegger assure la présidence, par délégation d'Isabelle Chassot, Conseillère d'Etat fribourgeoise.

La commission

Groupe de travail Task Force

Pour faire suite à la recommandation du groupe d'appui de gestion financière, la CIIP a mandaté une Task Force en mars 2010; son rapport suivra en 2011.

MANDAT

Le groupe de travail Task Force est chargé de définir le mode de financement des projets de moyens d'enseignement et ressources didactiques. Son objectif principal est de proposer à la CIIP des modes de financement des nouveaux moyens d'enseignement et ressources didactiques par les cantons, compte tenu de la diminution des ressources du Fonds des moyens d'enseignement et ressources didactiques (Fonds), notamment à cause du financement du PER, de l'augmentation des besoins et de l'hypothèse de son abandon.

- Dans le courant de ces travaux, la Task Force, confrontée à la question des bases légales de la CIIP, a eu des contacts avec le Groupe « Bases Légales » de la CIIP afin d'éviter des incohérences. Le rapport a été présenté à ce groupe (janvier 2010), avant d'être remis à la plénière de la CIIP.
- Les travaux de la Task Force ont d'abord investigué de manière assez large avant de se recentrer, pragmatiquement, sur les aspects financiers par l'établissement et la mise à disposition d'un nouveau règlement financier unique. Ce nouvel instrument reprend l'essentiel des travaux menés et assure leur coordination. Ainsi, le premier tour d'horizon complet portant sur la production de moyens et leur mise à disposition a été coordonné avec les propositions du règlement financier.

Thèmes traités

Sous la présidence de Guy Lévy, le groupe s'est réuni à 11 reprises d'avril 2010 à janvier 2011. Il était constitué d'un membre de la CSG, de trois financiers (JU, NE), du président de la CCR-OR, du coordinateur des moyens d'enseignement ad interim et du secrétaire général.

Le Groupe

Groupe de référence pour l'enseignement des mathématiques, GREM

MANDAT

Soucieuse de coordonner une politique romande en matière de mathématiques, la CIIP institue le 8 février 2007 le Groupe de référence pour l'enseignement des mathématiques (GREM) chargé notamment de :

- proposer et définir une politique cohérente de l'enseignement des mathématiques en Suisse romande;
- mettre à disposition des cantons les outils nécessaires pour l'implantation de cette politique ainsi que les développements, voire les remédiations dans le domaine;
- utiliser les groupes et structures déjà mis en place en y intégrant notamment l'ancien Groupe de suivi Mathématiques 7-8-9.

Le GREM, commission non permanente, devient donc l'organe de propositions, de surveillance et de référence, sur les plans scientifique et didactique, dans le domaine de l'enseignement des mathématiques, dégrés HarmoS 1-11(ex EE; 1-9)

Conformément à la prolongation de son mandat et selon la décision CIIP du 19.11.2009 se basant sur la présentation d'un réaménagement en profondeur des moyens de mathématiques 9-10-11, le GREM a organisé et mis en place en 2010 divers sous-groupes de travail portant sur les projets suivants :

- « **Réalisation Maths 9-10-11** » : réalisation des maquettes, lecture et relecture des épreuves produites par les auteurs-rédacteurs;

Thèmes traités

>>

Moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire

- « **Experts et arbitrage** » : réglage des éventuelles divergences, intra et inter groupes, sur les plans mathématique, pédagogique, didactique et méthodologique. Prise de connaissance des manuscrits, contrôle, vérification et éventuellement arbitrage.

Outre ces thèmes spécifiques liés aux ouvrages de mathématiques, le GREM - par le biais de quelques uns de ses membres - a pris part aux derniers aménagements du plan d'études romand (PER).

Le projet de réaménagement de la collection 9-10-11 a demandé, et demandera encore, une grande mobilisation de l'ensemble des membres du GREM.

Résultats

La CIIP a adopté en tant que ressource romande les moyens suivants :

- pour les 1^{er} et 2^{es} années : « Activités mathématiques » élaborés dans les cantons de Vaud, Genève et Valais.
- pour les 3^{es} à 8^{es} années : les brochures « Mon cahier de calculs » élaborées dans le canton du Valais.

Le GREM s'est réuni en séance plénière une fois durant l'année 2010, le 7 octobre 2010.

Le groupe

Le sous-groupe de travail « Réalisation Maths 9-10-11 » s'est réuni durant toute l'année, selon une fréquence d'environ trois jours par mois.

Le sous-groupe de travail « Experts et arbitrage » s'est réuni à quatre reprises entre juillet et décembre 2010 afin d'examiner et d'établir des rapports d'expertise sur les manuscrits livrés par le sous-groupe précédent.

Le GREM intègre les responsables de l'enseignement des mathématiques dans les cantons, des experts en la matière (scientifiques, chercheurs, formateurs), ainsi que des praticiens et des enseignants.

Présidence : Nicolas Dreyer, professeur à la HEP Fribourg.

Ressources didactiques et moyens d'enseignement pour les langues

Nouveaux moyens d'enseignement de français

L'année 2010 a été principalement consacrée à la réalisation des aménagements demandés pour les collections de moyens d'enseignement de français retenues par la CIIP dans sa décision des 21 et 22 juin 2007, à savoir les collections :

- *Entrée guidée dans l'écrit* (pour les degrés 1 & 2)
- *DIRE ECRIRE LIRE au cycle 1 de l'école romande* (pour les degrés 1 à 4)
- *Mon Manuel de français* (pour les degrés 5 à 8)
- *L'île aux mots* (pour les degrés 6 à 8)
- *L'Atelier du langage* (pour les degrés 10 & 11)
- *Le Livre unique* (pour les degrés 10 & 11)
- *Mémento de grammaire* (pour les degrés 9 à 11)

En 2010 sont parus les ouvrages *Mon Manuel de français* (degrés 5 à 8), *L'Atelier du langage* et *Le Livre unique* (pour le degré 10), et *L'île aux mots* (pour le degré 5).

Les travaux de rédaction d'un manuel pour les enseignants des degrés 1 et 2, *Entrée guidée dans l'écrit*, sont terminés, le document est entre les mains du metteur en page. En outre, le livre destiné

>>

Moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire

en priorité aux enseignants du premier cycle primaire est sous presse ; son titre sera vraisemblablement *DIRE ECRIRE LIRE au cycle 1 de l'école romande*.

Le cahier des charge du *Mémento de grammaire* destiné aux élèves du cycle secondaire (degré 9 à 11) a été adopté par la ComEval. Les travaux d'élaboration ont démarré durant le premier semestre 2011.

Finalement, des groupes de travail sont en train d'élaborer une définition plus précise du concept de *Boîte à outil*. Ces boîtes, au nombre de trois (une par cycle), devraient regrouper des éléments pour compléter les moyens officiels pour certains domaines du plan d'études romand.

Nouveaux moyens d'enseignement d'anglais pour les degrés 7 à 11

Faisant suite à la décision de la CIIP du 20 septembre 2007 concernant l'introduction d'un enseignement de l'anglais dès la 5^e année, un second appel d'offre été lancé en vue de choisir une collection de moyens d'enseignement d'anglais pour les degrés 7 à 11. Le choix de la CIIP s'est porté sur l'offre présentées par *Cambridge University Press*. La collection pour le second cycle primaire (7^e & 8^e) sera une version adaptée spécialement pour la Suisse Romande de *More !* et pour le cycle secondaire (9^e, 10^e & 11^e) une adaptation de la collection *English in Mind* aux objectifs du plan d'études romand.

Nouveaux moyens d'enseignement d'allemand pour les degrés 3 à 11

La CIIP a décidé que le renouvellement de l'ensemble des moyens d'allemand de la 3^e à la 11^e sera réalisé par le biais d'un appel d'offre marché public. Celui-ci sera lancé durant le premier semestre 2011.

Les offres reçues seront évaluées par un groupe ad hoc durant le second semestre 2011. Le renouvellement des moyens d'allemand devrait débiter en 3^e à l'horizon 2014.

Groupe de travail chargé du choix des moyens d'enseignement Géographie 5-8^H

MANDAT

Suite à la décision de la CIIP (mars 2009) d'ouvrir un chantier concernant les moyens d'enseignement Histoire-Géographie-Sciences naturelles et Education à la citoyenneté, un groupe de travail a été institué pour choisir des moyens d'enseignement Géographie 5-8 en lien avec les visées, les contenus et les démarches du Plan d'études romand (PER).

Les propositions du groupe de travail s'inscrivent dans le cadre de la Convention intercantonale sur les moyens d'enseignement et les ressources didactiques du 19 février 2004.

Le groupe chargé d'analyser le marché de l'édition a rendu son rapport en février 2010. Plusieurs options d'adaptation ou de création de moyens d'enseignement ont été proposés aux commissions et conférences romandes.

Suite à la décision CIIP du 27 mai d'adapter le moyen de Géographie fribourgeois *Loisirs et tourisme* pour les classes 5-6 et les deux moyens *Paysages suisses* et *Géographie de la Suisse pour les classes 7-8*, un groupe de travail a rédigé le cahier des charges des futurs auteurs. Il sera déposé pour validation en janvier 2011.

Responsable au SG-CIIP: Patricia Gilliéron Giroud.

Travaux effectués

Le groupe

Moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire

Groupe de travail chargé du choix des moyens d'enseignement Histoire 5-8^H

MANDAT

Suite à la décision de la CIIP (mars 2009) d'ouvrir un chantier concernant les moyens d'enseignement Histoire-Géographie-Sciences naturelles et Education à la citoyenneté, un groupe de travail a été institué pour choisir des moyens d'enseignement Géographie 5-8 en lien avec les visées, les contenus et les démarches du Plan d'études romand (PER).

Les propositions du groupe de travail s'inscrivent dans le cadre de la Convention intercantonale sur les moyens d'enseignement et les ressources didactiques du 19 février 2004.

Le groupe chargé d'analyser le marché de l'édition a rendu son rapport en février 2010. Plusieurs options d'adaptation ou de création de moyens d'enseignement ont été proposés aux commissions et conférences romandes.

Travaux effectués

Suite à la décision CIIP du 27 mai de créer des moyens romands pour les classes 5-8, un groupe de travail a rédigé le cahier des charges des futurs auteurs. Il sera déposé pour validation en janvier 2011.

Collaboratrice scientifique au SG-CIIP: Patricia Gilliéron Giroud.

Le groupe

Groupe de travail chargé d'adapter le classeur Connaissance de l'environnement 1P-3P (ancien) pour les futures classes 1P-4P^H

MANDAT

Suite à la décision de la CIIP (mars 2009) d'ouvrir un chantier concernant les moyens d'enseignement Histoire-Géographie-Sciences naturelles et Education à la citoyenneté, un groupe de travail a été institué pour adapter le classeur Connaissance de l'environnement (CE) en lien avec les visées, les contenus et les démarches du Plan d'études romand (PER).

Les travaux du groupe de travail s'inscrivent dans le cadre de la Convention intercantonale sur les moyens d'enseignement et les ressources didactiques du 19 février 2004.

Sur la base des réflexions du groupe de travail préparatoire qui s'est réuni en 2009, et en particulier sur la base du rapport intermédiaire déposé le 1^{er} octobre, deux auteures ont été désignées pour créer les activités en Histoire-Géographie-Sciences naturelles et Education à la citoyenneté 1-2.

Travaux effectués

Au cours des mois de janvier à juin, les premières rédactions d'activités ont été commentées et améliorées avec l'aide du groupe Lecture, comportant un représentant par canton et des experts scientifiques.

La forme et les contenus des activités étant stabilisés, les auteures ont rédigé l'ensemble de la partie Géographie du moyen d'enseignement.

En cours de travail, un graphiste a réalisé un premier projet de mise en page.

Collaboratrice scientifique au SG-CIIP: Patricia Gilliéron Giroud.

Le groupe

Moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire

Groupe de travail Moyens d'enseignement Sciences de la nature 5-8

MANDAT

La CIIP a approuvé le 20 mars 2009 l'étude de marché de moyens d'enseignement en sciences de la nature, degrés 5-8. Elle confie au Secrétariat général sa mise en œuvre.

Sa décision s'appuie sur le « Rapport du groupe d'experts pour le recensement des besoins des cantons romands en matière de moyens d'enseignement de Géographie – Histoire – Sciences – Education à la citoyenneté, à l'intention de la commission d'évaluation, du 4 septembre 2007 », ainsi que sur les préavis favorables de la commission d'évaluation (20.2.2008) et de la conférence latine des chef-fe-s de service de l'enseignement obligatoire (CLEO) le 6.5.2008.

Travaux effectués

Durant l'année 2010, le groupe chargé d'analyser le marché de l'édition s'est rencontré à trois reprises dès le 17 novembre 2010. Son rapport est attendu pour mi-juin 2011.

Le groupe

Responsable au SG : Raymond Clavel, collaborateur scientifique.

Groupe de travail Moyens d'enseignement Sciences de la nature 9-10-11

MANDAT

La CIIP a approuvé le 27 mai 2010 l'étude de marché de moyens d'enseignement en Sciences de la nature, degrés 9-11. Elle confie au Secrétariat général sa mise en œuvre.

Sa décision s'appuie sur le « Rapport du groupe d'experts pour le recensement des besoins des cantons romands en matière de moyens d'enseignement de Sciences à l'intention de la commission d'évaluation », ainsi que sur les préavis favorables de la commission d'évaluation (7.10.2009), de la commission pédagogique (15.12.2009) et de la conférence latine des chef-fe-s de service de l'enseignement obligatoire (CLEO) le 27.1.2010.

Travaux effectués

Durant l'année 2010, le groupe chargé d'analyser le marché de l'édition s'est rencontré à trois reprises dès le 22 novembre 2010. Son rapport est attendu pour mi-juin 2011.

Le groupe

Responsable au SG : Raymond Clavel, collaborateur scientifique.

*PRODUCTION DOCUMENTAIRE POUR LA FORMATION
PROFESSIONNELLE*

Point 8 du programme 2009-2012

Editer des moyens d'enseignement pour la formation professionnelle, répondant aux besoins actuels, de qualité professionnelle et au meilleur coût pour les apprenti-e-s et étudiant-e-s.

Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement, CREME



*Mathieu Perrin, SG/CIIP
président CREME*

MANDAT:

La commission est chargée de l'analyse des besoins, de la validation des projets et du développement des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la formation professionnelle.

La commission a soutenu et apporté sa contribution au sens du mandat à une série d'ouvrages de la formation professionnelle. Parmi ceux-ci :

Sorties 2010 (voir site : www.cataro.ch) :

- Floristik (version allemande)
- Connaissance du véhicule pour carrossiers et carrossiers-peintres
- Science et matériaux pour carrossiers et carrossiers-peintres
- Dessin technique pour les métiers de la carrosserie
- Hygiène, danger et sécurité pour carrossiers et carrossiers-peintres
- Outillage et installations pour carrossiers et carrossiers-peintres
- Connaissances des sols pour horticulteurs
- Cours bloc / paysagistes 3^e année
- CVC structure des voies de communication
- Dessin professionnel pour installateurs-électriciens (2 ouvrages)
- Economie pour le commerce de détail tome 2 nouvelle édition
- NIBT – Norme sur les installations à basse tension
- Technologie des véhicules à moteur (traduction subventionnée OFFT)
- Vivre la société (trois volumes)

14 nouveaux volumes sont parus en 2010 sous le régime CREME et CREME-OFFT. La distribution des ouvrages « Santé-Social » édités par CAREUM, ainsi que des ouvrages du domaine de l'industrie édités par SWISSMEM, est toujours à sa charge.

Au total, la CREME gère actuellement environ 250 ouvrages pour le compte de la formation professionnelle en Suisse Romande,.

>>

Moyens d'enseignement pour la formation professionnelle

Outre les dossiers courants - environ 25 en cours de réalisation de façon permanente – la CREME a approuvé les grandes lignes pour 2011, soit:

- la réalisation d'une nouvelle plate-forme WEB pour cataro.ch;
- la création d'un LABEL ou plutôt d'un cahier des charges à l'attention des auteurs qui réalisent des ouvrages pour les formations de type AFP. Ces deux gros projets s'ajoutent à la gestion permanente des ouvrages en cours.

Thèmes traités

La CREME s'est réunie quatre fois en 2010: les 9 mars, 2 juin, 21 septembre et 11 novembre.

La commission

Présidence: Mathieu Perrin, collaborateur scientifique au SG-CIIP, qui a succédé à Jean-Claude Gosteli.

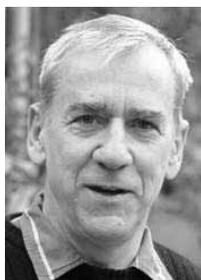
Mutations: Madame Jésselle Berney, représentante de L'IFFP (Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle), a repris les domaines de l'ECG (Ecole de Culture Générale) et des Maturités professionnelles laissés vacants par Monsieur Gérald Dayer.

Madame Nadine Kieffer reprend les dossiers des AFP et mesures transitoires à la place de Mathieu Perrin.

Enfin, Christelle Tiberio reprend l'intégralité des tâches liées au fonctionnement administratif de la CREME, suite au départ fin 2010 de Myriam Schneider.

Moyens d'enseignement pour la formation professionnelle

Commission romande des économes de la formation professionnelle, COREFP



Blaise Ruedin
président COREFP

MANDAT

Une commission romande des économes de la formation professionnelle est instituée en qualité d'instrument d'évaluation des besoins quantitatifs et de gestion de la distribution au sein des centres et écoles de la formation professionnelle des cantons (COREFP).

La commission est chargée de l'évaluation des besoins quantitatifs des ouvrages, ainsi que de leur commande et de leur diffusion au sein des centres et écoles de la formation professionnelle des cantons romands.

Un compte rendu des séances de la CREME - qui se tiennent en général deux semaines plus tôt - est fait à la COREFP, qui les commente, le cas échéant.

Thèmes traités

Site Cataro.ch

Le processus de passation et de gestion des commandes via le site CATARO a pris sa vitesse de croisière. Les rythmes et les délais de livraison ont été tenus dans des proportions élevées. Les économats ont joué le jeu et pris en compte les impératifs de délais demandés par Tenausys. La distribution des ouvrages *Swissmem* reste un point sensible.

La facturation, qui était le point faible, s'est améliorée mais pourrait encore être un peu accélérée.

Annoncées en 2009, la recalculation des prix des ouvrages a néanmoins surpris les économats par l'ampleur des augmentations.

Projection pour 2011

Lors de la séance du 2 décembre, la création d'un groupe de travail pour repenser et affiner les buts de la commission a été évoquée. Mathieu Perrin, président de la CREME, souhaite notamment intensifier les flux d'information entre cette commission et la COREFP. Cela devrait permettre à cette dernière de mieux trouver sa place dans le dispositif d'édition et de distribution des manuels de l'enseignement professionnel.

Le président Blaise Ruedin a confirmé sa démission pour fin 2010, comme il l'avait annoncé de manière anticipée à fin 2009. La procédure de remplacement a été définie et lancée.

La commission s'est réunie deux fois en 2010: le 25 mars au SG-CIIP; le 2 décembre au Centre d'Enseignement Professionnel (CEPM) à Morges, conformément à la cadence prévue.

La commission

Présidence: Blaise Ruedin.

MÉDIAS, IMAGES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION, MITIC

Point 9 du programme 2009-2012

Stimuler et soutenir les efforts des Départements et des écoles visant à faire des élèves des acteurs critiques dans la société de l'information.

Unité « Médias et TIC » de la CIIP – MITIC



Christian Georges, SG/CIIP
responsable MITIC

En 2010, l'unité « Médias » a notamment :

- coordonné la production de ressources pédagogiques recommandées sur www.e-media.ch ;
- participé aux séances du groupe ENTER lié à la mutualisation des ressources numériques par les cantons, en écho avec le projet de Bibliothèque scolaire numérique et la mise en place de la Plateforme électronique du PER ;
- assumé l'organisation pratique de la 7^e « Semaine des médias à l'école » en Suisse romande, du 15 au 19 mars, en mettant sur pied deux ateliers de formation sur le thème de la retouche des photos et de l'illustration de presse, en partenariat avec le Musée de l'Elysée et la Fondation Images et société ;
- produit le DVD pédagogique *No More Smoke Signals*, à partir du film de Fanny Bräuning (Quartz du meilleur documentaire suisse 2009). Assorti d'un dossier et de fiches élèves, ce DVD a été offert en mille exemplaires à des établissements scolaires romands ;
- mis en ligne cinq dossiers pédagogiques liés à l'émission « Histoire vivante », dont trois en concrétisation d'un partenariat conclu avec Alliance Sud et la FED (Fondation Education & Développement) ;
- obtenu la prolongation jusqu'à fin 2012 des moyens attribués dans le cadre du projet d'encouragement de la culture cinématographique auprès des jeunes, par la section « cinéma » de l'OFC ;
- co-organisé un atelier de formation continue « Films et éducation » durant le Festival Visions du réel à Nyon et produit les fiches pédagogiques liées aux projections scolaires du Festival de Fribourg, de la tournée Roadmovie et de « Delémont - Hollywood » ;
- participé à la préparation et à la promotion des séries TV « La Semaine des médias » et « Lire Délire » en collaboration avec la Radio Télévision Suisse ;
- participé à la préparation du *Swiss Forum for Educational Media* en octobre à Bâle, sur le thème « Les tendances de l'apprentissage – Comment enseigner et apprendre demain ? » ;
- sélectionné chaque semaine des émissions TV recommandées à l'intention des centres de documentation cantonaux et des médiathèques romandes.

L'Unité peut compter sur le travail de deux collaborateurs scientifiques de la CIIP : Christian Georges (à plein temps) et Roberto Stocco (à temps partiel), ainsi que sur le soutien administratif de Pascale Schreyer.

Conseil « Média-formation », CMF



Charles Beer
président du CMF

MANDAT

Le Conseil « Média-formation » (CMF) est chargé de veiller à l'application de la convention cadre de collaboration signée entre la CIIP et les médias de service public en Suisse romande. Une première version avait été signée le 4 octobre 2000 par la CIIP, la RSR et la TSR. Suite à la fusion de ces deux dernières entités, une nouvelle convention de collaboration, amendée, a été signée par la CIIP et la Radio Télévision Suisse (RTS) le 17 septembre 2010.

Le CMF a notamment œuvré à la présentation de la place des médias, images et technologies de l'information (MITIC) dans le Plan d'études romand et le dispositif de mise en œuvre prévu dans les cantons. Le directeur de la RTS Gilles Marchand a confirmé que la nouvelle entité entendait poursuivre et prolonger la collaboration nouée avec l'Instruction publique romande. Une présentation de la plateforme RSRsavoirs.ch a été faite aux membres du Conseil. Le secrétaire général de la CIIP a mis de son côté l'accent sur la mise en service de la plateforme électronique du PER, qui est elle aussi destinée à donner accès à des ressources. Afin de mieux mettre en valeur l'offre de documents multimédias à destination du public enseignant, l'idée d'un groupe de liaison a été lancée.

La constitution de ce groupe de liaison a été officialisée à l'automne, dans le cadre de la nouvelle convention de collaboration. Un projet de mandat a été présenté à la réunion de novembre et les tâches particulières de ce groupe précisées. Constitué de quatre personnes (deux représentants de la RTS, deux du monde enseignant), il devrait se réunir sur une base trimestrielle à partir de 2011. L'idée est de travailler à la valorisation des ressources et à leur utilisation accrue en classe.

Lors des deux réunions, les membres du CMF ont pu prendre la mesure des nombreuses collaborations nouées (série TV « La Semaine des médias », accompagnement pédagogique autour du Prix TSR littérature ados, dossiers « Histoire vivante » et « Géopolitis », liens avec TSRdecouverte.ch et TV5 Monde, etc).

Suite au report de la séance annuelle du CMF en 2009, deux séances ont été exceptionnellement tenues en 2010, les 15 février et 29 novembre.

Le Conseil « Média-formation » est présidé par le Conseiller d'Etat genevois Charles Beer. Dans sa composition remaniée au deuxième semestre 2010, il comporte huit membres, dont le directeur général de la RTS, accompagné de trois cadres de l'entreprise, du président du SER, d'une représentante de la FAPERT et du secrétaire général de la CIIP.

Thèmes traités

Le Conseil

Commission des médias et des technologies dans l'éducation, COMETE



Bernard Jousson
président de la COMETE

MANDAT

La Commission des médias et des technologies dans l'éducation (COMETE) a pour mission de proposer à la CIIP des principes et actions communs sur tous les aspects relevant de l'éducation aux médias et par les médias, des diverses technologies de l'information et de la communication, dans l'Espace romand de la formation. Il est attendu qu'elle remplisse des missions de conseil et de veille stratégique (ressources pédagogiques, formation des enseignants, collaborations avec la SSR et les médias).

Comment mettre à disposition des ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage (RéEA) de qualité, conformes aux objectifs fixés par le Plan d'études romand (PER)? Quels standards techniques adopter? Sur quels principes cataloguer les ressources? Comment authentifier les usagers? Ces enjeux ont été suivis tout au long de l'année par la COMETE.

Thèmes traités

Le groupe de travail restreint ENTER s'est attaché à définir les principes de la sélection, de la validation et de la mutualisation des ressources, au profit de l'ensemble des enseignants romands. Une action complexe, dans la mesure où elle implique tant la CIIP que les cantons, des éditeurs et des partenaires, en partenariat avec Educa et son projet national de Bibliothèque scolaire numérique.

Ont aussi été notamment abordés en 2010:

- la mise en place de la Plateforme électronique du PER (P-PER),
- la mise en place d'une grille d'évaluation commune pour toute ressource numérique,
- quelques enjeux liés à l'e-inclusion,
- les objectifs et les principes de la Semaine des médias à l'école,
- la refonte envisagée des sites CIIP et e-media,
- les collaborations avec la Radio Télévision Suisse,
- le maintien et les objectifs d'une journée de formation continue destinée aux enseignants en 2011.

Collaborations avec la Radio Télévision Suisse: une nouvelle convention de collaboration avec la CIIP a été signée le 17 septembre 2010.

Résultats

Ressources numériques: **la COMETE a contribué au rapprochement des cantons, à la recherche de solutions communes et à l'harmonisation des pratiques**, dans le cadre de l'accès aux Ressources électroniques d'enseignement et d'apprentissage et à la mutualisation de celles-ci.

Compétences MITIC: la COMETE a mis en place un groupe de travail chargé d'examiner les compétences médias & TIC spécifiques mentionnées dans le PER, au chapitre de la formation générale. Attendues dans un rapport à l'été 2011, ses conclusions mettront en écho les objectifs MITIC du PER avec des objectifs disciplinaires, des séquences d'activités, des items de suivi. Un outil de suivi des compétences MITIC acquises par les élèves sera proposé.

Education aux médias

«**RomandTIC 2011**» : en partenariat avec la Commission pédagogique, la COMETE a obtenu le maintien en 2011 d'une journée intercantonale d'intégration des MITIC dans la pédagogie. Il avait été question que cette journée soit décalée en 2012 pour des raisons budgétaires.

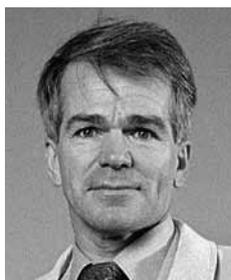
«**Semaine des médias à l'école**» : la COMETE est parvenue à ce que les moyens alloués à cette manifestation ne soient pas réduits en 2011. Grâce à ses relais cantonaux, elle a contribué à la stabilité de l'audience de cet événement dont elle a piloté l'organisation. La 7^e édition a vu la participation de près de 10 000 élèves (plus de 500 classes inscrites). La commission a défini les contours de l'édition 2011.

Présidée par Bernard Jousson, la COMETE a tenu trois séances plénières en 2010 (les 9 février, 4 juin et 15 novembre).

La commission

Elle a accueilli pour la première fois en novembre Denis Badan, qui a succédé à Yvan Rumpel comme représentant du canton de Vaud.

Christian Georges assume le secrétariat. Ce collaborateur scientifique au SG-CIIP est impliqué dans plusieurs groupes de travail, au même titre que ses collègues Daniel Forchelet et Roberto Stocco.

ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ*Point 13 du programme 2009-2012**Préparer l'avenir de l'enseignement spécialisé et l'harmonisation romande de l'offre et de la demande.***Commission de l'enseignement spécialisé, CES**

Philippe Nendaz
président de la CES

MANDAT

La Commission de l'enseignement spécialisé (CES) traite toute question ayant trait à l'enseignement spécialisé, notamment :

- le développement de l'enseignement spécialisé en classes spéciales et en institutions,*
- l'intégration d'enfants différents et/ou handicapés dans l'école ordinaire,*
- la pédagogie spécialisée dans la formation du personnel enseignant,*
- le financement de l'enseignement spécialisé, en vue d'éventuelles décisions de coordination (accords, conventions intercantionales, recommandations).*

Accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée

L'Accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2011. Pour la Suisse latine, cinq cantons l'ont ratifié au 31.12.10. Les cantons travaillent à l'élaboration de leur concept cantonal et conjointement proposent les modifications législatives exigées par l'Accord intercantonal. La CES a été informée de l'avance des travaux. Les délégués RPT des cantons ont été invités à ces séances.

Cet accord intercantonal ne prévoit pas l'élaboration de plans d'études spécifiques à la pédagogie spécialisée mais l'adaptation des objectifs d'apprentissage et des niveaux d'attente fixés dans le Plan d'études romand, ainsi que par les standards de formation de l'école ordinaire (art. 8). Des contacts ont été pris avec l'EPRO du PER pour examiner cette question (dès janvier 2011).

La CDIP a terminé les travaux d'élaboration de la procédure d'évaluation standardisée (PES). Plusieurs membres de la CES ont participé à ces travaux. La formation à l'utilisation de cet instrument, ainsi qu'à l'outil informatique qui lui est associé, débutera en mars 2011.

Scolarisation des enfants sourds et malentendants

Fin 2010, l'observatoire de la surdité a livré son quatrième rapport. Les effets de ce patient travail commencent à se faire sentir. L'examen de cohortes d'élèves sourds et malentendants peut être suivi et la comparaison des pratiques acquiert tout son sens. Dès lors, les cantons disposent désormais d'un instrument de qualité.

Le SG CIIP a livré un état de situation de la formation d'interprètes en langue des signes et fait des propositions d'amélioration du système, au vu des besoins des cantons. Un rapport final est prévu pour le printemps 2011.

Journée de réflexion

En 2010, la Journée de réflexion organisée par la CES a réuni 100 personnes issues de la pédagogie spécialisée et de l'école ordinaire, avec la présence de quelques spécialistes. Il s'agissait d'expliquer la procédure d'évaluation standardisée (PES) prévue par l'Accord intercantonal afin d'assurer l'intégration de tous les élèves. La description de l'instrument a occupé la première partie de la journée. La seconde a été consacrée à l'examen de quelques cas réels par des personnes de cantons différents. Ainsi, les participants ont pu apprécier la difficulté à trouver une solution semblable dans tel ou tel canton et selon les définitions données aux mesures renforcées par chacun d'entre eux.

Veille technologique

La CES a été informée des conséquences d'avancées technologiques comme l'influence des implants cochléaire pour les enfants sourds et malentendants, mais aussi de cours ou conférences en lien avec des handicaps ou des difficultés chez l'élève.

La CES a donné son accord à la recommandation d'un cours en ligne pour des enseignants désireux de se perfectionner dans l'assistance aux enfants dyslexiques.

La Commission s'est réunie à sept reprises en 2010 : 21 janvier, 25 mars, 20 mai, 8 juillet, 23 septembre et 5 novembre. La Journée de réflexion s'est tenue le 4 novembre à Martigny.

La commission

Mutation : Fouzia Rossier (FR) succède à Corinne Monney-Buchs.

POLITIQUE CULTURELLE*Point 14 du programme 2009-2012**Maintenir et renforcer l'identité romande sur le plan culturel en vue de constituer en Suisse romande un pôle culturel fort selon trois axes.*

Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles, CDAC



Joëlle Comé
présidente de la CDAC

MANDAT

La conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC) est chargée d'exécuter les décisions de la CIIP et d'assurer l'application de ces décisions dans les cantons. Elle étudie et propose à la CIIP des mesures de coordination ou des réalisations communes. Par le biais de la conférence suisse des chefs de service des affaires culturelles (KBK), elle est en lien avec Pro Helvetia, l'Office fédéral de la culture ainsi qu'avec la Conférence des villes suisses. Lieu d'échange d'informations et d'expériences entre cantons, la CDAC permet de promouvoir une politique culturelle cohérente en Suisse romande.

Dans le cadre du Plan d'activités 2009-2012 de la CIIP, la conférence avait inscrit sa volonté de faire de la Suisse romande un pôle culturel fort. Elle s'est donc employée à mettre en place un instrument permettant d'attribuer des moyens de production supplémentaires à des spectacles théâtraux d'envergure. Elle a aussi investi beaucoup de temps et d'énergie dans les travaux préparatoires devant aboutir à la création d'une *Fondation romande pour le cinéma*.

Dans le cadre d'un projet national, tous les membres de la CDAC ont entrepris l'inventaire du patrimoine culturel immatériel dans leurs cantons respectifs. En invitant plusieurs interlocuteurs de l'OFC, ils ont pu échanger sur le dispositif à mettre en place à cet effet.

Ils ont suivi les développements de la création d'un CFC danse contemporaine. Plusieurs d'entre eux ont pris part à la procédure de nomination d'un nouveau directeur à la Haute école de théâtre de Suisse romande.

Ils ont poursuivi leurs recherches pour proposer un deuxième atelier d'artiste à New York.

Ouvertes à des invités de différentes instances (*Pro Helvetia, OFC, Artos*), les séances ont également été mises à profit pour échanger des informations et des recommandations sur les multiples demandes de soutien adressées aux cantons par des organismes culturels.

Thèmes traités

Les cantons romands ont solidairement accepté d'adhérer à l'association *Label + théâtre romand* et à contribuer à un fonds commun de 500 000 francs. Cette somme permettra de doter des compagnies théâtrales de moyens supplémentaires, au terme d'un concours. Celui-ci sera organisé deux années de suite, en 2011 et 2012. *Label + romand* a pour ambition de stimuler des créations théâtrales qui tourneront dans trois cantons au moins et rayonneront bien au-delà des frontières habituelles. L'association a tenu son assemblée constitutive le 31 août 2010. Jacques Cordonier (VS) assume la présidence, Aline Delacrétaz (BE) et Brigitte Waridel (VD) l'accompagnent au comité de direction.

Résultats

Grâce à l'intense travail préparatoire mené par les représentants des collectivités publiques et les professionnels, les statuts et règlements d'une *Fondation romande pour le cinéma* ont pu être mis sous toit en 2010. Le 17 septembre, tous les cantons membres de la CIIP et les représentants des villes de Genève et Lausanne ont signé une déclaration d'intention relative à la création d'une Fondation romande pour le cinéma, dotée d'un budget annuel de 10 millions de francs. Cette intention doit être concrétisée en 2011, au terme d'un processus qui respecte les lois et particularités spécifiques de chaque entité partenaire.

Joëlle Comé, directrice du Service cantonal de la culture du canton de Genève, a présidé la conférence pour la deuxième année consécutive.

La conférence

La CDAC a tenu quatre séances plénières en 2010 (les 4 février, 23 avril, 31 août et 3 décembre), ainsi qu'un séminaire de deux jours (10 et 11 juin) à Genève. Le secrétariat de la CDAC est placé sous la responsabilité de la présidence.

*INTÉGRATION DE LA FORMATION VERS UN
DÉVELOPPEMENT DURABLE*

Point 15 du programme 2009-2012

Réaliser la notion de développement durable dans la pratique enseignante.

Education en vue d'un développement durable, EDD

L'essentiel des travaux en 2010 a consisté à intégrer aussi loin que possible les notions d'éducation en vue du développement durable dans le PER pendant la phase d'aménagement du PER (janvier à mars 2010). Dès l'automne 2010, ces notions seront intégrées à la formation du corps enseignant (Formation générale, Capacités transversales).

Le Groupe de référence pour l'éducation vers le développement durable GREDD est impliqué dans la mise en œuvre des Mesures 2 (formation du corps enseignant) et de la Mesure 3 (assurance qualité) du Plan de mesures de la CDIP.

Le GREDD ne s'est pas réuni en 2010.

Mutations :

Gaëtan Emonet remplace Marcel Bulliard.

François Bourqui remplace Samuel Fierz.

Pascale Charpillod remplace Francine Pellaud.

Stéphane Dayer occupe le siège du domaine économie.

Fondation suisse d'Education pour l'Environnement, FEE



Ramon Martos
chargé de communication de la FEE

MANDAT

Le mandat de prestations de la FEE fixe un cadre permettant les activités suivantes:

- participation au groupe de référence sur l'EDD et définition d'un concept EDD;
- participation au développement du Plan d'études romand;
- organisation de journées romandes en EDD (colloque, journée pratique, forum);
- recherche et documentation: recherche, évaluation des ressources en éducation pour l'environnement (EE), gestion de la base de données;
- coordination d'un réseau d'échanges de formateurs dans les institutions de formation.

Au cours de l'année 2010, on peut notamment mettre en évidence les prestations suivantes:

Activités

Rencontres romandes EDD: avec la Fondation Education & Développement (FED) et la HEP Valais, la FEE organise le Colloque EDD du 17 février 2011 qui offrira un espace de réflexion pour établir des liens entre les domaines du PER concernés par la santé et l'EDD (voir sous www.bne-forum.ch). Elle participe également au groupe de pilotage chargé d'organiser en novembre 2011 le 1^{er} Forum romand EDD, sur le thème *De l'école au campus: former en vue du DD*, qui attend quelque 400 personnes des milieux de la formation et de l'éducation.

Ressources pédagogiques: dans le cadre de l'Année internationale la biodiversité, la FEE a notamment préparé un dossier sur le sujet, mettant en évidence un choix de ressources de qualité et des pistes de réflexion pour les enseignants souhaitant découvrir ou approfondir la thématique (voir sous <http://enseignement.educa.ch/fr/découvrir-comprendre-biodiversité>).

Moyens d'enseignement romands: avec la FED, la FEE participe en tant qu'invité permanent aux groupes de travail chargés de l'étude de marché pour choisir les moyens d'enseignement en Sciences de la nature 5-8th et 9-11th, Géographie 9-11th et Histoire 9-11th, ainsi que de l'adaptation du classeur Connaissance de l'environnement 3th-6th pour les classes enfantines.

Formation vers un développement durable

Fondation Education et Développement, FED



Charly Maurer
responsable FED pour
la Suisse romande
jusqu'en août 2010



Anahy Gajardo
responsable FED pour
la Suisse romande
dès août 2010

MANDAT

La Fondation Education et Développement (FED) a pour mandat de promouvoir l'éducation à la citoyenneté mondiale dans les écoles. Droits humains, mondialisation et enjeux mondiaux, migrations, interculturalité, ainsi que l'éducation au développement durable (EDD) constituent ses thèmes et approches pédagogiques prioritaires.

La collaboration de la FED avec la CIIP est définie par un contrat et un mandat de prestations entrés en vigueur début 2010. Arrivant à échéance à fin 2012, ce mandat est en partie commun à la Fondation suisse d'Education pour l'environnement (FEE). La promotion de l'EDD et le suivi du PER constituent des prestations communes des deux fondations.

En 2010, la FED et la FEE se sont consacrées à l'organisation des deux manifestations :

- un colloque sur l'articulation entre le PER, l'EDD et la santé prévu le 17 février 2011 à la HEP du Valais ;
- un Forum EDD intitulé *De l'école au campus : quelle contribution de la formation au développement durable ?* organisé en partenariat avec l'Etat de Vaud, la HEPL (VD), la HES-SO, l'EPFL, l'Université de Lausanne et la CIIP. Ouvert au grand public, ce Forum aura lieu les 4-5 novembre 2011.

Le suivi du PER a notamment porté sur la participation au groupe d'experts chargé du choix de nouveaux moyens d'enseignement en géographie.

Le mandat de prestations porte également sur les activités centrales de la FED, qui s'articulent autour de quatre axes :

- formation initiale et continue des enseignant-e-s ;
- évaluation et diffusion de documents pédagogiques ;
- coordination de prestations scolaires proposées par des ONG ;
- participation à des groupes de travail dans le domaine éducatif.

La FED romande a assuré 36 formations dans le cadre de la formation initiale et continue des enseignant-e-s, soit 354 périodes de cours, avec 588 participant-e-s.

La vente de matériel s'élève à Fr. 118 500 ; 20 000 documents ont été diffusés.

Activités

RECHERCHE ET DOCUMENTATION*Point 17 du programme 2009-2012**Soutenir l'IRDP dans ses tâches de coordination de la recherche romande, d'évaluation des systèmes de formation et de suivi scientifique des innovations.*

Institut de recherche et de documentation pédagogique



Matthias Behrens
directeur de l'IRDP

**MANDAT - MISSIONS**

L'IRDP, institution de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP), est chargé principalement de la coordination et du pilotage de la recherche en éducation en Suisse romande. Il soutient les activités de la Conférence par des expertises et par ses travaux scientifiques, conduit des travaux de recherche ou y participe.

La Conférence attend de l'IRDP un travail de mise en réseau, de coordination et de pilotage des milieux concernés en Suisse romande. Elle exprime ainsi la volonté d'établir un véritable pôle de recherche capable de se positionner au niveau national et international et de relever les défis de l'école de demain. Elle souhaite un rapprochement et une collaboration entre équipes de recherche en œuvre en Suisse romande.

L'IRDP est également mandaté pour mener des recherches seul ou en collaboration avec tous les milieux de la recherche de Suisse romande. Ses travaux jouissent d'une reconnaissance scientifique nationale et internationale attestée par plusieurs évaluations internationales y compris de l'OCDE. Les recherches se poursuivent particulièrement dans les domaines prioritaires définis dans le programme de la CIIP : évaluation des systèmes de formation, suivi scientifique des innovations et des réformes scolaires, études prospectives dans le domaine des didactiques et des supports d'enseignement et expertises à l'intention des différents organes de la CIIP.

Pour une recherche de qualité au service de l'Espace romand de la formation

L'année 2010 entrera dans les annales de l'IRDP comme une année de transition puisque la coordination scolaire romande amorce une mutation importante. En effet, si au niveau de la CIIP le passage d'une logique de coordination vers celle d'une véritable coopération est mis en délibération en raison des réformes liées à la mise en œuvre du Plan d'étude romand. L'IRDP ne restera pas non plus à l'écart des changements à venir.

La réflexion est donc engagée. Elle portera sur la mission, le mandat et les moyens de l'Institut, qui seront définis en fonction des travaux à venir et des défis inhérents à toute réforme. Les réponses dépendront de la perspective adoptée, logiques qui peuvent se compléter, se superposer voire s'inhiber : l'efficacité administrative de l'école, le contrôle des performances, l'arbitrage ou le consensus sur les pratiques par rapport à une norme romande, la qualité de l'enseignement, le soutien des enseignants dans leur quotidien, la prise en considération des soucis des parents. Il faut donc se poser la question de savoir si et comment la mission, les moyens et le rattachement institutionnel

permettent d'avoir une distance critique et d'anticiper les défis auxquels sera confrontée l'école dans la société de demain.

La préoccupation actuelle concerne avant tout la mise en œuvre de l'harmonisation des structures scolaires cantonales. Elle produira des interprétations cantonales variables des prescriptions romandes ou nationales, et nécessitera, pour réussir, une véritable harmonisation, une remise en discussion constante pour faire émerger un modèle commun et délimiter les interprétations admises. C'est un processus récurrent d'évaluation et d'ajustement qu'il s'agit de conduire d'une façon constructive. L'IRDP doit être en mesure d'apporter sa contribution sans être perçu comme le tenant d'une interprétation partisane, d'une idée pédagogique ou d'un modèle scolaire autre qu'une école de qualité pour tous.

Cela signifie des changements de pratiques qui sont un cheminement lent et laborieux. En règle générale, tout système cherche à préserver sa stabilité et à conserver des pratiques qui fonctionnent bien. S'il y a des changements, ils ont souvent été initiés par des facteurs externes : obligations nationales (article constitutionnel) et internationales (accords de Bologne, Eurostat, etc.), comparaisons internationales des performances (PISA, etc.). D'autres résultent d'attentes et d'attitudes sociétales comme le rapport à l'autorité, la logique consommatrice, le marché du travail évoluant au gré des changements technologiques, des sources de savoir alternatives (Internet).

Mais une fois la nécessité d'une réforme reconnue, les structures de notre pays veulent que, pour la scolarité obligatoire, les innovations se négocient en fonction des exigences et intérêts des cantons, des principes pédagogiques des administrations scolaires et des acteurs du terrain, ainsi que des stratégies des partis politiques. En effet, il suffit de regarder le rythme des réformes scolaires en Suisse. Entre les premières idées d'une réforme et la mise en œuvre de celle-ci, il faut compter entre vingt et trente ans. Ce fut le cas pour le *Plan d'études romand*, ce sera également le cas pour les standards de formation.

Tous ces éléments font que la logique du changement est en train de s'intensifier. De plus, elle est soutenue par la volonté des autorités de se servir des résultats de l'école pour mieux gérer son fonctionnement. Cette démarche sous-entend la possibilité de comprendre la complexité du système, de le modéliser pour en faire une mécanique maîtrisable d'abord et pilotable ensuite sur la base d'informations, d'indicateurs et de résultats d'évaluation de performances. Autrement dit, cette manière d'administrer l'école a besoin de travaux de recherche importants, fiables et réguliers, sans lesquels elle s'expose au risque de subir un débat public peu objectif et avant tout nourri de convictions personnelles et de dogmes idéologiques.

Cette observation inspire plusieurs réflexions :

Le rapport entre la recherche et l'action politique esquissé ci-dessus n'est pas aussi linéaire qu'on pourrait le souhaiter et que le suggèrent les adeptes d'une politique basée sur des résultats de recherche (*evidence based policy*). La réalité en matière de prises de décision est que les résultats de recherche ne constituent qu'une source d'information parmi d'autres. La réalité scolaire étant trop complexe, il n'y aura jamais une « automatisation » décisionnelle sur la base de résultats de recherche. Cette dernière n'apporte des données objectives que sur un aspect limité de la problématique. Elle peut croiser les résultats avec d'autres informations afin d'obtenir une vision plus large ou renseigner sur des tendances générales ou des situations à risque. Ainsi, si une recherche est bien conduite, ses résultats permettent de soutenir les processus de prise de décision. Ils l'influencent, mais ne l'anticipent pas. L'appréciation politique globale d'une situation reste indispensable. En revanche, la pesée des intérêts devient plus transparente et plus raisonnée si elle prend en considération des résultats de recherche.

Dans ce processus les données produites par la recherche doivent être impartiales et objectives. Plusieurs facteurs contribuent à leur crédibilité. Un premier facteur est donné par le rapport institutionnel qui lie le chercheur au mandant ; pour que l'évaluation soit crédible, elle doit être autonome. Un deuxième facteur est la validité et la fiabilité des résultats. Autrement dit, une recherche doit être de qualité. Il faut alors distinguer entre expertises et recherches. Les premières peuvent se réaliser relativement rapidement. Leur qualité dépend de la connaissance de l'objet, du contexte ainsi que du réseau scientifique de l'auteur. Les deuxièmes prennent un temps plus considérable puisque les objets étudiés suivent le rythme scolaire. Elles supportent des négociations et ajustements quant à leur orientation générale, mais nécessitent, une fois la direction déterminée, une rigueur méthodologique qui ne tolère plus de changements de dispositifs liés aux aléas des enjeux politiques du moment.

La qualité scientifique des résultats de ces recherches est évaluée par les pairs. En effet, les résultats produits doivent pouvoir être utilisés dans le cadre de présentations dans les milieux de la recherche.

Comme la plupart des mandats nécessitent une confidentialité vis-à-vis du mandant, il faut évidemment rendre les données le plus anonymes possible et veiller à leur protection, mais l'échange scientifique ne doit pas être entravé. Cette préoccupation est constante à l'IRDP et elle se traduit par l'insertion des chercheurs dans les réseaux scientifiques internationaux. Signalons à cet égard une année riche en manifestations scientifiques auxquelles l'IRDP a contribué : le congrès AREF (Actualité de recherche en éducation et en formation) à Genève visant à développer une cartographie de la recherche francophone en éducation, et l'organisation du colloque EERQI (*European educational research quality indicators*) dont le but est de dégager des indicateurs de qualité de la production scientifique et de débattre de ses résultats dans la communauté des chercheurs.

Un autre domaine qui illustre le rapport délicat entre la recherche et l'action politique est l'évaluation des moyens d'enseignement. La politique voulue par la Convention scolaire romande fait qu'elle n'est plus conçue comme le suivi régulier d'une innovation. Elle intervient de façon ponctuelle soit pour préparer une réédition soit comme un arbitrage en situation de mise en question d'un moyen par certains enseignants. Dans ce deuxième cas, les positions des protagonistes se durcissent et ils ne parviennent plus à accepter les appréciations nuancées qui seraient nécessaires pour trouver une solution tenant compte de la variété des contextes cantonaux. Si l'évaluation n'est pas autonome, elle est jugée partisane et n'arrive plus à remplir sa fonction.

En conclusion, une recherche utile au pilotage des systèmes de formation est très proche des préoccupations de la CIIP. En même temps, elle a besoin d'un cadre de travail suffisamment large et clairement ancré dans une démarche scientifique autonome qui lui permette d'assurer la qualité et l'objectivité des travaux. Pour ce faire, il faut poursuivre une concertation régulière avec les milieux politiques mais en même temps, les équipes doivent rester en contact permanent avec les réseaux scientifiques correspondants afin de pouvoir y débattre de leurs travaux. Sans ce cadre, les travaux de l'IRDP perdraient leur validité aux yeux des acteurs concernés. L'effort de vulgarisation doit être poursuivi puisqu'il rend les résultats accessibles aux utilisateurs. Il est parfois nécessaire d'engager des travaux complémentaires permettant de situer différemment l'objet à étudier ou d'obtenir un croisement supplémentaire des points de vue. Ces élargissements sont ponctuels et permettent de mieux tenir compte du contexte dans lequel se déroule la recherche. De cette manière, les recherches de l'IRDP, dont la qualité est reconnue au niveau international, fournissent un apport précieux à l'action politique.

Le rapport annuel de l'IRDP fait l'objet d'une publication séparée.

Conseil de la recherche en éducation, CRE



Elisabeth Baume-Schneider
présidente du CRE

MANDAT

Le mandat du Conseil de la recherche en éducation relève des statuts de la Conférence (art. 20 à 23). Art 20, al. 1 : Pour la conseiller et soutenir ses activités visant à la coordination et à la coopération intercantonale, et au développement de la recherche en éducation, la Conférence institue un Conseil de la recherche en éducation. Al. 2 : le Conseil situe son activité dans le contexte général de la politique et du développement de la recherche en éducation en Suisse.

Le Conseil de la recherche en éducation ne s'est pas réuni en 2010.

Activités

Le Bureau

Le bureau ne s'est pas réuni en 2010.

Mutations des membres

Tania Stupf, responsable de l'Unité de recherche et de développement du système de formation, (URD), du canton du Valais, a remplacé Yviane Rouiller et Bernard Wentzel, doyen de la plate-forme recherche de la HEP BEJUNE, a remplacé Nicole Rege Colet.

Le conseil

*GLOSSAIRE DES PATOIS DE LA SUISSE ROMANDE, GPSR**Point 18 du programme 2009-2012**Garantir la mission du Vocabulaire national de Suisse romande.*

Commission CIIP-GPSR



*Daniel Forchelet
président de la commission CIIP-GPSR*

Depuis août 2008, l'Université de Neuchâtel a repris les missions du Glossaire grâce à un mandat de prestation conclu avec la CIIP.

MANDAT

Une Commission scientifique a été instituée pour veiller à la bonne réalisation du mandat. Plus particulièrement, ses tâches sont les suivantes :

- suivi des activités du GPSR-UniNE dans le cadre du projet de recherche de l'Université de Neuchâtel;*
- examen critique du travail scientifique et de la production du GPSR-UniNE;*
- relecture des articles du GPSR-UniNE avant leur publication et communication à la rédaction des remarques et suggestions.*

De plus, la commission fournit à la CIIP toute information et conseil utile à la réalisation du mandat de prestations.

Organisation interne

Les nombreuses activités de visibilité qui, l'année précédente, avaient détourné le directeurs et les rédacteurs de leur mandat principal ont été fortement réduites. Cette réorientation a permis de reprendre la production des fascicules à un rythme – environ 1.5 fascicule par an – jugé acceptable par l'ASSH et la CIIP. Ainsi, en 2010, le fascicule G113 a été publié alors que le F114 était soumis aux membres de la Commission scientifique.

Projet de numérisation

L'ASSH a fait part de sa stratégie visant à la numérisation des Vocabulaires nationaux. Un tel projet est en cours de développement au *Dicziunari Rumantsch Grischun*; l'ASSH souhaite lancer un projet aboutissant à la digitalisation des quatre Vocabulaires. Un tel projet s'inscrit dans l'un des objectifs plus généraux de cette Académie : celui d'un accroissement de la visibilité des *Vocabulaires nationaux* dans le monde scientifique. La Commission rappelle qu'en l'occurrence la priorité reste la publication des fascicules du Glossaire et qu'un tel projet nécessiterait des moyens supplémentaires. L'ASSH réunira les directeurs des quatre *Vocabulaires nationaux* dans le courant 2011 pour évaluer des pistes de solution commune. Le GPSR se renseignera auprès de ses partenaires internationaux sur leurs expériences et projets en matière de numérisation.

Thèmes traités

La Commission a siégé le 20 octobre 2010 :

La commission

Président : M. Daniel Forchelet, secrétaire général adjoint CIIP.

Membres

- Représentante de l'Académie des sciences humaines sur proposition de la Commission de l'ASSH : Anne-Marguerite Fryba-Reber ;
- Spécialiste en dialectologie : Saverio Favre, Aoste ;
- Spécialiste en lexicographie : Jean-Paul Chauveau, Université de Nancy ;
- Spécialiste dans une discipline connexe (histoire, ethno, etc) : Olivier Collet ; Université de Genève ;
- Spécialiste linguistique gallo-romane : Marie-Guy Boutier, Université de Liège.

Invités

GPSR : Hervé Chevalley

Centre de dialectologie : Andres Kristol.

Personnel du GPSR : la secrétaire du directeur, Anne Beaujon, a pris sa retraite au 31.12.2010. Elle sera remplacée en 2011 par une assistante de direction à même de soutenir le directeur tant dans ses tâches administratives que dans ses tâches scientifiques. Aucun autre changement significatif n'est à relever pour le reste du personnel.

AUTRE PROJET DE COORDINATION ROMANDE

Réseau des responsables cantonaux de la Promotion de la santé à l'école



Francine Richon
présidente du réseau santé

MANDAT

Un Réseau des responsables du dossier Promotion de la santé est institué pour favoriser la mise en œuvre, dans les cantons romands, des Principes généraux et lignes d'action adoptés par la Conférence et pour la conseiller sur toutes les questions relatives au domaine de l'éducation et de la promotion de la santé à l'école. Le Réseau a mission d'assurer l'échange d'informations entre les cantons et la mise en commun d'expériences et de ressources. Il veille à la coordination de ses actions avec le Plan d'études romand (PER) en général et avec le domaine de la Formation générale en particulier.

- Échanges d'informations et de ressources concernant les projets en cours dans les cantons;
- participation aux journées d'échanges et de formation de Radix, réseau des écoles en santé, et en particulier au projet Détection et intervention précoce;
- échanges de points de vue concernant la mise en œuvre de la Formation générale dans les cantons;
- réflexions sur la suite du mandat du réseau en lien avec les travaux du Groupe de référence pour l'éducation vers le développement durable (GREDD).

Thèmes traités

Le Réseau santé s'est réuni à quatre reprises : les 22 janvier, 11 juin, 23 septembre et 29 novembre.

Le réseau

Présidence: Francine Richon

Responsable au SG: Patricia Gilliéron Giroud, collaboratrice scientifique

Quatrième partie – Annexes

TEXTES OFFICIELS

COMPTES

COMPOSITION DES COMMISSIONS

TEXTES OFFICIELS

Education en vue du développement durable EDD Contrat cadre avec la FED et la FEE

Le secrétaire général de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin,
vu la décision de l'assemblée plénière de la CIIP du 19 mai 2005,

suite à la lettre du 1^{er} novembre 2005 du SG/CIIP demandant aux deux Fondations (FEE et FED) de s'engager pour élaborer un concept d'éducation en vue du développement durable et de quantifier les prestations prévues ou déjà engagées avec la CIIP, dans ce domaine ou dans des projets découlant des activités et des besoins de la CIIP, et la réponse de principe favorable de la FED et de la FEE,

arrête :

Article 1^{er}

Principe

Contrat cadre

Le présent contrat cadre permet à la CIIP de confier un mandat de prestations et/ou des mandats spécifiques aux deux fondations et de les rémunérer en fonction des prestations fournies.

Les champs de collaboration sont les suivants :

1. Participation au Groupe de référence (GREDD) et définition d'un concept d'EDD
2. Participation à l'élaboration et au suivi du Plan d'études romand (PER)
3. Organisation d'une ou deux manifestations EDD romandes annuelles
4. Veille documentaire et propositions de ressources
5. Prestations hors contrat

Article 2

Groupe de référence

Participation au Groupe de référence sur l'éducation en vue du développement durable (GREDD) et définition d'un concept d'EDD

Le groupe de référence doit permettre de répondre à la demande de la CIIP de mettre en application le point 15.1 de son programme d'activité 2009-2012 (plan quadriennal de la CIIP sur l'EDD). La FED et la FEE disposent d'expérience dans le domaine de l'EDD et sont déjà présentes et actives dans les forums nationaux. Elles sont représentées au sein du groupe.

Le mandat du groupe de référence de la CIIP prévoit une participation de la FED et de la FEE notamment pour les tâches suivantes :

- a) définition d'un concept de l'éducation en vue du développement durable (EDD);
- b) coordination avec les travaux menés en EDD sur le plan suisse dans le cadre de la CIIP;
- c) coordination des projets menés dans le domaine scolaire en Suisse romande dans le cadre de la décennie de l'ONU;
- d) suivi des travaux menés au plan romand, notamment dans le cadre du Plan d'études romand (PER);
- e) participation à la mise à disposition des écoles romandes de ressources didactiques en EDD;
- f) collaboration avec la commission d'évaluation de la CIIP pour la définition de critères de qualité en EDD (moyens d'enseignement et ressources didactiques);
- g) organisation conjointe d'une ou deux manifestations EDD romandes annuelles.

- Article 3**
Plan d'études
- Participation à l'élaboration et au suivi du Plan d'études romand (PER)**
- Lors de la consultation sur le projet de PER version 1.2, La FED et la FEE ont fait des propositions visant à prendre en compte la dimension du Développement durable dans le plan d'études.
- La CDIP ayant recommandé un train de mesures dont celle de l'intégration de l'éducation en vue du Développement durable dans les plans d'études la FED et la FEE sont sollicitées pour assurer cette présence dans le PER ainsi que pour améliorer sa lisibilité dans le processus de suivi qui débutera dès 2010.
- Manifestations annuelles romandes en EDD**
- Article 4**
Manifestations
- Afin de sensibiliser le corps enseignant et les institutions de formation à l'Education en vue du Développement durable, la FED et la FEE, en collaboration avec la CIIP, organisent :
- une Journée pratique : échanges d'expériences dans le domaine de l'EDD entre les enseignants ;
 - un Colloque : approfondissement des connaissances en EDD destiné aux enseignants et aux formateurs des institutions de formation intéressés à l'EDD ;
 - un Forum : point de situation de l'EDD destiné à un large public. Le Forum peut être organisé en collaboration avec d'autres institutions en lien avec le Développement durable.
- On veillera à une alternance entre ces trois formes de manifestation.
- Article 5**
Ressources
- Documentation et propositions de ressources en EDD**
- En fonction de leur spécificité propre, la FED et la FEE fournissent à la CIIP diverses prestations qu'elles s'efforcent de coordonner, entre elles et avec d'autres acteurs, telles :
- l'organisation ou le soutien à des cours de formation initiale et continue ;
 - le suivi de production, l'évaluation et la diffusion de matériel didactique ;
- les informations diverses à l'intention des enseignants.
- Article 6**
Autres activités
- Prestations hors contrat**
- La FED et la FEE peuvent proposer toute autre prestation hors du présent contrat cadre. Un mandat *ad hoc* est négocié avec la CIIP.
- Article 7**
Durée
- Entrée en vigueur et durée**
- Le contrat cadre entre en vigueur le 1^{er} janvier 2010 et se termine le 31 décembre 2012. Il peut être renouvelé.

Neuchâtel, le 1^{er} janvier 2010

Pour la CIIP
Christian Berger
Secrétaire général

Berne, le 1^{er} janvier 2010

Pour la FEE
Rolf Jucker Ramon Martos
Directeur Vice-directeur

Berne, le 1^{er} janvier 2010

Pour la FED
Jürg Schertenleib Charly Maurer
Secrétaire général Responsable du service régional de Suisse romande

**PROTOCOLE DE DECISION CIIP
du 16 février 2011**

ADOPTION DU PLAN D'ETUDES ROMAND

- Considérant l'art. 7 de la Convention scolaire romande,
- Suite à la vaste consultation menée en 2008,
- Suite à la décision de la CIIP d'aménager le PER en tenant compte des résultats de la consultation, du 28 mai 2009
- Suite à l'adoption du rapport d'aménagement de l'EPRO,

**la CIIP,
lors de sa séance du 27 mai 2010, à 10 h 18,
adopte le Plan d'Etudes Romand**

Lausanne, le 27 mai 2010

Elisabeth Baume-Schneider
Présidente

Christian Berger
Secrétaire général

PROTOCOLE DE DECISION CIIP

mars 2010

Projet LABEL + théâtre romand

Projet
LABEL + théâtre romand :
Statuts de l'association
et Financement
du projet

Parmi les trois priorités inscrites au chapitre des affaires culturelles dans le Plan quadriennal CIIP 2009-2012, a été mis en évidence une volonté de constituer un pôle culturel fort en Suisse romande.

Le théâtre représente une part élevée des financements publics voués à l'action culturelle. La CDAC a décidé de renforcer son soutien à cette discipline. Cette optique est cohérente avec l'action de la CIIP, qui a encouragé des institutions telles que la CORODIS (Commission romande de diffusion de spectacles) ou la Haute école de théâtre de Suisse romande (HETSR).

La création d'un nouveau mécanisme de soutien intercantonal a été étudiée, et après examen de plusieurs variantes, la forme proposée est celle d'une association à but non lucratif.

La CIIP a renoncé à constituer un fonds intercantonal et décidé que ledit projet revenait à la CDAC. Celle-ci a créé une **Association « Label + Théâtre romand »** munie de statuts ad hoc.

Les cantons romands dotent solidairement le projet d'un montant annuel de **500.000 francs**, suivant la clé de répartition CIIP. Une première expérience-pilote sur quatre ans est réalisée, avec biennalisation du concours.

Décisions :

Après préavis favorable de la CSG du 10 février sur les quatre décisions ci-dessous, la CIIP, par voie de circulation :

a approuvé les statuts de l'Association LABEL + théâtre romand, du 10.02.2010 ;

a accepté le principe d'une expérience-pilote de quatre ans, avec biennalisation du concours ;

a confirmé son adhésion au modèle financier proposé par la CDAC, soit la constitution d'un fonds doté par les cantons de 500.000 francs en 2011, de 250.000 francs en 2012 et de 250.000 francs en 2013. Ce fonds sera destiné à financer la production de spectacles de théâtre, au terme de l'appel à projets décrit dans le rapport LABEL + théâtre romand (juin - septembre 2009).

PROTOCOLE DE DÉCISION

du 14 juin 2010

Filière de formation romande en danse (CFC – MPA – BA)

Historique

La CIIP s'est prononcée à plusieurs reprises en faveur de la création d'une filière unique de formation en danse en Suisse romande.

En complément aux formations proposées dans le cadre de la HES des arts à Zurich, elle a choisi d'orienter la filière romande vers la danse contemporaine.

Elle a décidé, pour la partie de la filière relevant du degré secondaire II, que le ou les cantons site(s) de la formation devai(en)t prendre en charge les coûts non couverts par les contributions de la Confédération et celles des autres cantons fixées par l'AEPr.

Elle a confié aux cantons de Genève et de Vaud le soin d'établir un projet de mise en œuvre d'une filière, en collaboration avec la HETSR, dans les conditions précitées.

Etat des lieux

Les travaux entrepris par la CIIP puis poursuivis par l'intermédiaire d'une cheffe de projet engagée par les deux cantons concernés ont mené à une proposition de solution, pour l'ensemble de la filière de formation en danse contemporaine (CFC – MPA – BA), dont les principaux éléments font l'objet d'une déclaration d'intentions entre les cantons de Genève et Vaud ainsi que la HETSR. Cette déclaration d'intention, qui figure en annexe au présent projet de décision, fixe les responsabilités des trois signataires de la déclaration pour l'ensemble de la filière d'apprentissage.

Enjeux

En ce qui concerne la part de la filière de formation qui relève du degré secondaire II, la CIIP prend acte de l'accord qui a été trouvé principalement entre les deux cantons concernés et qui permet le lancement de la formation CFC – MPA à Genève à la rentrée 2011.

En ce qui concerne la part de la filière de formation qui relève du degré tertiaire, la CIIP prend acte de l'accord entre les trois signataires de la déclaration concernant le site de cette formation et recommande à ses membres concernés, dans la mesure où ils sont partie prenante de la HETSR, à soutenir les démarches nécessaires à l'aboutissement de cette partie de l'accord.

Décision

La CIIP prend acte et soutient la déclaration d'intention signée par les cantons de Genève et Vaud, ainsi que par la HETSR et salue l'aboutissement des démarches qu'elle a engagées pour la mise sur pied de la filière unique de formation CFC-MPA + BA de danse contemporaine en Suisse romande.

La CIIP mandate le SG CIIP pour préparer, avec la direction de la HES-SO, les décisions relatives au transfert formel de la HETSR à la HES-SO.

La CIIP demande à ses membres engagés dans la HETSR de soutenir les démarches nécessaires à la mise sur pied de la partie bachelor de la filière romande de formation en danse dans le cadre de la HETSR à Lausanne.

Elisabeth Baume-Schneider
Présidente

Christian Berger
Secrétaire général

**Convention entre la RTS d'une part, la CIIP d'autre part,
relative à leur collaboration en matière d'éducation
et de formation du 17 juin 2010**

CONVENTION

conclue entre
la RADIO TELEVISION SUISSE,
inscrite au Registre du Commerce du canton de Vaud (No H996/05233)
ayant son siège 40, av. du Temple, 1010 Lausanne,
représentée par M. Gilles Marchand (Directeur)
et M. Pascal Crittin (Directeur des Affaires générales)
ci-après désignée par « la RTS »,

d'une part,
et

la CONFERENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN,
institution de droit public selon la Convention scolaire romande, du 21 juin 2007,
ayant son siège 68, Faubourg de l'Hôpital, 2002 Neuchâtel,
représentée par Mme. Elisabeth Baume-Schneider (présidente)
et M. Christian Berger (secrétaire général),
ci-après désignée par la « CIIP »,
d'autre part.

1 RAPPEL

1.1 Mandat général de l'école, au sens des lois cantonales

Ce mandat se définit par la mission générale d'éducation (cf. Déclaration de la CIIP relative aux finalités et objectifs de l'Ecole publique du 30 janvier 2003) et une mission générale d'instruction (Plan d'études romand, PER). En outre, la CIIP traite des questions de coordination et de coopération intercantonales dans le domaine des politiques cantonales de l'éducation, de la formation, de la recherche en éducation, de la culture et de la langue française. La CIIP collabore avec les organes en charge des médias en matière d'éducation aux médias, de culture et d'enseignement à distance.

1.2 Mandat général de la radio et de la télévision

Ce mandat se définit dans son ensemble par l'art. 24 de la Loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV) et plus particulièrement, pour la SSR, à l'art. 2 de la Concession :

Article 2 Mandat en matière de programmes

1. La SSR remplit son mandat en matière de programmes principalement grâce à l'ensemble de ses programmes de radio et de télévision; ses prestations en matière de programmes sont de même valeur dans toutes les langues officielles.
2. Dans ses programmes, elle promeut la compréhension, la cohésion et l'échange entre les différentes régions du pays, les communautés linguistiques, les cultures, les religions et les groupes sociaux. Elle favorise l'intégration des étrangers en Suisse, encourage les contacts entre la Suisse et les Suisses de l'étranger, promeut le rayonnement de la Suisse à l'étranger et y favorise la compréhension pour ses intérêts. Elle tient compte des particularités du pays et des besoins des cantons.

3. *Tout en restant dans le cadre programmatique et financier qui lui est imposé, la SSR tient compte des demandes et intérêts du public.*
4. *La SSR contribue :*
 - a) *à la libre formation de l'opinion en présentant une information complète, diversifiée et fidèle, en particulier sur les réalités politiques, économiques et sociales;*
 - b) *au développement de la culture, au renforcement des valeurs culturelles du pays et à la promotion de la création culturelle suisse, en tenant particulièrement compte de la production littéraire, musicale et cinématographique suisse, notamment en diffusant des émissions émanant de producteurs suisses indépendants et des émissions produites par elle;*
 - c) *à la formation du public, notamment grâce à la diffusion régulière d'émissions éducatives;*
 - d) *au divertissement.*

Chaque institution, dans le cadre de son autonomie et de sa responsabilité, exerce le mandat qui lui est confié en toute indépendance.

2. PRINCIPES DE COLLABORATION

Afin de pérenniser la collaboration créée sous forme de production de radio-TV éducative, poursuivie par la convention de collaboration du 4 octobre 2000, avec un accent sur les nouveaux médias, les parties conviennent de préciser le cadre général de leur collaboration.

Se fondant sur leurs compétences réciproques et s'appuyant sur l'expérience de leur collaboration antérieure, elles s'engagent réciproquement dans le sens suivant :

2.1 Les actions de la CIIP

- 2.1.1 L'éducation aux médias est inscrite dans le Plan d'études romand de l'ensemble des classes de la scolarité obligatoire.
- 2.1.2 L'éducation aux médias est inscrite et développée dans les programmes de la formation initiale et continue du corps enseignant.
- 2.1.3 L'éducation par les médias est développée et encouragée par la CIIP elle-même au travers de son unité « Médias et technologies de l'information et de la communication », ainsi que par chaque Département cantonal, par l'intermédiaire des institutions de formation des maîtres et de ressources éducatives.
- 2.1.4 La CIIP encourage et soutient l'usage des productions des médias dans les écoles, plus particulièrement les émissions de la RTS. Elle agit notamment par des actions pédagogiques conduites par ses collaborateurs médias. Ces actions visent notamment à associer des documents audiovisuels sélectionnés à des compléments pratiques, destinés à faciliter leur utilisation en classe, en lien avec les objectifs d'apprentissage du Plan d'études romand.

2.2 Les actions de la RTS

- 2.2.1 La RTS produit et/ou diffuse dans ses programmes de télévision, radio et Internet des émissions informatives, instructives et éducatives à l'intention des enfants, des jeunes et des parents.
- 2.2.2 La RTS s'efforce de faciliter l'enregistrement, la conservation des émissions et le traitement des droits d'auteurs par les médiathèques et les enseignants, sous réserve des tarifs communs applicables.
- 2.2.3 La RTS facilite, selon des modalités à déterminer, l'information privilégiée des collaborateurs de la CIIP sur les émissions, ainsi que leur accès aux archives d'images et de sons, ou aux documents prochainement diffusés.
- 2.2.4 La RTS facilite l'accès de ses studios pour les visites de classes ou d'enseignants en formation.
- 2.2.5 La RTS favorise la participation de ses professionnels à des actions de formation organisées par les Départements cantonaux de l'instruction publique en concertation avec la CIIP.

2.3 Organes de collaboration

2.3.1 Conseil Média-Formation

1. La collaboration entre les partenaires relève de la présente convention cadre. Le conseil « Média-formation » veille à son application.
2. Le conseil a pour mandat de :

- a) garantir le fonctionnement de la convention
 - b) assurer une information réciproque
 - c) exprimer les attentes des parties l'une envers l'autre
 - d) examiner toute mesure utile servant la collaboration entre les parties et son évolution
 - e) confier des missions, études
 - f) énoncer des règles d'application de la convention.
3. Ce conseil est composé de huit personnes, à savoir :
- a) quatre représentants de l'instruction publique (deux représentants de la CIIP, un représentant des associations d'enseignants, un représentant des associations de parents);
 - b) un représentant de la direction RTS, un représentant de la RTSR, deux représentants des programmes (radio /TV/multimédia).
4. La présidence du conseil est assumée par tournus de deux ans, soit par un magistrat représentant la CIIP, soit par un représentant de la direction RTS. Le secrétariat est lié à la présidence.
5. Le conseil se réunit au moins une fois par an.
- 2.3.2 Offres multimédia
- 1. Un groupe de travail (ou une commission permanente) est constitué-e afin de définir puis mettre à jour les offres multimédia RTS à disposition de la CIIP.
 - 2. Principe : le mandat et la composition de ce groupe de travail sont définis par le conseil Média-Formation

3 DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Cette convention entérine la collaboration entre les partenaires. Elle a été approuvée par les instances de chaque partie et entre en vigueur à sa signature.

Elle peut être résiliée par chaque partie pour la fin d'une l'année civile, moyennant un délai d'annonce d'un an.

Fait à Lausanne, en 3 exemplaires, le 17 juin 2010.

Pour la Radio Télévision Suisse

Gilles Marchand
Directeur

Pascal Crittin
Directeur des affaires générales

Pour la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin :

Elisabeth Baume-Schneider
Présidente

Christian Berger
Secrétaire général

PROTOCOLE DE DECISION CIIP
du 29 juin 2010

**Adjudication de marché pour la réalisation
des Moyens d'enseignement d'ANGLAIS 7-11**

Considérant :

- l'AOP lancé par la CIIP le 18.12.2009 relatif à la **fourniture de moyens d'enseignement d'anglais pour les élèves des cantons romands pour les degrés 7 à 11 de la scolarité obligatoire (11-15 ans)**,
- les offres dûment présentées et déposées dans le strict cadre du délai imparti,
- les travaux des experts AOP ANGLAIS, qui ont démontré que l'offre de Cambridge University Press (English in mind/ More !) est celle qui est économiquement la plus avantageuse au sens de l'art. 30, (LCMP, Ne),

la CIIP

- valide les travaux du groupe d'experts AOP;
- prend acte des résultats de ces travaux et de l'attribution du marché à Cambridge University Press.

Le secrétariat général est chargé de l'exécution.

Neuchâtel, le 1^{er} juillet 2010

Elisabeth Baume-Schneider
Présidente

Christian Berger
Secrétaire général

ARRÊTÉ SUR LES BUDGETS 2011

La Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin,

Vu l'article 52, alinéa 2 de ses Statuts du 9 mai 1996,

Vu l'article 4, alinéa 3 du Règlement concernant la gestion administrative et financière de la Conférence du 22 novembre 1996,

vu les travaux du groupe d'appui de la gestion financière et de la taskforce, le budget 2011 se présente par unité administrative de manière consolidée pour les trois centres financiers CIIP, IRDP et UMER,

sur préavis favorable de la conférence des secrétaires généraux du 25 août 2010,

arrête :

Conférence intercantonale de l'instruction publique (CIIP)

Article premier ¹ Le budget 2011 du secrétariat général de la Conférence est adopté; il se monte à CHF 3'277'500 et comporte 14 postes fixes.

² Il est financé par une contribution de la Conférence s'élevant à CHF 3'270'346 (augmentation de 2 %).

³ La Conférence utilise sa réserve pour assurer le financement des salaires et des frais fixes de l'unité des moyens d'enseignement en 2011 (comme prévu en 2010).

Cas échéant, la réserve pourra être mise à contribution à hauteur de CHF 200'000 pour couvrir le déficit de l'organisation de l'Université d'été de la FREREF organisée en Suisse romande (hors budget).

⁴ Le bénéfice de CHF 34'746 servira à couvrir les frais d'un(e) responsable de projet pour l'élaboration du plan d'études cadre romand menant à la maturité spécialisée santé (pour la rentrée académique 2011-2012). Le solde sera attribué à la réserve.

Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDP)

Art. 2 ¹ Le budget 2011 de l'IRDP est adopté; il se monte à CHF 2'662'000 et comporte 11.45 postes fixes et 2.5 postes temporaires d'assistants de recherche.

² Il est financé notamment par une contribution de la Conférence s'élevant à CHF 2'174'100 (augmentation de 2 %).

³ Le budget est équilibré par l'utilisation de la réserve de l'IRDP soit CHF 105'000 pour l'évaluation de la 2^{ème} langue (report du projet).

⁴ La provision « Pôle de recherche romande » sera utilisée à hauteur de CHF 181'000 pour des projets: suivi de l'introduction du Plan d'études romand et indicateurs romands (sous réserve de l'approbation du projet par la CIIP).

Unité des moyens d'enseignement romand et des ressources didactiques (UMER)

Art. 3 ¹ Le budget 2011 de l'Unité des moyens d'enseignement romand et des ressources didactiques est adopté; il se monte à CHF 7'059'300. Il comporte 6.2 postes fixes et 2.35 postes de ressources occasionnelles engagées pour le suivi du Plan d'études romand et de la plate-forme.

² Les cantons contribuent au financement des travaux de réalisation/réaménagement des nouveaux moyens d'enseignement par la mise à disposition temporaire de personnel (enseignants). Pour garder la transparence financière, les cantons communiquent au secrétariat général (à fin novembre), les coûts complets avancés (prêt). Cette situation est considérée comme transitoire dans l'attente du résultat des travaux de la taskforce.

**Prix du PER
décision du 17.09.2010**

³ Le prix de vente du Plan d'études romand, arrêté par la plénière du 17 septembre 2010, est fixé à CHF 40.- TTC/par cycle. Les principales recettes attendues de la vente du PER seront comptabilisées sur les comptes 2010 puisque tous les cantons commanderont en 2010 pour l'ensemble des 3 cycles: attribution au Fonds de CHF 800'000.- ce qui décalera d'autant les prélèvements sur la réserve. Les ventes prévues au budget 2011 sont donc revues nettement à la baisse (CHF 5'000.-).

⁴ Le budget est équilibré par la contribution de la réserve de la CIIP et du Fonds pour CHF 1'746'940 (sous réserve de l'alinéa 3 ci-dessus).

**Clé de répartition
entre les cantons**

Art. 4 La clé de répartition actuelle (valable 2008-2010) est reconduite tant que celle de la CDIP n'est pas modifiée au niveau de la répartition linguistique des cantons bilingues.

**Gestion des disponibilités
Versement des contributions**

Art. 5 ¹ La gestion des disponibilités est assurée de manière globale par le secrétariat général pour les besoins des trois centres financiers.

² La CIIP assure le paiement des contributions cantonales en début d'année civile.

Exécution

Art. 6 Le secrétaire général exécute la présente décision et la porte à la connaissance des institutions et commissions concernées.

Lausanne, le 17 septembre 2010

Elisabeth Baume-Schneider
Présidente

Christian Berger
Secrétaire général

Décision de la CIIP concernant la nomination des membres de la Commission d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle - CREME

La Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP),

vu le mandat de la commission d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle (CREME) du 20 décembre 2005,

suite à plusieurs démissions intervenues au sein de la Commission,

arrête :

Article premier

La Commission d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle se compose des membres suivants :

SG CIIP: M. PERRIN Mathieu, collaborateur scientifique, président

Représentants des cantons membres à la Convention :

Berne: M. SOMMER Gaston, directeur du CEFF ARTISANAT
 Fribourg: M. NYDEGGER Christophe, directeur EPAI;
 Genève: M. EBINER Nicolas, directeur CFPC
 Jura: M. FELLER Jean-Bernard, directeur de la division artisanale du CEJEF
 Neuchâtel: M. BERLANI Pierre-Alain, directeur CPLN-EMTN-Cernier
 Vaud: M. BERNEY Michel, directeur CEPV
 Valais: M. DAYER Bernard, chef de section Bâtiment / Construction du CFP-Sion

Représentants des domaines professionnels:

Santé: Mme ARRIGO Claude, enseignante dans la section des Assistantes médicales
 BFB (Bildung Formation Biel-Bienne)
 Social: M. JOLIAT Laurent, responsable de domaine
 Fondation rurale Interjurassienne-Courtételle
 IFFP: M. DAYER Gérald, chef de projets IFFP-Lausanne
 OFFT: M. GYGAX Rosmarie, OFFT- « Prescription de formation »
 Economes: M. RUEDIN Blaise, président COREFP
 Commercial: M. SCHMUTZ Roland, directeur de l'Ecole professionnelle – EPAC
 FET: M. HARTMANN Paul-André, président FET – EMF
 SG CIIP: M. ZEHNAUSERN Gérard, collaborateur technique
 SG CIIP: Mme SCHNEIDER Myriam, secrétariat
 Bâtiment bois: M. EBINER Nicolas, directeur CFPC

Article 2

La présente décision entre en vigueur immédiatement.

La CIIP a mandaté un groupe de travail pour revoir ses bases légales et le fonctionnement de ses organes en fonction de l'introduction de la Convention scolaire romande. Ce groupe déposera son rapport en principe fin 2010. Dans cette perspective, la présente décision échoit le 31 décembre 2010.

>>

Elle est communiquée :

- aux membres de la CIIP et de la CSG
- au président de la commission d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle CREME
- au secrétaire général de la CIIP
- au président de la commission financière chargée de l'administration du Fonds des moyens d'enseignement et des ressources didactiques
- au président de la commission d'évaluation des ressources et projets didactiques.

Neuchâtel, 30 septembre 2010

Elisabeth Baume-Schneider
Présidente

Christian Berger
Secrétaire général

Décision relative à la suppression du Conseil de la Coordination

La Conférence Intercantonale de l'Instruction Publique de la Suisse romande et du Tessin,

vu l'entrée en vigueur de la Convention scolaire romande et l'institution d'une commission de suivi parlementaire qui complète le dispositif de la CIIP en lui fournissant les relais politiques nécessaires,

vu la proposition du secrétaire général dans son rapport CIIP 2010,

vu le rapport du Conseil de la coordination du 8 juin 2010,

arrête :

Article 1 ¹ Le Conseil de la coordination est dissout au 31.12.2010.

² Le secrétariat général de la CIIP informe et remercie les membres du Conseil.

Art. 2 La Conférence accepte la constitution d'une plate-forme tripartite selon les principes suivants :

Une plate-forme de communication tripartite est instaurée, sous l'égide du secrétaire général de la CIIP, réunissant les représentations du SER, de la FAPERT et des associations de directrices et directeurs d'établissements. La plate-forme est un réseau d'échanges dont la mission principale est de faciliter la mise en œuvre de la CSR et l'introduction du PER, dans le champ de compétences des acteurs qui la constituent.

Neuchâtel, le 25 novembre 2010

Elisabeth Baume-Schneider
Présidente

Christian Berger
Secrétaire général

PROTOCOLE DE DECISION CIIP
du 20 décembre 2010

Prolongation des mandats des groupes dont l'échéance est à fin 2010

I. Considérant

Vu le report prévu pour le dépôt du rapport sur les travaux du Groupe Bases légales de la CIIP au printemps 2011,
Vu l'échéance des mandats suivants au 31.12.2010,

GREM: Groupe de référence pour l'enseignement des mathématiques

GREL: Groupe de référence pour l'enseignement des langues

GREF: Groupe de référence pour l'enseignement du français

REFER: Réseau des responsables cantonaux pour l'enseignement du français

REREL: Réseau des responsables cantonaux des échanges linguistiques

RERLANG: Réseau des responsables cantonaux

GREDD: Groupe de référence Education au Développement durable

Réseau des responsables cantonaux Promotion de la santé à l'école

Réseau des responsables de la formation et de l'intégration des élèves d'origine étrangère

Groupe de travail romand Portfolio Européen des Langues PEL

II. Décision

La CIIP autorise la prolongation des mandats susmentionnés jusqu'au 31 juillet 2011.

Elle garde en réserve les conclusions des réflexions du groupe de travail « Bases légales de la CIIP » quant au fonctionnement de ses organes en fonction de l'introduction de la CSR.

Neuchâtel, le 20 décembre 2010

Elisabeth Baume-Schneider
Présidente

Christian Berger
Secrétaire général

ARRÊTÉ DE NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DE LA DÉLÉGATION À LA LANGUE FRANÇAISE (DLF)

La Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin,
vu les articles 2, alinéa 2, litt. iii et 36 des Statuts de la Conférence du 9 mai 1996,
considérant la proposition spontanée de M. François Grin, du 19.11.2010,
arrête :

Article premier

Monsieur le professeur François GRIN, professeur à l'Université de Genève, est nommé président de la DLF.

Art. 2

La présente décision entre en vigueur au 1er janvier 2011. Elle échoit à la fin de la période quadriennale, soit au 31 décembre 2012 et est renouvelable.

Elle est communiquée :

- aux membres de la CIIP et de la CSG,
- à Monsieur le professeur François Grin, Université de Genève,
- à Madame Marie-José Béguelin, présidente sortante de la DLF,
- aux membres de la DLF.

Neuchâtel, le 23 décembre 2010

Elisabeth Baume-Schneider
Présidente

Christian Berger
Secrétaire général

COMPTES

Bilan consolidé de la Conférence : SG CIIP, IRDP et Fonds des moyens d'enseignement (UMER et UME-FP*) Situation au 31.12.2010

Bilan 2010					
Libellés	SG CIIP	IRDP	Fonds UMER-UME FP	Eliminations internes	Totaux
ACTIF	3 522 906.83	1 367 813.31	5 661 945.42	-4 279 504.51	6 273 161.05
Disponibilités :					
Caisse	544.00				544.00
Banques, comptes courants	431 101.48		1 703 253.53		2 134 355.01
Banques, titres	664 692.68		2 073 357.11		2 738 049.79
Etat de Neuchâtel	229 449.95				229 449.95
Avoirs :					
Débiteurs	161 684.24	500.00	484 454.69	-127 836.20	518 802.73
Impôt anticipé	2 205.30		430.09		2 635.39
Transitoires :					
Actifs transitoires	26 803.03				26 803.03
FREREF, Université d'été 2011	6 425.15				6 425.15
Intérêts courus			5 843.00		5 843.00
Mobilier et machines	1.00				1.00
Prêt CIIP à Fonds ME	2 000 000.00			-2 000 000.00	0.00
Frais de fonctionnemt UMER sur réserve CIIP			784 355.00	-784 355.00	0.00
Stocks			610 252.00		610 252.00
Compte de liaison SG/IRDP		1 367 313.31		-1 367 313.31	0.00
PASSIF	3 522 906.83	1 367 813.31	5 661 945.42	-4 279 504.51	6 273 161.05
Engagements courants :					
Créanciers	195 332.30	11 113.90	343 263.85	-127 836.20	421 873.85
Emprunt Fonds ME à CIIP			2 000 000.00	-2 000 000.00	0.00
Frais de fonctionnemt UMER sur réserve CIIP			784 355.00	-784 355.00	0.00
Avances des cantons			519 055.45		519 055.45
Compte courant TVA			-8 556.52		-8 556.52
Transitoires	68 070.27	145 671.20	201 600.00		415 341.47
Fluctuation titres	7 437.62				7 437.62
Réserve générale	1 668 581.39	413 186.73	1 752 152.94		3 833 921.06
Mobilier et machines		11 016.40			11 016.40
Préfinancement RERO 2012		14 000.00			14 000.00
Projets en cours :					
Batterie de tests, CSFO	106 093.51				106 093.51
Projets secondaire 2, CLPO	10 000.00				10 000.00
Education aux médias	45 000.00				45 000.00
FREREF, SER	17 130.20				17 130.20
Médias, OFC	37 948.23				37 948.23
Consortium PISA, OFFT, CDIP,..		494 469.28			494 469.28
HarmoS, CDIP		7 952.35			7 952.35
EERQI, projet européen		0.00			0.00
Pôle de recherche		270 403.45			270 403.45
Unité moyens d'ens. formation prof.			70 074.70		70 074.70
Compte de liaison SG/IRDP	1 367 313.31			-1 367 313.31	0.00

*UMER: unité des moyens d'enseignement romands de la scolarité obligatoire. UME-FP: unité des moyens d'enseignement pour la formation professionnelle

COMPTES 2010						
	Libellés	SG CIIP	IRDP	UMER*	UME-FP*	Totaux
3	CHARGES	4 245 643.02	2 471 366.23	7 434 747.52	2 556 886.62	15 924 288.39
30	Charges de personnel	2 195 541.87	1 816 953.30	625 010.00	174 866.55	4 812 371.72
31	Charges de biens et services	363 788.55	280 697.73	49 359.56	26 454.24	720 300.08
	Fournitures	116 289.25	122 388.31	11 694.51	10 759.79	261 131.86
	Immeubles	175 817.25	120 761.65	27 000.00	7 000.00	330 578.90
	Autres frais divers	71 682.05	37 547.77	10 665.05	8 694.45	128 589.32
32	Prestations programme d'activité	423 782.92	220 276.80	6 682 261.32	2 355 565.83	9 681 886.87
3200	Processus stratégique	10 695.60	2 612.80			13 308.40
3201	Processus communication	5 956.75				5 956.75
3202	Espace romand de la formation	7 766.50	191 474.98	34 101.13	5 284.90	238 627.51
3203	Politique des langues	37 368.25				37 368.25
3204	Formation des enseignants	6 816.29				6 816.29
3205	Degré secondaire 2	41 304.25				41 304.25
3206	Orientation professionnelle	99.50				99.50
3207	Moyens d'enseignement	0.00		6 648 160.19	2 350 280.93	8 998 441.12
3208	MITIC	43 804.53				43 804.53
3209	Statut et image de l'enseignant	10 289.40				10 289.40
3210	Enseignement spécialisé	119 023.70				119 023.70
3211	Politique culturelle	0.00				0.00
3212	Développement durable	88 650.40				88 650.40
3213	Relations école-parents / société	90.00				90.00
3214	Politique des mathématiques/sciences	8 243.50				8 243.50
3230	Autres projets/participations scientif. IRDP	43 674.25	26 189.02			69 863.27
33	Amortissements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
34	Charges financières	0.00	0.00	78 116.64	0.00	78 116.64
35	Financements spéciaux	1 262 529.68	153 438.40	0.00	0.00	631 613.08
	Glossaire des patois de la Suisse rom.	260 000.00				260 000.00
	Délégation à la langue française (SLFF)	218 174.68				218 174.68
	Travaux de recherche		3 438.40			3 438.40
	Consortiums romands		150 000.00			150 000.00
	Sur réserve CIIP frais fonction. UMER	784 355.00				
4	REVENUS	4 245 643.02	2 471 366.23	7 434 747.52	2 626 961.32	16 778 718.09
42	Taxes	110 014.96	324 635.24	5 750 124.04	2 342 429.32	8 089 322.49
4250	Ventes		2 478.55	5 744 414.62	2 342 429.32	8 089 322.49
4260	Remboursements de tiers	110 014.96	322 156.69	5 709.42	0.00	437 881.07
43	Variations de stocks	0.00	0.00	575 252.00	0.00	575 252.00
44	Revenus financiers	9 868.75	2 006.00	1 628.22	0.00	13 502.97
45	Prélèvements sur capitaux propres	907 866.41	11 924.99	1 107 743.26	0.00	2 027 534.66
	Pôle de recherche et autres	10 000.00		784 355.00		794 355.00
	Prélèvement réserves	897 866.41	11 924.99	323 388.26		1 233 179.66
46	Contributions des cantons	3 207 854.00	2 132 800.00	0.00	0.00	5 340 654.00
	Contributions des cantons (+2% annuel)	3 117 987.00	2 112 800.00			5 230 787.00
	Contribution du Tessin (forfait indexé)	69 867.00	0.00			69 867.00
	Contribution Neuchâtel, site (forfait)	20 000.00	20 000.00			40 000.00
4690	Autres contributions	10 038.90	0.00	0.00	284 532.00	294 570.90
	Balance	0.00	0.00	0.00	70 074.70	854 429.70
	Ressources cantonales hors budget CIIP			519 055		

*UMER : unité des moyens d'enseignement romands de la scolarité obligatoire. UME-FP : unité des moyens d'enseignement pour la formation professionnelle

BUDGET 2010						
	Libellés	SG CIIP	IRDP	UMER*	UME-FP*	Totaux
3	CHARGES	4 447 300	2 660 800	4 545 595	1 231 000	12 884 695
30	Charges de personnel	2 285 100	1 861 200	635 000	160 000	4 941 300
31	Charges de biens et services	431 200	319 400	70 000	16 000	836 600
	Fournitures	140 700	155 700	29 000	5 000	330 400
	Immeubles	190 000	129 500	27 000	7 000	353 500
	Autres frais divers	100 500	34 200	14 000	4 000	152 700
32	Prestations programme d'activité	491 500	241 700	3 840 595	1 055 000	5 628 795
3200	Processus stratégique	10 000	3 900			13 900
3201	Processus communication	18 000				18 000
3202	Espace romand de la formation	9 000	220 800	37 000	10 000	276 800
3203	Politique des langues	51 000				51 000
3204	Formation des enseignants	15 500				15 500
3205	Degré secondaire 2	32 000				32 000
3206	Orientation professionnelle	1 500				1 500
3207	Moyens d'enseignement			3 803 595	1 045 000	4 848 595
3208	MITIC	45 000				45 000
3209	Statut et image de l'enseignant	11 500				11 500
3210	Enseignement spécialisé	120 000				120 000
3211	Politique culturelle	500				500
3212	Développement durable	91 500				91 500
3213	Relations école-parents / société	0				0
3214	Politique des mathématiques/sciences	22 000				22 000
3230	Autres projets/participations scientif. IRDP	64 000	17 000			81 000
33	Amortissements	1 000	0	0	0	1 000
34	Charges financières	0	0	0	0	0
35	Financements spéciaux	1 238 500	238 500	0	0	1 477 000
	Glossaire des patois de la Suisse rom.	260 000				260 000
	Délégation à la langue française (SLFF)	194 500				194 500
	Travaux de recherche		88 500			88 500
	Consortiums romands		150 000			150 000
	Sur réserve CIIP frais fonction. UMER	784 000				784 000
4	REVENUS	4 447 300	2 660 800	4 545 595	1 231 000	12 884 695
42	Taxes	77 500	458 700	3 145 995	1 081 000	4 763 195
4250	Ventes		14 500	3 143 995	1 081 000	4 239 495
4260	Remboursements de tiers	77 500	444 200	2 000	0	523 700
43	Variations de stocks	0	0	0	0	0
44	Revenus financiers	5 000	0	0	0	5 000
45	Prélèvements sur capitaux propres	1 141 814	69 300	1 399 600	0	2 610 714
	Pôle de recherche et autres	10 000		795 000		805 000
	Prélèvement réserves	1 131 814	69 300	604 600		1 805 714
46	Contributions des cantons	3 207 986	2 132 800	0	0	5 340 786
	Contributions des cantons (+2% annuel)	3 117 986	2 112 800			5 230 786
	Contribution du Tessin (forfait indexé)	70 000	0			70 000
	Contribution Neuchâtel, site (forfait)	20 000	20 000			40 000
4690	Autres contributions	15 000	0	0	150 000	165 000
	Balance	0	0	0	0	0
	Ressources cantonales hors budget CIIP			480 000		

*UMER : unité des moyens d'enseignement romands de la scolarité obligatoire. UME-FP : unité des moyens d'enseignement pour la formation professionnelle

COMPOSITION DE LA CONFÉRENCE, DE SES ORGANES ET COMMISSIONS EN 2010

Organes de la Conférence

Assemblée plénière (CIIP)

BERNE	Bernhard PULVER
FRIBOURG	Isabelle CHASSOT
GENÈVE	Charles BEER
JURA	Elisabeth BAUME-SCHNEIDER prés.
NEUCHÂTEL	Philippe GNAEGI
TICINO	Gabriele GENDOTTI
VALAIS	Claude ROCH vice-président
VAUD	Anne-Catherine LYON
CDIP	Hans AMBÜHL invité permanent
Secrétaire général	Christian BERGER
Secrétariat	Patricia TAÏS

Bureau de la CIIP	Elisabeth BAUME-SCHNEIDER prés.
	Olivier TSCHOPP
	Frédéric WITTEWER
	Christian BERGER secrétaire général
	Patricia TAÏS secrétariat

Secrétariat général de la CIIP (SG CIIP)

Collaborateurs et collaboratrices

Christian BERGER	Secrétaire général
Laurence CATTIN	Collaboratrice administrative
Raymond CLAVEL	Collaborateur scientifique
Caroline CODONI-SANCEY	Collaboratrice scientifique
Virginie CONTI	Collaboratrice scientifique DLF
Concetta COPPOLA	Collaboratrice administrative
Matteo CAPPONI	Collaborateur scientifique DLF
Yves DELAMADELEINE	Collaborateur scientifique
Séverine ERARD	Collaboratrice administrative
Daniel FORCHELET	Secrétaire général adjoint
Christian GEORGES	Collaborateur scientifique
Jean-Claude GOSTELI	Collaborateur scientifique
Souad HACHLER	Collaboratrice scientifique → juillet
Jean-François JOBIN	Collaborateur scientifique dès septembre
Luis MAIA	Concierge
Florence GILLET	Administratrice
Jean-Pascal MOUGIN	Adjoint du secrétaire général
Michel NICOLET	Collaborateur scientifique
Mathieu PERRIN	Collaborateur scientifique dès septembre
Nicolas RYSER	Collaborateur scientifique
Myriam SCHNEIDER	Collaboratrice administrative
Pascale SCHREYER	Collaboratrice administrative
Angélique SCHRIBER	Collaboratrice administrative
Roberto STOCCO	Collaborateur scientifique
Patricia TAÏS	Assistante de direction
Christelle TIBERIO	Collaboratrice administrative dès août
Chantal TOMASONI	Collaboratrice administrative
Seyran VARLI	Apprentie dès août
Véronique VUILLAUME-SANGLARD	Collaboratrice administrative

Conseils consultatifs

Conseil de la coordination (CC)

Législatif BERNE	Stéphane BOILLAT
Législatif FRIBOURG	Olivier SUTER
Législatif GENÈVE	Janine HAGMANN → juin
Législatif JURA	Francis GIRARDIN
Législatif NEUCHÂTEL	Béatrice BOIS
Législatif VALAIS	Véronique MARET-BORNET
Législatif VAUD	Mireille AUBERT
TICINO	Diego ERBA
CSG	Alain BECKER → mai
CLEO	Daniel BROSZY
CLPO	Grégoire EVÉQUOZ
AIDEP	vacant
CDGSRT	Jean-Didier LORETAN
CROTCEs	Jean DELACRÉTAZ président
Philosophie/éthique	vacant
Economie	vacant
SER	Olivier BAUD
	Jacques DANIELOU
	Georges PASQUIER
	Gaëtan EMONET
FAPERT	Sylvie PITTET BLANCHETTE
	Patricia REBER-PARVEX
	Judith VUAGNIAUX
SG CIIP	Christian BERGER
	Concetta COPPOLA secr.

Conseil de la recherche en éducation (CRE)

* les membres du bureau ont un astérisque

Présidente	Elisabeth BAUME-SCHNEIDER
Membres d'office	Matthis BEHRENS – IRDP *
	Stefan C. WOLTER – CSRE
Unités / Centres de recherche cantonaux	Emanuele BERGER – TI *
	Alex BLANCHET – VD *
	Karin MULLER – GE
	Anne-Marie BROI – NE
	Christian MERKELBACH – BE
	Tania STUPF – VS
Universités	Marcel CRAHAY – GE
	Tania ZITTOUN – NE
Représentants HEP	Bernard WENTZEL – BEJUNE
	Pascale MARRO – HEP FR
SSRE/UNI-FR	Tania OGAY
SER	Suzanne SCHÖB
	Béatrice ROGÉRE PIGNOLET
Invité permanent	Daniel FORCHELET – SG CIIP
Secrétariat	Nathalie NAZZARI – IRDP

Conférences

Conférence des secrétaires généraux (CSG)

BERNE	Guy LÉVY
FRIBOURG	Michel PERRIARD
GENEVE	Frédéric WITTEWER
JURA	Olivier TSCHOPP président
NEUCHÂTEL	Alain BECKER → juin puis Violaine BLÉTRY-DE MONTMOLLIN
TICINO	Diego ERBA
VALAIS	Jean-François LOVEY
VAUD	Jean-François STEIERT
SG CIIP	Patricia TAÏS secrétariat
Invité permanent CIIP	Christian BERGER
Invité permanent CDIP	Hans AMBÜHL
Invité permanent IRDP	Matthis BEHRENS

Conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO)

* les membres du Bureau ont un astérisque

BERNE	Dominique CHÉTELAT
FRIBOURG	Léon GURTNER * vice-président
GENEVE	Danièle JEANRENAUD DOKIC Georges SCHÜRCH *
JURA	Alain BEUCHAT Daniel BROSY
NEUCHÂTEL	Jean-Claude MARGUET
TICINO	Mirko GUZZI Francesco VANETTA
VALAIS	Michel BEYTRISON Jean-François LOVEY
VAUD	Daniel CHRISTEN président * Serge MARTIN
SG CIIP	Christian BERGER invité permanent Caroline CODONI-SANCEY secr. *

Conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO)

* les membres du Bureau ont un astérisque

BERNE	Mario BATTAGLIA
FRIBOURG	Jean-Pascal LÜTHI Nicolas RENEVEY Fritz WINKELMANN*
GENEVE	Grégoire EVEQUOZ* président Daniel PILLY → août puis Sylvain RUDAZ
JURA	Jean-Luc PORTMANN Olivier TSCHOPP* vice-président
NEUCHÂTEL	Laurent FEUZ
TICINO	Gianni MORESI Daniele SARTORI
VALAIS	Claude POTTIER
VAUD	Alain GARNIER* Séverin BEZ
SG CIIP	Jean-Pascal MOUGIN*
SG CIIP	Daniel FORCHELET

Conférence des chefs des offices d'orientation scolaire et professionnelle (CCO)

BERNE	Maurin SCHMID Christelle COMMENT de mars à déc.
FRIBOURG	Marc CHASSOT
GENEVE	Jean-Pierre CATTIN
JURA	Jean-Pierre GILLABERT, président
NEUCHÂTEL	Claude JEANDROZ → septembre puis Jean-Marie FRAGNIÈRE Rita BELTRAMI
TICINO	Daniel CORDONIER
VALAIS	Isabel TAHER-SELLES
VAUD	Daniel FORCHELET
SG CIIP	Séverine ERARD, secr.

Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC)

BERNE	Aline DELACRÉTAZ
FRIBOURG	Gérald BERGER
GENEVE	Joëlle COMÉ présidente
JURA	Jean-Marc VOISARD
NEUCHÂTEL	Suzanne BERI
VALAIS	Jacques CORDONIER
VAUD	Brigitte WARIDEL
SG CIIP	Christian GEORGES

Conférence des directeurs des Hautes Ecoles Pédagogiques (CDHEP)

BEJUNE	Jean-Pierre FAIVRE
FRIBOURG primaire	Pascale MARRO
FRIBOURG secondaire	Roland PILLONNEL
GENEVE primaire	Monica GATHER-THURLER → mai
GENEVE secondaire	Rémy VILLEMEN
TICINO	Nicole REGE COLET
VALAIS	Patrice CLIVAZ
VAUD	Guillaume VANHULST président
IFFP	Alexandre ETIENNE
SG CIIP	Daniel FORCHELET Concetta COPPOLA, secr.

Commissions

Conseil Média-Formation (CMF)

CIIP	Charles BEER président
TSR	Gilles MARCHAND
RSR	Gérard TSCHOPP
RTSR	Esther JOUHET
SER	Georges PASQUIER
SG CIIP	Christian BERGER Christian GEORGES secr.

Commission des médias et des technologies dans l'éducation (COMETE)

Centres cantonaux de ressources et représentants cantonaux

Serv. Ecoles-Médias-GE	Manuel GRANDJEAN Patrick JOHNER
JURA / HEP-BEJUNE	Benoit GOGNIAT
BERNE	P.-François JEANNERAT
JURA	Louis WILLEMIN
NEUCHÂTEL	Vincent JORNOD Patrick DUVANEL
FRIBOURG / FRITIC	Nicolas MARTIGNONI
VAUD	Philippe LINDER Yvan RUMPEL

(suite >>)

VALAIS / HEP-VS	Serge RAPPAZ Jacques DUSSEZ
GENÈVE / IFMES	Bernard JOUSSON président
TESSIN / centro didattico cantonale	Gustavo FILLIGER
Associations prof. d'enseignants	
SER-SPVAL	Didier JACQUIER
SER-SPV	Jacques DANIELÉLOU
Médias	
RSR	Stéphane DELETROZ
TSR	Tania CHYTIL
CTIE	Jean-Luc BARRAS
Instituts universitaires/recherche	
Éducation spécialisée	Luc-Olivier POCHON, IRDP Elvio FISTER invité permanent
SG CIIP	Christian GEORGES Roberto STOCCO Pascale SCHREYER, secr.

Commission pédagogique (CP)

Associations professionnelles d'enseignants	
GENÈVE primaire	Suzanne SCHOEB
VAUD primaire	Mireille BRIGNOLI
VALAIS primaire	Samuel PERRIN
FRIBOURG secondaire I	Rachel MEYER-BOVET
VAUD secondaire I	Christine SÖZERMAN
Vacant secondaire I	1 enseignant-e
JURA sec. I / ens. spé.	Philippe A MARCA
BERNE secondaire II	Annemarie MERKELBACH
Vacant formation prof.	1 enseignant-e
Départements de l'instruction publique	
TESSIN	Lara SOSIO
VAUD	Serge MARTIN président
VALAIS	Pierre-Marie GABIOUD
NEUCHÂTEL	André ALLISSON
BERNE rech./dév.	Werner RIESEN
FRIBOURG UNI	Sylvie JEANNERET
Didactique	1 poste vacant
ou recherche/dév.	IRDP Matthis BEHRENS
Observateurs tessinois	Jeanine GEHRING Adolfo TOMASINI
SG CIIP	Christian BERGER → juillet Roberto STOCCO dès août Concetta COPPOLA secr.

Délégation à la langue française (DLF)

* les membres du Bureau ont un astérisque

Marie-José BÉGUELIN * présidente
Patrick AMSTUTZ
Fabienne BERTAGNOLLO
Christophe BÜCHI
David BÜRKI
Cilette CRETTON
Jean-François DE PIETRO *
Laurent GAJO
Christophe GALLAZ
François GRIN *
Marie-Jeanne LIENGME BESSIRE
Jean-François LOVEY → novembre
Marinette MATTHEY *
Jérôme MEIZOZ
Philippe MOTTAZ
Yann PUGIN

(suite >>)

Françoise VONLANTHEN
Virginie CONTI collaboratrice scientif.
Matteo CAPPONI collaborateur scientif.
Nathalie NAZZARI secrétaire dès août

Commission de l'enseignement spécialisé (CES)

BERNE	Francine RICHON
FRIBOURG	Fouzia ROSSIER
GENÈVE	Maurice DANDELLOT
JURA	Régis RIAT
NEUCHÂTEL	Daniel MARTHE
TICINO	Marzio BROGGI
VALAIS	Michel DÉLITROZ
VAUD	Philippe NENDAZ président
Invités permanents	
	Hubert PILLER – OFAS Béatrice KRONENBERG – CSPS Yves DELAMADELEINE Angélique SCHRIBER
SG CIIP	
Secrétariat	

Commission CIIP-FORDIF

CLEO	Michel BEYTRISON
CLEO	Georges SCHÜRCH
CLPO	Nicolas RENEVEY
CLPO	Claude POTTIER
AIDEP	Michel GUYAZ
CROTACES	Jean DELACRÉTAZ
SER	Olivier BAUD
FORDIF invité perm.	Alexandre ETIENNE
SG CIIP	Daniel FORCHELET président Angélique SCHRIBER secr. puis Séverine ERARD

Moyens et ressources didactiques

Commission d'évaluation des ressources et projets didactiques (ComEval)

BERNE	Christian MERKELBACH
FRIBOURG	Léon GURTNER
GENÈVE	Isabelle NICOLAZZI-TURIAN
JURA	Alain BEUCHAT
NEUCHÂTEL	André ALLISSON président
VALAIS	Pierre ANTILLE
VAUD	Nicolas RYSER → juin puis Anne CHRISTE DE MELO Jacques-André GUILLAUME-GENTIL Jacques DANIELÉLOU invité permanent
SER	Roberto STOCCO
SG CIIP	Angélique SCHRIBER
Secrétariat	

Commission financière chargée de l'administration du Fonds des moyens d'enseignement et des ressources didactiques (CF)

BERNE	Dominique CHÉTELAT
FRIBOURG	Isabelle CHASSOT présidente Christophe NYDEGGER prés. délégué
GENÈVE	Andrea VILLANYI
JURA	Louis WILLEMIN
NEUCHÂTEL	Yves EHRET
VALAIS	Pascal MABILLARD
VAUD	Christine BOSSUAT
OR	Yves CRETTON
SG CIIP	Christian BERGER Florence GILLET

Commission du centre de réalisation des ouvrages romands et du centre de réalisation (CCR-OR)

BERNE	Hans JENSEN
FRIBOURG	Marcel BERGER
GENÈVE	Gilles MONNEY vice-président
JURA	Françoise WERTH
NEUCHÂTEL	Christine BUFFELLI
VALAIS	Yves CRETTON président
VAUD	Yves CROISIER
SG CIIP	Raymond CLAVEL → juin puis Roberto STOCCO Myriam SCHNEIDER

Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement (CREME)

BERNE	Gaston SOMMER
FRIBOURG	Christophe NYDEGGER Roland SCHMUTZ
GENÈVE	Nicolas EBINER
JURA	Jean-Bernard FELLER
NEUCHÂTEL	Pierre-Alain BERLANI
VALAIS	Bernard DAYER
VAUD	Michel BERNEY
Santé	Claude ARRIGO
Social	Laurent JOLIAT
OFFT	Rosmarie GYGAX
FET	Paul-André HARTMANN
COREFP	Blaise RUEDIN
Collaborateur technique	Gérard ZEHNHÄUSERN
SG CIIP	Jean-Claude GOSTELI, prés. → août puis Mathieu PERRIN, président Myriam SCHNEIDER secrétariat

Commission romande des économistes de la formation professionnelle, COREFP

Président	Blaise RUEDIN
SG CIIP	Jean-Claude GOSTELI → août puis Mathieu PERRIN

Institutions**Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRD)***Collaborateurs et collaboratrices de l'IRD*

Matthis BEHRENS	Directeur
Franca ARMI	Assistante scientifique
Jean-François DE PIETRO	Collaborateur scientifique
Isabelle DESCHENAUX	Responsable du secteur Documentation
Elisabeth EGGER	Secrétaire de direction
Daniel ELMIGER	Collaborateur scientifique
Véronique FRANÇOISE	Assistante bibliothécaire
Anne FROIDEVAUX	Journaliste scientifique
Françoise LANDRY	Bibliothécaire-documentaliste
Viridiana MARC	Collaboratrice scientifique
Corinne MARTIN	Collaboratrice administrative
Alina MATEI	Collaboratrice scientifique
Nathalie NAZZARI	Collaboratrice administrative
Elisabetta PAGNOSSIN	Collaboratrice scientifique
Doris PENOT	Collaboratrice administrative
Luc-Olivier POCHON	Collaborateur scientifique
Eva ROOS	Assistante scientifique
Caroline SPERISEN	Assistante scientifique
Bertrand VERMOT	Assistant scientifique
Martine WIRTHNER	Collaboratrice scientifique

Comité scientifique (CS IRDP)

Jean RETSCHITZKI président
François AUDIGIER
Siegfried HANHART
Georges LÜDI → septembre
Andrea BERTSCHI-KAUFMANN dès octobre
Jean-Luc DORIER dès octobre
Nathalie MONS dès octobre
Yves REUTER
Matthis BEHRENS
Elisabeth EGGER secrétaire

Commission scientifique GPSR-UniNE

UniNE Sciences humaines	Anne-Marguerite FRYBA-REBER
Uni Liège	Marie-Guy BOUTIER
Région Val d'Aoste	Saverio FAVRE
CNRS + Uni Nancy	Jean-Paul CHAUCHEAU
UniGE	Olivier COLLET
Invités permanents	Andres KRISTOL
	Hervé CHEVALLEY
SG CIIP	Daniel FORCHELET
Secrétariat	Angélique SCHRIBER

Commissions et groupes de travail ad hoc**Groupe de référence du français (GREF)**

	Dominique BÉTRIX KÖHLER
	Noël CORDONIER
	Jean-François DE PIETRO
	Fabio DI GIACOMO
	Joaquim DOLZ
	Thérèse JEANNERET → août
	Christian MERKELBACH président
	Madelon SAADA-ROBERT
	Martine WIRTHNER
IRD	Souad HACHLER DERROUS → août
SG CIIP	puis Nicolas RYSER

Réseau des responsables de l'enseignement du français des cantons (REREF)

BERNE	Simone HOFSTETTER
FRIBOURG primaire	Jean-François BEAUD
FRIBOURG secondaire I	Frédéric GANDER
GENÈVE primaire	Muriel WACKER
GENÈVE secondaire I	Jean LATHION
JURA	Hélène WOOG
NEUCHÂTEL	Miguel DE MORAIS
VALAIS	Chantal CHABBEY
	Pierre-Marie GABIOUD
VAUD	Christine EPARS
SER	Xavier GAILLARD
SG CIIP	Souad HACHLER DERROUS présidente → août puis Nicolas RYSER

Groupe de référence enseignement des langues (GREL)

	Claudine BROHY Antje Marianne KOLDE Igo THONHAUSER Laurent GAJO président Brigitte GERBER dès février Christiane PERREGAUX Raphaël BERTHELE Susanne WOKUSCH Daniel ELMIGER Souad HACHLER DERROUS → août puis Nicolas RYSER
IRD SG CIIP	

Réseau des responsables Langues des cantons (RER-LANG)

BERNE FRIBOURG	Silvia FANKHAUSER Jean-Paul SIMONET Jean-François BOUQUET
GENÈVE	Monica CAVADINI Béatrice BRAUCHLI Clément JEANNIN Caroline DE RHAM
JURA NEUCHÂTEL VALAIS	Monique PANNATIER Michel ANDREY
VAUD	Marie-Laure SIEBER → juill. puis Claire-Lise MAJOLA Isabelle BERTONI dès août
TI-Invitée permanente SER SG CIIP	Brigitte JÖRIMANN Christophe PFAMMATTER Souad HACHLER DERROUS présidente → août, puis Nicolas RYSER

Groupe de travail Portfolio européen des langues (PEL)

BERNE	Loris PICCIN Silvia FANKHAUSER
FRIBOURG	Angelo PILLER Daniel BOVIGNY
GENÈVE	Brigitte GERDER Monica CAVADINI Clément JEANNIN
JURA NEUCHÂTEL	Christine LANDRY Caroline DE RHAM
VALAIS	Joël GRAU Jean-Pierre GASPOZ Rosanna MARGONIS
VAUD TI-Invitée permanente SG CIIP	Brigitte JÖRIMANN Souad HACHLER DERROUS présidente → août, puis Nicolas RYSER

Réseau des responsables cantonaux des échanges linguistiques (REREL)

BERNE FRIBOURG GENÈVE	Alexandre MOUCHE Bernard DILLON Pierre BICKEL Monica CAVADINI présidente
JURA NEUCHÂTEL VALAIS VAUD TI-Invitée permanente	Patrice KAMBER Véronique SUTER Sandra RICHNER-SCHNEIDER François MAFFLI Brigitte JÖRIMANN

Groupe de référence pour l'enseignement des mathématiques (GREM)

HEP-FR HEP-BEJUNE BERNE FRIBOURG GENÈVE JURA	Nicolas DREYER président Jacques-André CALAME François GÜNTER Ivan CORMINBOEUF Yves RICHARD Michel BRÉCHET Denis ODIET Christian BAZZONI Hervé SCHILD Sandrine RUDAZ Luc-Olivier POCHON Viridiana MARC Ninon GUIGNARD Jean-Paul DUMAS Elisabeth STIERLI Raymond CLAVEL Angélique SCHRIBER
NEUCHÂTEL VALAIS VAUD IRD	
SRED Enseignant Enseignante SG CIIP Secrétariat	

Réseau des responsables cantonaux de Promotion de la santé

BERNE FRIBOURG GENÈVE JURA NEUCHÂTEL VAUD VALAIS RADIX invitée perm. SG CIIP	Francine RICHON présidente François BOURQUI Jean-Dominique LORMAND Ruth WENGER Marc THIÉBAUD Jean SCHAER Danièle TISSONNIER Mme Gaël PANNATIER Patricia GILLIÉRON GIROUD
--	--

Réseau romand des responsables de la formation et de l'intégration des élèves de langue étrangère

BERNE FRIBOURG GENÈVE	Silvia FANKHAUSER Elisabeth WEISSBAUM Claude GIANNADA Dina SCHUMACHER Joël PETOUD Sylvain RUDAZ Régis RIAT
JURA NEUCHÂTEL VALAIS	Corinne MEIER Guy DAYER Pierre-Marie GABIOUD prés. dès août Spomenka ALVIR Souad HACHLER DERROUS, présidente → août, puis Nicolas RYSER Christelle TIBERIO, secrétariat dès août
VAUD SG CIIP	